

MINISTÈRE DE L'ENTREPRENARIAT
NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION



Rapport final

**Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme
MLI/022- Formation et insertion professionnelle financé par LuxDev dans
sa zone d'intervention au Mali.**



Décembre 2021

Table des matières

Liste des tableaux	iv
Liste des Graphiques	v
Liste des annexes.....	vi
Sigles et abréviations.....	vii
RESUME EXECUTIF	1
INTRODUCTION	4
Contexte et justification	4
Objectifs de l'étude	5
Résultats attendus	5
METHODOLOGIE.....	6
2.1. Délimitation du champ de l'étude et définition des bénéficiaires directs et finaux	6
2.1.1. <i>Bénéficiaires directs</i>	6
2.1.2. <i>Bénéficiaires finaux</i>	7
2.2. Identification des déterminants et calcul des taux de satisfaction	8
2.2.1. <i>Identification des déterminants de la satisfaction</i>	8
2.2.2. <i>Calcul des taux de satisfaction</i>	8
2.3. Regroupement des filières-métiers et filières de formation	10
2.4. Echantillonnage et calcul de la taille des échantillons	10
2.5. Préparation et réalisation de l'enquête	11
RESULTATS DE L'ETUDE.....	12
3.1. Analyse des déterminants de la satisfaction des bénéficiaires directs	12
3.1.1. Conseil Régional de Ségou (CR-S)	12
3.1.2. Chambre Régionale de l'Agriculture de Ségou (CRA-S)	13
3.1.3. Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle (INIFORP)	14
3.1.4. Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ)	15
3.1.1. Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage	16
3.1.2. Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF)	17
3.2. Analyse de la satisfaction des bénéficiaires directs	17
3.2.1. Conseil Régional de Ségou (CR-S)	18
3.2.2. Chambre Régionale de l'Agriculture de Ségou (CRA-S)	18
3.2.3. Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle (INIFORP)	19
3.2.1. Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ)	20
3.2.1. Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage	21
3.2.2. Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF)	21
3.3. Analyse de la population des bénéficiaires finaux	22

3.3.1.	Type d'appui	22
3.3.2.	Age des bénéficiaires finaux	23
3.3.3.	Localité de résidence	23
3.4.	Analyse des déterminants de satisfaction des bénéficiaires finaux	24
3.4.1.	Formation par apprentissage (apprentis) – CRA-S	25
3.4.2.	Formation résidentielle (apprenants FIQ) – CR-S	33
3.4.3.	Formation Maîtres d'Apprentissage (MA) –INIFORP.....	40
3.4.4.	Appui à l'insertion (APEJ)	45
3.5.	Analyse de la satisfaction des bénéficiaires finaux	48
3.5.1.	Formation par apprentissage (apprentis) – CRA-S	48
3.5.2.	Formation résidentielle (apprenants FIQ) – CR-S	53
3.5.3.	Formation Maîtres d'Apprentissage (MA) –INIFORP.....	61
3.5.4.	Appui à l'insertion (APEJ)	66
CONCLUSION		69
RECOMMANDATIONS.....		71
ANNEXES.....		71

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition par sexe des bénéficiaires finaux par type d'appui.....	23
Tableau 2: Répartition des bénéficiaires finaux par tranche d'âge	23
Tableau 3: Répartition des bénéficiaires finaux par localité (%)	24

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Situation globale des bénéficiaires finaux par type d'appui.....	22
Graphique 2 : Orientation et inscriptions selon le sexe des apprentis.....	25
Graphique 3 : Environnement ou conditions de délivrance des formations selon le sexe des apprentis.....	26
Graphique 4 : Délivrance des formations selon le sexe des apprentis	27
Graphique 5 : Evaluations continues et finales des acquisitions selon le sexe des apprentis.....	28
Graphique 6 : Orientation et inscriptions selon le groupe de filière des apprentis.....	29
Graphique 7 : Environnement ou conditions de délivrance des formations selon le groupe de filière des apprentis.....	30
Graphique 8 : Délivrance des formations selon le groupe de filière des apprentis	31
Graphique 9 : Evaluations continues et finales des acquisitions selon le groupe de filière des apprentis.....	32
Graphique 10 : Orientation et inscriptions selon le sexe des apprenants	33
Graphique 11 : Environnement ou conditions de délivrance des formations selon le sexe des apprenants	34
Graphique 12 : Délivrance des formations selon le sexe des apprenants.....	34
Graphique 13 : Evaluations continues et finales des acquisitions selon le sexe des apprenants	35
Graphique 14 : Orientation et inscriptions selon le groupe de filière des apprenants	36
Graphique 15 : Environnement ou conditions de délivrance des formations selon le groupe de filière des apprenants	37
Graphique 16 : Délivrance des formations selon le groupe de filière des apprenants.....	38
Graphique 17 : Evaluations continues et finales des acquisitions selon le groupe de filière des apprenants	39
Graphique 18 : Environnement ou conditions de délivrance des formations selon le sexe des MA	40
Graphique 19 : Délivrance des formations selon le sexe des MA	41
Graphique 20 : Evaluations continues et finales des acquisitions selon le sexe des MA	42
Graphique 21 : Environnement ou conditions de délivrance des formations selon le groupe de filière des MA	43
Graphique 22 : Délivrance des formations selon le groupe de filière des MA	44
Graphique 23 : Evaluations continues et finales des acquisitions selon le groupe de filière des MA	45
Graphique 24 : Déterminants de satisfaction des bénéficiaires de l'appui à l'insertion selon le sexe.....	46
Graphique 25 : Déterminants de satisfaction des bénéficiaires de l'appui à l'insertion selon le groupe de métier	47
Graphique 26 : Taux de satisfaction basique des apprentis par phase de la formation et selon le sexe	48
Graphique 27 : Taux de satisfaction basique des apprentis selon le groupe de filière et par phase de formation	49
Graphique 28 : Taux de satisfaction synthétique des apprentis	50
Graphique 29 : Taux de satisfaction synthétique (phase orientation et inscriptions) des apprentis selon le groupe de filière ..	51
Graphique 30 : Taux de satisfaction synthétique (phase conditions de délivrance des formations) des apprentis selon le groupe de filière.....	51
Graphique 31 : Taux de satisfaction synthétique (phase délivrance des formations) des apprentis selon le groupe de filière .	52
Graphique 32 : Taux de satisfaction synthétique (phase évaluations continues et finales des acquisitions) des apprentis selon le groupe de filière	53
Graphique 33 : Taux de satisfaction basique des apprenants selon le sexe	54
Graphique 34 : Taux de satisfaction basique des apprenants selon le groupe de filière	55
Graphique 35 : Taux de satisfaction synthétique des apprenants	56
Graphique 36 : Taux de satisfaction synthétique (phase orientation et inscriptions) des apprenants selon le groupe de filière	57
Graphique 37 : Taux de satisfaction synthétique (phase conditions de délivrance des formations) des apprenants selon le groupe de filière.....	58
Graphique 38 : Taux de satisfaction synthétique (phase délivrance des formations) des apprenants selon le groupe de filière	59
Graphique 39 : Taux de satisfaction synthétique (phase évaluations continues et finales des acquisitions) des apprenants selon le groupe de filière	60
Graphique 40 : Taux de satisfaction basique des MA selon le sexe	61
Graphique 41 : Taux de satisfaction basique des MA selon le groupe de filière	62
Graphique 42 : Taux de satisfaction synthétique des MA	63
Graphique 43 : Taux de satisfaction synthétique (phase conditions de délivrance des formations) des MA selon le groupe de filière	64
Graphique 44 : Taux de satisfaction synthétique (phase délivrance des formations) des MA selon le groupe de filière.....	65
Graphique 45 : Taux de satisfaction synthétique (phase évaluations continues et finales des acquisitions) des MA selon le groupe de filière.....	65
Graphique 46 : Taux de satisfaction basique des bénéficiaires de l'appui à l'insertion selon le sexe.....	66
Graphique 47 : Taux de satisfaction basique des bénéficiaires de l'appui à l'insertion selon le groupe de métier	67
Graphique 48 : Taux de satisfaction synthétique des bénéficiaires de l'appui à l'insertion.....	67
Graphique 49 : Taux de satisfaction synthétique des bénéficiaires de l'appui à l'insertion selon le groupe de métier.....	68

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de l'APEJ	73
Annexe 2: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités du CR-S.....	73
Annexe 3: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités du FAFPA	74
Annexe 4: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de l'INIFORP	74
Annexe 5: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de l'ONEF	75
Annexe 6: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de la CRA-S (1/2).....	75
Annexe 7: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de la CRA-S (2/2).....	76
Annexe 8: Composition des groupes de filières MA et Apprentis/CRA-S	76
Annexe 9: Composition des groupes de filières des apprenants de la formation initiale qualifiante	77
Annexe 10: Composition des groupes de filières-métiers des bénéficiaires de l'appui à l'insertion	77

SIGLES ET ABREVIATIONS

AE	Ateliers-Ecoles
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
AST	Analyse de la Situation de Travail
BLEE	Bureaux de Liaison Ecole-Entreprises
BTP	Bâtiment et des Travaux Publics
C2R	Centre régional de ressources pédagogiques
CDFMO	Conventions de Délégation de Fonds et de Mise en Œuvre
CEP	Champs-Ecoles-Paysans
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CR	Conseillers Relais
CRA-S	Chambre Régionale de l'Agriculture de Ségou
CREE	Créer votre Entreprise
CRGP/FPE	Cadre Régional de Gestion Partenariale de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
CR-S	Conseil Régional de Ségou
DAT	Dépôt A Terme
DEJ/DEFIG	Département Entreprenariat Jeunesse/ Département Finance et Garantie
DREF	Direction Régionale de l'Emploi et de la Formation
EAT-UNESCO	Equipe d'Appui Technique de l'Organisation des Nations Unies pour L'Education, la Science et la Culture
EC	Champs-Ecoles
ESB	Enquête de Satisfaction des Bénéficiaires
ESE	Enquête de Satisfaction des Employeurs
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FC	Formation continue
FIQ	Formation initiale qualifiante
FNEJ	Fonds National pour l'Emploi Jeune
GERME simplifié	Gérer votre Entreprise
IFP	Institut de Formation Professionnelle
IIPE	Institut International de Planification de l'Education
INIFORP	Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle
IS	Enquêtes sur l'Insertion des Sortants
LuxDev	Coopération luxembourgeoise
MPE	Micro et Petite Entreprises
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
PIC III	Programme indicatif de coopération III
PRODEFPE	Programme décennal de développement de la formation professionnelle et de l'emploi
Programme MLI/022	Programme Mali 022
RCT	Renforcement des Capacités Techniques
TDR	Termes De Références
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
VAE	Validation des Acquis et Expériences

RESUME EXECUTIF

La présente étude, première du genre au Mali, a pour objet de recueillir des données permettant d'évaluer la satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du programme MLI/022. Pour la réalisation de cette étude, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) a bénéficié de l'accompagnement de l'équipe d'appui de l'UNESCO [Institut International de Planification de l'Education (IIPÉ)-UNESCO Dakar et Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest – Sahel à Dakar]. Cet accompagnement a porté sur l'élaboration d'un guide méthodologique d'enquête sur la satisfaction des bénéficiaires, la formation de l'équipe technique de l'ONEF, l'application de la démarche pour réaliser la présente étude et la production du rapport.

Cette étude expose les résultats de l'enquête de satisfaction auprès de six (6) structures bénéficiaires directes du programme MLI/022 et d'un échantillon 1 308 bénéficiaires finaux dont les résultats ont été extrapolés aux 12 543 bénéficiaires finaux. Elle a d'abord permis d'identifier et d'analyser les déterminants de la satisfaction des bénéficiaires directs et finaux et, ensuite, d'évaluer leur satisfaction. Enfin, dans la conclusion, l'étude dresse quelques recommandations qui permettront de combler les faiblesses constatées et de consolider les acquis.

✓ *Analyse des déterminants de la satisfaction des bénéficiaires directs*

Tous les déterminants de la phase « dispositif régional de liaison Ecole – Entreprises » ont été jugés très importants par le Conseil Régional de Ségou. En revanche, l'APEJ déclare que la qualité des formations techniques d'appoint a été peu importante dans l'accompagnement des jeunes dans l'auto-emploi. Au niveau local, la CRA-S accorde peu d'importance aux plannings et déroulements des missions de supervision. Le FAFPA, est formel sur la qualité des équipements pédagogiques fournis aux opérateurs de formation : elle n'a pas été du tout déterminant dans le renforcement des capacités des opérateurs.

En se référant aux déclarations de l'INIFORP, l'apport de l'agent comptable n'a pas été très déterminant dans les activités préalables. Par ailleurs, dans le cadre de la réalisation des enquêtes par l'ONEF, la qualité des ressources humaines, les moyens financiers, les capacités de traitement, d'analyse et de présentation des résultats et la qualité des résultats des ateliers de préparation (ESE et ESB) ont été jugés très importants.

✓ *Analyse de la satisfaction des bénéficiaires directs*

Le dynamisme du partenariat public-privé et la qualité de la mise en œuvre des contrats par les CFP semblent être la cause de la faible satisfaction du Conseil Régional. Il nous est revenu que l'APEJ a moins apprécié les outils et moyens de suivi utilisés dans le cadre de l'accompagnement des jeunes dans l'auto-emploi. Par contre, la CRA-S se dit satisfaite de la concertation sur l'apprentissage rénové, la certification des apprentis et des maîtres d'apprentissage et de la coordination.

Quant au FAFPA, il n'est pas du tout satisfait de la qualité des équipements pédagogiques fournis aux opérateurs de formation. Par ailleurs, globalement, l'INIFORP n'est pas satisfait de l'implantation des programmes (formation de formateur). En analysant de façon détaillée l'activité de renforcement de capacités des cadres, au regard de certaines difficultés dans la collecte des données pour renseigner le cadre logique du dispositif de formation professionnelle dans la région de Ségou, l'ONEF affiche une faible satisfaction par rapport à l'ouverture de l'antenne régionale de Ségou.

✓ ***Analyse de la population des bénéficiaires finaux***

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme MLI/022 « Formation et Insertion professionnelle », 12 543 individus ont bénéficié d'une formation ou d'un appui dont 55% d'apprentis (apprentissage), 20% d'apprenants (Formation Initiale Qualifiante), 10% de maîtres d'apprentissage et 15% d'individus ayant bénéficié d'un appui à l'insertion.

✓ ***Analyse des déterminants de satisfaction des bénéficiaires finaux***

En moyenne 81,4% des apprentis, trouvent que la phase d'orientation et inscription est importante dans la réussite de leur formation. De manière globale, les apprentis formés dans les groupes de filières de l'agroalimentaire, de l'artisanat et de la menuiserie de bois et métalliques accordent plus d'importance à la communication et aux informations qu'à la facilité des démarches d'inscription. L'analyse de la phase d'orientation montre qu'en moyenne 83,8% des apprenants la jugent déterminante dans le processus de leur formation. Dans la phase d'orientation et inscription, les apprenants du groupe de filière teinture/tissage ont déclaré à l'unanimité que la communication et les informations sur la formation ont été déterminantes pour la réussite de cette phase de formation. En moyenne 70,1% des maîtres d'apprentissage trouvent que les conditions de délivrance (environnement) des formations sont primordiales, sauf pour ceux du groupe de filière photovoltaïque. En se référant aux déclarations des bénéficiaires de l'appui à l'insertion, on constate que la majorité des déterminants des conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASO a été moins déterminante dans le processus de création d'emplois ou d'insertion. Quant aux bénéficiaires dans le métier de l'élevage, ils sous-estiment le rôle des différents déterminants dans leur processus de création d'emplois ou d'insertion.

✓ ***Analyse de la satisfaction des bénéficiaires finaux***

Dans l'ensemble, les apprentis déclarent être satisfaits de l'ensemble des phases de leur formation, avec un taux basique global de 78,6%. Ainsi, ceux des filières froid/climatisation viennent en tête des perceptions positives avec un taux de 88,9% de satisfaction quant à la condition de délivrance des formations, l'orientation et l'inscription et la délivrance de la formation.

Quant aux apprenants, ils ont éprouvé une grande satisfaction par rapport aux déterminants de la formation initiale qualifiante avec un taux basique d'au moins de 85%. Il faut souligner que les apprenants du groupe de filière froid/climatisation sont aussi entièrement satisfaits de tous les déterminants de la formation initiale qualifiante.

Les maitres apprentis sont assez bien satisfaits des conditions de déroulement de leur formation, tenant compte de l'environnement, de la délivrance de la formation et de l'évaluation des acquis, avec un taux global de satisfaction 74,4%. Cependant, on observe une différence nette dans le secteur des BTP où les approbations sont quasi unanimes dans les critères d'évaluations continues, de délivrance des formations et d'environnement, avec des taux respectifs de 95,5 %, 95,5% et 100%.

Globalement, le taux de satisfaction des bénéficiaires de l'appui à l'insertion est 77%. L'analyse du taux de satisfaction basique selon le groupe de métier révèle que 92,2% des apprenants du groupe de métier de l'agriculture sont satisfaits de l'accompagnement, 80,2% pour les conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASSO et 79,7% pour la formation.

INTRODUCTION

Contexte et justification

Au Mali, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes occupent une place importante dans les différentes politiques et stratégies de développement du pays, en témoigne le choix politique d'opérationnaliser la Politique Nationale de Formation Professionnelle par Programme décennal de développement de la formation professionnelle et de l'emploi (PRODEFPE) 2012-2021 qui vise à « *mettre en place un dispositif modernisé et performant de réponse aux besoins de l'économie, susceptible d'offrir à la jeunesse des opportunités réelles d'insertion sur le marché du travail et de favoriser l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes issus des structures de formation* ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRODEFPE, l'Etat malien est appuyé par plusieurs partenaires techniques et financiers, dont la coopération luxembourgeoise (LuxDev) avec le Programme indicatif de coopération (PIC III) mis en œuvre par LuxDev dans la zone de concentration Sud du pays (Région de Ségou et Cercle de Yorosso). Le PIC III est composé de trois programmes, dont le programme MLI/022 « Formation et Insertion professionnelle » qui s'est fixé comme objectif global de « *soutenir la création d'emplois en priorité pour les femmes et les jeunes et les activités génératrices de revenus* », et comme objectif spécifique « *d'Accroître durablement et d'adapter les compétences professionnelles des femmes et des hommes du monde rural au marché de l'emploi* ».

Pour le suivi de la mise en œuvre du programme MLI/022, LuxDev et l'Observatoire National de l'Emploi et de Formation (ONEF)¹ ont signé une Conventions de Délégation de Fonds et de Mise en Œuvre (CDFMO) pour apporter un appui au dispositif national et régional de suivi-évaluation de l'emploi et de la formation professionnelle à travers la réalisation d'Enquêtes sur l'Insertion (IS) professionnelle des apprenants sortis des centres de formation appuyés par le programme MLI/022, d'Enquêtes de Satisfaction des Employeurs (ESE) des sortants desdits centre, d'enquêtes sur le devenir des bénéficiaires du fonds d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes mis en place par l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) dans le cadre du MLI/022 et d'Enquêtes de Satisfaction des Bénéficiaires (ESB) directs et finaux du programme MLI/022.

Pour réaliser cette étude, l'ONEF a bénéficié de l'accompagnement de l'équipe d'appui de l'UNESCO [Institut International de Planification de l'Education (IIPÉ)-UNESCO Dakar et Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest – Sahel à Dakar]. Cet appui a porté sur l'élaboration d'un guide méthodologique d'enquête sur la satisfaction des bénéficiaires, la formation de l'équipe technique de l'ONEF à cette démarche, l'application de la démarche pour réaliser la présente étude et la production du rapport.

Pour rappel, une enquête de satisfaction peut être réalisée de manière périodique (annuellement en général), à différents niveaux (national, régional ou local c'est-à-dire au niveau du centre de formation), pour un secteur économique, un groupe de filière, une filière, un métier ou un niveau

¹ Missions de l'ONEF : (i) faire des études et de la recherche afin de fournir aux décideurs et aux usagers des informations fiables et régulièrement actualisées sur le marché du travail, au niveau national et régional, pour une meilleure régulation de ce marché ; (ii) contribuer à instaurer une meilleure adéquation entre les besoins et les potentialités de l'économie, d'une part, et le système de formation, d'autre part.

de formation (CAP par exemple). Dans cette présente étude, le groupe de filière a été privilégié pour pallier le grand nombre de filières concernées et pour obtenir des bases d'analyses statistiques assez larges et significatives.

Objectifs de l'étude

L'objectif général est d'évaluer la satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du programme MLI/022. Il s'agit de produire un indicateur chiffré, représentation numérique d'un niveau de satisfaction globale ou spécifique, calculé à partir des réponses obtenues.

A travers le calcul de cet indicateur, il s'agira de façon spécifique de :

- vérifier l'adéquation entre le contenu du programme et l'offre de formation par rapport aux attentes des bénéficiaires directs et finaux ;
- analyser des données pouvant servir à orienter le contenu de nouveaux programmes indicatifs de coopération entre le Mali et LuxDev et celui des conventions de financement et de mise en œuvre ;
- analyser des données pouvant servir à orienter les prises de décisions de l'établissement de formation ou du dispositif de formation aux niveaux national, régional ou local par rapport aux déterminantes importantes de satisfactions. L'ESB permet ainsi de valoriser les forces de certaines filières de formation ou de sensibiliser le personnel pédagogique et les gestionnaires sur leurs faiblesses ;
- suivre l'évolution de cet indicateur dans le temps pour l'établissement de formation ou le dispositif de formation. Pour cela, l'ESB doit être réalisée régulièrement (périodicité à déterminer en fonction des ressources mobilisables) pour constituer une série de données longitudinales permettant d'analyser l'impact des décisions prises par l'établissement de formation ou le dispositif de formation.

Résultats attendus

A l'issue de cette étude, les résultats suivants sont attendus :

- les contenus des CDFMO du programme MLI/022, des formations et l'appui à l'insertion sont appréciés de manière factuelle et argumentés par rapport aux attentes des bénéficiaires directs et finaux ;
- des recommandations pour aider à orienter le contenu de nouveaux programmes indicatifs de coopération entre le Mali et LuxDev sont formulées ;
- des recommandations pour aider à orienter les prises de décisions de l'établissement de formation ou du dispositif de formation aux niveaux national, régional ou local pour une meilleure satisfaction des bénéficiaires finaux sont formulées ;
- un outil de suivi de l'évolution de cet indicateur dans le temps pour l'établissement de formation, le dispositif de formation ou pour les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des programmes de coopération est mis en place et renseigné régulièrement.

METHODOLOGIE

2.1. Délimitation du champ de l'étude et définition des bénéficiaires directs et finaux

Cette présente étude concerne les bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI022 « Formation et Insertion professionnelle ». Le champ de l'enquête couvre alors :

- la formation par apprentissage : les bénéficiaires sont des apprentis et le programme est mis en œuvre par la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou (CRA-S) ;
- la formation initiale qualifiante en mode résidentielle : les bénéficiaires sont des apprenants et le programme est piloté par le Conseil Régional de Ségou (CR-S) ;
- la formation des maîtres d'apprentissage : elle est mise en œuvre par l'INIFORP, elle concerne la formation des maîtres d'apprentissage ;
- l'appui à l'insertion des jeunes confié à l'APEJ.

L'enquête de satisfaction a donc ciblé les deux types de bénéficiaires. Les bénéficiaires directs ont ainsi exprimé le niveau de leur satisfaction par rapport à leur contribution à la mise en œuvre du programme MLI/022 à travers leurs CDFMO ou lettre d'entente, tandis que les bénéficiaires finaux se sont prononcés sur leur satisfaction par rapport aux programmes de formation, de renforcement de capacités et d'appui à l'insertion qu'ils ont reçus.

2.1.1. Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs sont les six signataires des conventions de délégation de fonds et de mise en œuvre (CDFMO) ou de lettre d'entente. Ces bénéficiaires et leurs rôles sont présentés ci-après.

- **le Conseil Régional de Ségou (CR-S)** s'occupe de la gestion du dispositif régional de formation professionnelle à travers l'animation du Cadre Régional de Gestion Partenariale de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (CRGP/FPE), le bon fonctionnement des centres de formation professionnelle publics (budget de fonctionnement, construction ou réhabilitation et équipements), la dynamisation de l'offre privée de formation et le rapprochement entre les centres de formation et les entreprises par l'intermédiaire des Bureaux de Liaison Ecole-Entreprises (BLEE).
- **la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou (CRA-S)** assure le suivi du dispositif d'apprentissage rénové de la formation continue pour le compte du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et d'Apprentissage (FAFPA) et du renforcement des capacités techniques des maîtres d'apprentissage (obtention du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) via la Validation des Acquis et Expériences (VAE). La supervision locale est assurée par les conseillers relais de la chambre régionale d'agriculture de Ségou et la supervision régionale, par l'équipe régionale qui organise également les certifications des apprentis et des maîtres d'apprentissage.
- **l'Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle (INIFORP)** appuie le dispositif national de la formation professionnelle et contribue à la mise en place d'un

Centre régional de ressources pédagogiques (C2R) pour la région de Ségou. Il s'agit essentiellement d'élaborer, de finaliser ou d'adapter des programmes de formation et des guides de l'apprenant d'une part et, d'autre part, d'appuyer l'implantation de ces programmes à travers la formation des formateurs des Centres de Formation Professionnelle (CFP) publics, des maîtres d'apprentissage et des animateurs des champs-écoles-paysans (CEP). Des missions mensuelles de suivi permettent de s'assurer de la bonne mise en œuvre des programmes de formation.

- ***l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ)*** apporte un appui à l'insertion professionnelle des jeunes à travers l'élaboration d'un manuel de procédures du Fonds National pour l'Emploi Jeune (FNEJ), la sensibilisation et la formation des jeunes, le financement et le suivi des projets des jeunes éligibles.
- ***le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)*** apporte un appui pour la formation continue (FC) du monde rural en habilitant et en renforçant les capacités des opérateurs de FC par une dotation en équipements pédagogiques, en identifiant les besoins en FC pour des actifs du monde rural dans les filières riz, fonio et sésame et en mettant en œuvre les formations avec les opérateurs.
- ***l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF)*** appuie le dispositif national et régional de suivi-évaluation de l'emploi et de la formation à travers la réalisation des enquêtes sur l'insertion professionnelle (hors famille) des apprenants sortis des centres appuyés par le programme MLI/022, la satisfaction des employeurs des sortants, la satisfaction des bénéficiaires directs et finaux et le devenir des jeunes bénéficiaires du fonds d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes mis en œuvre par l'APEJ.

2.1.2. Bénéficiaires finaux

Les bénéficiaires finaux sont tous ceux qui ont été touchés ou impactés par les réalisations des bénéficiaires directs : les apprentis formés par apprentissage, les apprenants ayant bénéficié d'une formation initiale qualifiante, les maîtres d'apprentissage formés, les formateurs, les conseillers-relais, actifs du monde rural formés dont les maîtres artisans impliqués dans la formation par apprentissage, les jeunes ayant bénéficié de l'appui à l'insertion (formation en entrepreneuriat, éducation financière, mentorat, prêt).

Si, pour les bénéficiaires directs, il est facile d'identifier les cibles de l'enquête que constituent les six structures ayant signé les CDFMO ou lettres d'entente et les acteurs qui ont été activement impliqués dans les activités, il est moins évident de déterminer avec précision la population des bénéficiaires finaux car toutes les listes de ces bénéficiaires ne sont pas disponibles ou rendues disponibles à temps. Ainsi, il a été proposé de retenir les quatre (4) bénéficiaires finaux suivants : les apprenants, les apprentis, les Maîtres d'apprentissage renforcés et les bénéficiaires d'un crédit d'appui à l'insertion.

2.2. Identification des déterminants et calcul des taux de satisfaction

2.2.1. Identification des déterminants de la satisfaction

Cette étape est extrêmement importante car ce sont ces déterminants qui permettent d'évaluer de manière détaillée la satisfaction des bénéficiaires.

2.2.1.1 Pour les bénéficiaires directs

Il était prévu d'identifier les déterminants lors d'un atelier regroupant tous les acteurs qui ont participé activement à la mise en œuvre des activités de chaque CDFMO ou lettre d'entente. Cependant, cette activité n'a pas pu être réalisée à cause de la crise sanitaire causée par la pandémie de la Covid-19. Pour identifier les déterminants (voir annexe 1 à 7), l'EAT-UNESCO a donc proposé de se référer au contenu des CDFMO et lettre d'entente signés avec LuxDev pour identifier les activités mises en œuvre par chaque bénéficiaire direct et en déduire les déterminants de satisfaction.

2.2.1.2 Pour les bénéficiaires finaux

Compte tenu de leur nombre important et des contraintes liées au temps, aux ressources et surtout au contexte sanitaire, les déterminants de leur satisfaction ont été pré-identifiés dans le questionnaire et la première partie de l'enquête donne l'opportunité aux enquêtés d'amender et de valider ces déterminants. En outre, des plages sont réservées dans le questionnaire pour permettre aux enquêtés d'identifier des déterminants qui leur paraissent importants et qui ne figurent pas dans le questionnaire. Toutefois, il faut noter que l'idéal est de séparer l'étape d'identification des déterminants de celle de l'enquête de satisfaction, c'est-à-dire l'étape d'évaluation de ces déterminants. Le contexte sanitaire a nécessité de s'adapter à cette situation inédite.

2.2.2. Calcul des taux de satisfaction

Le taux de satisfaction est représenté par la proportion des bénéficiaires directs ou finaux qui se disent satisfaits respectivement des déterminants (activités) de la convention et du dispositif de formation ou de l'appui à l'insertion qu'ils avaient jugés importants à très important.

La satisfaction du bénéficiaire peut alors être définie comme étant l'opinion qu'il a de la mise en œuvre de son programme (bénéficiaire direct) ou de la formation ou de l'appui à l'insertion reçu (bénéficiaire final) résultant de l'écart entre ses attentes (importance accordée aux déterminants) et sa perception après la mise en œuvre du programme ou à la fin de la formation ou de l'appui à l'insertion (évaluation de ces déterminants).

La satisfaction peut être exprimée de deux manières :

- globalement : c'est la satisfaction basique ou de cœur ;
- sur la base d'analyse d'éléments détaillés des motifs de satisfaction (déterminants de la satisfaction) : c'est la satisfaction synthétique ou de tête.

Les taux de satisfaction seront donc calculés selon ces deux modalités.

2.2.2.1. Taux de satisfaction basique ou de cœur

La satisfaction basique ou de cœur est exprimée de manière spontanée. Pour obtenir cette spontanéité, les questions relatives à la satisfaction sont placées au début de la section sur la satisfaction. Il est donc calculé à partir de la satisfaction globale suivant les champs d'évaluation. Pour ce cas, n_s est le nombre de bénéficiaires se disant satisfaits ou très satisfaits par rapport aux activités (déterminants de la satisfaction) de la convention pour lesquelles ils avaient exprimé une attente importante ou très importante. Le taux global noté ts_G se calcule selon la formule suivante :

$$ts_G = \frac{1}{\sum_{i=1}^3 \bar{s}_i} \sum_{i=1}^3 \bar{s}_i * ts_{C_i}$$

Où $\bar{s}_i$ est le score ou coefficient correspondant à la moyenne des niveaux d'importance du bénéficiaire par rapport au champ d'évaluation C_i et ts_{C_i} est le taux de satisfaction de C_i obtenu à partir des réponses des bénéficiaires.

2.2.2.2. Taux synthétique ou taux de tête

Il correspond à une moyenne des taux obtenus suivant les différentes caractéristiques qui composent chaque champ caractéristique.

Dans ce cas, n_s est le nombre de bénéficiaires ayant choisi les modalités : important et très important par rapport aux caractéristiques ; et ayant évalué ceux-ci : satisfait et très satisfait.

Soit C un champ d'évaluation composé de l caractéristiques c_i , i allant de 1 à l . Soit $\bar{s}_i$ le score ou coefficient correspondant à la moyenne des niveaux d'importance (notés s_i) des bénéficiaires par rapport à cette caractéristique c_i . Considérons de façon arbitraire que $s_i \in \{0, 1, 2, 3\}$.

Soient n_e le nombre de bénéficiaires enquêtés et n_i le nombre de bénéficiaires satisfaits par rapport à la caractéristique c_i . Le taux de satisfaction ts_{c_i} pour la caractéristique c_i et donné par :

$$ts_{c_i} = \frac{n_i}{n_e}$$

Le taux de satisfaction synthétique ou taux de tête ts_C relatif au groupe de caractéristique C est donné par :

$$ts_C = \frac{1}{\sum_{i=1}^l \bar{s}_i} \sum_{i=1}^l \bar{s}_i * ts_{c_i}$$

A partir de cette formule, tous les taux de satisfaction sont calculés suivant les différents champs d'évaluation. La moyenne pondérée de ces taux représente **le taux de satisfaction globale**. On obtient la formule suivante du taux de satisfaction global ts_G :

$$ts_G = \frac{1}{\sum_{i=1}^3 \bar{s}_i} \sum_{i=1}^3 \bar{s}_i * ts_{C_i}$$

Où s_i est le score ou coefficient correspondant au niveau d'importance du bénéficiaire par rapport au groupe C_i .

2.3. Regroupement des filières-métiers et filières de formation

Compte tenu du nombre assez élevé de métiers et de formations délivrés, il est apparu nécessaire de procéder à des regroupements pour faciliter l'analyse et assurer le critère de représentativité. Plusieurs classifications sont possibles comme en deux groupes de filière, à savoir le groupe Agrosylvopastoral et le groupe Artisanat. Cependant, compte tenu du contexte de l'étude, ces classifications ne permettent pas une analyse fine de la satisfaction des bénéficiaires finaux à travers ces filières de formation. Ainsi, le choix est fait de regrouper les filières de formations semblables ou assez proches pour être considérées comme un groupe de filière².

C'est dans cette logique que dix (10) groupes de filière-métiers ont été constitués pour les Maîtres d'Apprentissage et les apprentis/CRA-S, à savoir : Agriculture, Agroalimentaire, Artisanat, BTP, Couture/Coiffure, Elevage, Froid/Climatisation, Mécanique auto/2Roues, Menuiserie bois/métallique et Photovoltaïque. Pour les bénéficiaires de la formation initiale qualifiante, douze (12) groupes de filière-métiers ont été constitués, à savoir : Agriculture/Elevage, Agroalimentaire, BTP, Couture/Coiffure, Froid/Climatisation, Maintenance informatique, Mécaniques, Menuiserie bois /métallique, Opérateur de machines spécialisées, Photovoltaïque, Gestion/Commerce de produits agricoles et Teinture/Tissage. Enfin, pour les bénéficiaires de l'appui à l'insertion, quatre (4) groupes des filières-métiers ont été constitués : Agriculture, Elevage, Artisanat et Commerce.

2.4. Echantillonnage et calcul de la taille des échantillons

Les six (6) bénéficiaires directs signataires d'une CDFMO ou d'une lettre d'entente ont été enquêtés avec tous les groupes d'acteurs qui ont participé activement à la mise en œuvre des activités des CDFMO ou des lettres d'entente. Dans la mesure où il n'y a pas eu d'échantillonnage, des focus-groupes et des entretiens individuels ont été réalisés. Le choix des enquêtés s'est fait selon leur degré de participation dans la réalisation des activités de la CDFMO ou des lettres d'entente. En effet, toutes les personnes des structures bénéficiaires, qui ont participé activement dans la mise en œuvre de la CDMO ou des lettres d'entente ont été interviewées.

Quant aux bénéficiaires finaux, la taille globale de la population, constituée des apprenants, des apprentis, des MA et des bénéficiaires de financement d'appui à l'insertion, est de 12 543 individus répartis comme suit :

Tableau i : Répartition de la population des bénéficiaires finaux

Types d'appui	Population mère	Taille Echantillon
Appui insertion/ APEJ	1 938	320
MA /INIFORP	1 244	293
Apprentissage/ CRA-S	6 893	363
Apprenants /CR-S	2 468	332
Total	12 543	1308

Source : Base de sondage (APEJ, INIFORP, CRA, CRS)

² Pour plus d'information sur la composition des groupes de filière, voir annexe

Les tailles des échantillons sont calculées en appliquant la formule suivante :

$$\text{Taille de l'échantillon} = \frac{\frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2}}{1 + \left(\frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2 N} \right)}$$

- z : Niveau de confiance, en prenant un niveau de confiance de 95 % et la valeur de z est 1,96.
- p : proportion estimée de la population qui présente la caractéristique, soit p=0,5,
- e : Marge d'erreur fixée à 5 %.

2.5. Préparation et réalisation de l'enquête

L'enquête a nécessité le recrutement et la formation de quinze (15) enquêteurs et la mobilisation de quatre (4) superviseurs, pour toute l'opération de collecte. Ceux-ci ont été répartis dans les cercles où se trouvaient un nombre important de bénéficiaires. Cela a permis une meilleure optimisation des déplacements sur le terrain.

La formation a été faite en français et en bamanankan pour familiariser les enquêteurs avec les formulations les plus correctes des questions. À l'issue de la formation, les agents qui devaient aller sur le terrain ont eu une connaissance approfondie du rôle à jouer afin d'atteindre le maximum d'efficacité dans les travaux de collecte sur le terrain.

RESULTATS DE L'ETUDE

3.1. Analyse des déterminants de la satisfaction des bénéficiaires directs

Cette partie est consacrée à l'analyse des déterminants de satisfaction des structures impliquées dans la mise en œuvre du programme MLI022 dans sa zone d'intervention selon leurs domaines d'intervention respectifs. Dans la collecte des données, ont été privilégiées les personnes qui ont participé activement à la mise en œuvre des activités de leur structure. Un guide d'entretien a été conçu pour chaque structure bénéficiaire et la définition des déterminants de sa satisfaction et leur classement dans une échelle à quatre (4) niveaux : pas important, peu important, important et très important.

3.1.1. Conseil Régional de Ségou (CR-S)³

Dans le cadre de la mise en œuvre de la lettre d'entente liant le Conseil Régional de Ségou au programme MLI022 (LuxDev), cinq principales activités ont été exécutées, à savoir l'animation du CRGP/FPE, le fonctionnement des Centres de Formation Professionnelle (CFP) publics de la région, la dynamisation de l'offre de formation privée, le dispositif régional de liaison « Ecole – Entreprise » et l'équipement des centres de formation publics.

- **Animation du CRGP/FPE** : la mise en place et le fonctionnement du secrétariat permanent, ainsi que l'orientation régionale ont été jugés très importants par le CR-S.
- **Fonctionnement des CFP publics** : le CR-S considère que le recrutement des formateurs et l'appui aux CFP pour la mise en œuvre de formations non prises en charge par l'Etat, mais en cohérence avec le programme MLI/022 ont été très importants. Par contre, l'ouverture des filières identifiées n'a pas été ou a été peu importante dans le fonctionnement des CFP.
- **Dynamisme de l'offre de formation privée** : pour le CR-S, le processus de sélection des CFP privés de formation a été très important dans la recherche de dynamisation de l'offre privée. Il a jugé le partenariat public-privé et la qualité de la mise en œuvre des contrats justes importants.
- **Dispositif régional de liaison écoles-entreprises** : Tous les déterminants du dispositif ont été jugés très importants par le CR-S. Il s'agit du processus de sélection des CFP, la mise en œuvre des conventions de stage, l'appui budgétaire aux CFP pour le fonctionnement et l'équipement pédagogique et le suivi trimestriel des plans d'action.
- **Equipement des CFP publics** : pour le CR-S, les procédures d'acquisition et la qualité des investissements complémentaires ont été très déterminants dans la phase d'équipement des centres de formation publics. Néanmoins, la gestion et maintenance de ces investissements a été jugé important par le Conseil Régional.

³ Voir Annexe 2 : Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités du CR-S

3.1.2. Chambre Régionale de l'Agriculture de Ségou (CRA-S)⁴

La convention signée entre la Chambre Régionale de l'Agriculture de Ségou et LuxDev a été mise en œuvre à travers les activités suivantes : la certification des apprentis et des Maîtres d'Apprentissage (MA), la coordination, le renforcement des capacités techniques, la concertation sur l'apprentissage rénové et le suivi des formations par apprentissage et continue.

- ***Suivi des formations par apprentissage et continue*** : le suivi des formations par apprentissage et continue est effectué à deux niveaux, local et régional. Au niveau local, les bénéficiaires accordent une très grande importance aux déterminants comme le processus d'identification et de sélection des MA, le processus de sélection des apprentis et la relation avec le dispositif régional de supervision. Quant aux compétences des conseillers relais (Renforcement technique), aux conditions matérielles et logistiques des visites mensuelles, la qualité des rapports mensuels de supervision, la prise en compte des recommandations de la supervision locale dans la mise en œuvre des formations, la relation avec la CRA-S, l'importance accordée à ces déterminants est en deçà de celle accordée aux trois précédents. Par contre, ils accordent peu d'importance aux plannings et déroulement des missions de supervision. Cependant, au niveau régional, ils accordent au moins de l'importance aux déterminants du suivi des formations par apprentissage et continue. Les déterminants comme la composition de l'équipe régionale, le planning et déroulement des missions de supervision, la visite des Ateliers-Ecoles (AE) et des Champs-Ecoles (EC) ont été jugés très importants par les bénéficiaires. Les conditions matérielles et logistiques des missions mensuelles et les entretiens avec les conseillers relais ont été aussi appréciés mais de façon juste.
- ***Concertation sur l'apprentissage rénové*** : il existe deux rencontres dans le cadre de la concertation sur l'apprentissage rénové, la rencontre de restitution et la rencontre technique. Pour la rencontre de restitution, six déterminants de satisfaction ont été identifiés. Le profil des participants aux rencontres de restitution, la périodicité des rencontres (trimestrielle), le contenu des bilans trimestriels et la préparation et organisation des rencontres ont été jugés très importants. Par contre, la programmation des activités et la mise en œuvre et suivi des recommandations ont été moins appréciées que les autres déterminants de l'activité de « rencontre de restitution ». Quant à la rencontre technique, seul le profil des participants aux rencontres techniques a été jugé très important par les bénéficiaires. En effet, ils ont aussi accordé une importance aux séances de travail sur les plans d'action, à la stabilisation des bases de données et à la mise en œuvre et suivi des recommandations mais cette importance est en deçà de celle accordée au profil des participants aux rencontres techniques.

⁴ Voir Annexe 6 et 7 : Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de la CRA-S

- **Renforcement des capacités techniques :** le renforcement des capacités techniques (RCT) est composé des renforcements des capacités techniques des maîtres d'apprentissage pour être certifiés en CQP par la VAE et des conseillers relais sur l'évaluation des formations continues. Pour les maîtres d'apprentissage, les bénéficiaires (CRA-S) ont beaucoup apprécié les supports techniques et pédagogiques des RCT, la pédagogie des formateurs et l'impact du RCT sur la qualité de la prestation des MA. Ils trouvent que le contenu du programme de RCT par rapport à une certification par la VAE et la durée des sessions de RCT sont justes importants. Par contre, les lieux des RCT ont été jugés peu importants dans le cadre du renforcement des capacités techniques des maîtres d'apprentissage pour être certifiés en CQP par la VAE. Quant au renforcement des capacités des conseillers relais sur l'évaluation des formations continues, les bénéficiaires (CRA-S) déclarent que le contenu du programme de RCT, la pédagogie des formateurs et l'amélioration de la qualité de suivi des formations continues ont été très déterminants dans la mise en œuvre de cette activité. Néanmoins, les supports techniques et pédagogiques des RCT et la durée des sessions de RCT sont jugés justes importants. Comme dans le renforcement des capacités techniques des MA, les lieux des RCT ont aussi été jugés peu importants dans le renforcement des capacités des conseillers relais.
- **Coordination :** tous les déterminants ont été jugés importants, à savoir, la disponibilité des ressources au moment opportun, la qualité de la planification des activités (plans), la qualité du suivi des activités (rapports), la qualité de la gestion financière et la qualité du rapport final.
- **Certification des apprentis et des Maîtres d'Apprentissage :** comme dans la coordination, le choix des centres ayant abrité la certification, l'information et sensibilisation des cibles, le suivi des opérations de certification par les conseillers relais, la composition des jurys, le suivi de l'ensemble des activités de certification par la CRA-S ont été très importants dans la certification des apprentis et des maîtres d'apprentissage.

3.1.3. Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle (INIFORP) ⁵

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre l'INIFORP et LuxDev à travers le Programme MLI022, trois activités ont été réalisées par l'INIFORP, à savoir, les activités préalables, l'élaboration/adaptation de programmes de formation et l'implantation des programmes (formation de formateur).

- **Activités préalables :** en se référant aux déclarations de l'INIFORP, les procédures de passation de marchés intellectuels et l'adaptation des procédures comptables et financières aux besoins spécifiques de la CDFMO n'ont pas été déterminantes dans les activités préalables. Cependant, ils jugent important l'apport de l'agent comptable affecté.
- **Elaboration/adaptation de programmes de formation :** plusieurs déterminants ont été identifiées à travers différentes phases pour juger cette activité. Dans la phase de

⁵ Annexe 5: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de l'INIFORP

l'apport/coaching de l'expertise externe, l'harmonisation des méthodes d'intervention, l'élaboration du plan d'action stratégique et de la définition des processus opérationnels de réalisation des missions, ont été jugés très importants. Quant à la phase d'élaboration des guides d'apprenants, l'apport de l'expertise externe pour la finalisation des anciens programmes et l'approche discontinue Formation/Action ont été jugés respectivement importants et très importants dans la réalisation des activités préalables. Le plan d'action pour élaboration des programmes semble être le déterminant le plus important par rapport aux conditions de tenue des ateliers d'élaboration (AST, projets de formation, programmes d'étude et guides) dans la phase d'élaboration de nouveaux programmes de formation. Dans la phase de traduction / adaptation des guides à l'apprentissage, le processus de mise en œuvre du plan d'action a peu d'importance. Ce sont les processus d'élaboration du plan d'action pour traduction/adaptation guides et les conditions de tenue des ateliers de traduction, qui ont été jugés importants dans cette dernière phase de la réalisation des activités préalables.

- ***Implantation des programmes (formation de formateur)*** : tous les déterminants identifiés à travers différentes phases, dans la réalisation de l'activité d'implantation des programmes (formation de formateur) ont été jugés très importants à l'exception des conditions de réalisation des missions de suivi et l'apport des résultats des missions de suivi. Ces deux déterminants ont été jugés respectivement important et peu important, ils se trouvent tous deux dans la phase de missions de suivi terrain. Par ailleurs, dans la phase d'implantation et formation de formateur, le contenu du programme de formation, l'approche méthodologique utilisée et le déroulement des sessions de formation, constituent les déterminants de cette phase. Dans la phase de formation pédagogique des maîtres d'apprentissage, on y trouve les mêmes déterminants que dans la phase d'implantation et formation de formateurs.

3.1.4. Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ)⁶

A travers l'Accord N°MLI022 16 1383 signé avec LuxDev, l'APEJ a mis en œuvre la convention signée entre elle et LuxDev à travers les activités suivantes : l'élaboration du manuel de procédures du Fonds National pour l'Emploi Jeune (FNEJ), la sensibilisation et la formation des jeunes à l'entrepreneuriat, l'accompagnement des jeunes dans l'auto-emploi et la facilitation/accroissement de l'accès au capital et au financement des jeunes entrepreneurs.

- ***Elaboration du manuel de procédures du FNEJ*** : L'apport de l'expertise externe dans l'élaboration du manuel de procédures du FNEJ et le processus de validation du manuel étant les deux déterminants liés à l'élaboration du manuel de procédures du FNEJ, sont jugés très importants dans la réalisation de cette activité.
- ***Sensibilisation et formation des jeunes à l'entrepreneuriat*** : la sensibilisation, la qualité de la formation des jeunes à l'entrepreneuriat et la création d'entreprise (CREE) et la coordination DEJ/DEFIG/Antenne APEJ⁷ ont été très importantes mais la qualité du travail des BLEE pour informer et sensibiliser les jeunes sur les opportunités de stages et de création d'activités a été juste importante.

⁶ Voir Annexe I : Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de l'APEJ

⁷ La Coordination DEJ/DEFIG/Antenne APEJ : Département Entrepreneuriat Jeunesse/ Département Finance et Garantie.

- ***Accompagnement des jeunes dans l'auto-emploi*** : L'accompagnement des jeunes dans l'auto-emploi semble être une activité très sensible car son appréciation est liée à plusieurs déterminants, à savoir la qualité du suivi des jeunes par Bureaux d'études et prestataires de formations, les outils et moyens de suivi des jeunes par APEJ, la qualité du monitorat (coaching professionnel), la qualité des formations en gestion d'entreprise (GERME simplifié), la qualité des formations techniques d'appoint et la qualité des Formations en éducation financière. Cependant, les outils et moyens de suivi des jeunes par APEJ, la qualité du monitorat (coaching professionnel), la qualité des formations en gestion d'entreprise (GERME simplifié) et la qualité des formations en éducation financière ont été très importants dans cette activité. Par contre, l'APEJ déclare que la qualité des formations techniques d'appoint a été peu importante dans l'accompagnement des jeunes dans l'auto-emploi.
- ***Facilitation/accroissement de l'accès au capital et au financement des jeunes entrepreneurs*** : dans ce dernier volet de la convention, le respect des critères de ciblage des projets pour financement a été très important contrairement à la pertinence de l'instrument ad hoc mis en place avec l'aide de l'expertise qualifiée qui est jugé juste important.

3.1.1. Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage⁸

La convention signée entre LuxDev à travers le programme MLI022 et le FAFPA, a permis la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités, à savoir : l'identification et habilitation d'opérateurs de formation, le renforcement des capacités des opérateurs (fonds d'équipement pédagogique) et la formation continue pour les actifs du monde rural.

- ***Identification / habilitation d'opérateurs de formation*** : dans cette phase, six déterminants ont été identifiés. Il s'agit des procédures et critères d'habilitation, la capacité formative (équipements, infrastructures, personnels) des opérateurs, la qualité de la base de données des opérateurs, les conditions de réalisation des missions de suivi des opérateurs, les résultats des missions de suivi des opérateurs et les résultats des ateliers régionaux annuels de capitalisation. Ces déterminants ont été tous jugés aux moins importants. Cependant deux déterminants sortent du lot, il s'agit des procédures et critères d'habilitation et la capacité formative (équipements, infrastructures, personnels) des opérateurs, qui ont été jugés très importants.
- ***Renforcement des capacités des opérateurs (fonds d'équipement pédagogique)*** : six déterminants ont été aussi identifiés dans cette phase. Parmi ces six déterminants, deux ont été jugés très importants, il s'agit de la pertinence des critères d'attribution des subventions d'équipement et la composition de la commission d'analyse des besoins des opérateurs. Bien vrai que la composition de la commission d'analyse des besoins des opérateurs soit jugée très importante mais son fonctionnement a été jugé juste important. Comme le fonctionnement a été jugé juste important donc logiquement les résultats de la commission d'analyse des besoins des opérateurs et la rapidité dans l'acquisition des équipements pédagogiques par le FAFPA sont jugés peu importants.

⁸ Annexe 3 : Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités du FAFPA

Le FAFPA est formel sur ce déterminant, la qualité des équipements pédagogiques fournis aux opérateurs de formation, n'a pas été du tout déterminant dans le renforcement des capacités des opérateurs.

- **Formation continue pour les actifs du monde rural** : la pertinence des besoins en formation des professionnels des filières riz, fonio et sésame identifiés par la commission d'analyse des besoins, l'efficacité dans la mise en œuvre du plan de formation dans les centres de formation et l'efficacité dans la mise en œuvre du plan de formation dans les champs-écoles des paysans, ces trois déterminants ont été très importants dans la mise en œuvre de la formation continue pour les actifs du monde rural.

3.1.2. Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF)⁹

L'observatoire National de l'Emploi et de la Formation a été sollicité dans le cadre de la mise en œuvre du Programme MLI022, à réaliser des enquêtes, pour renseigner le cadre logique du projet. De ce fait, l'ONEF a bénéficié du renforcement de la capacité de ses cadres dans la réalisation de ses différentes enquêtes de la part du projet.

- **Réalisation des enquêtes** : la qualité des ressources humaines, les moyens financiers, les capacités de traitement, d'analyse et de présentation des résultats et la qualité des résultats des ateliers de préparation (ESE et ESB) ont été jugés très importants dans le cadre de la réalisation des enquêtes. En effet, les processus de mise en place des enquêtes (TDR et mise en place du budget), les processus et dispositif de supervision des enquêtes, la qualité des résultats des Ateliers de restitution (les 4 types d'enquête) et le niveau d'implication des partenaires régionaux (DREF, CR, CR-S, APEJ, ANPE, Responsables des CFP/IFP) ont été jugés importants, une importance minimisée par rapport aux premiers déterminants cités.
- **Renforcement de capacités** : globalement le renforcement des capacités des cadres de l'ONEF a été jugé important, même si la pérennisation du financement de l'ONEF sort du lot. Ce déterminant a été jugé très important contrairement aux autres, qui ont été jugés importants

3.2. Analyse de la satisfaction des bénéficiaires directs

L'analyse de la satisfaction des bénéficiaires porte d'abord et de manière globale sur les phases de formation et d'appui à l'insertion et sur les déterminants de chaque phase. Pour rappel, le calcul de ces taux ne prend en compte que les modalités (pas satisfait, peu satisfait, satisfait et très satisfait).

Pour mesurer la satisfaction des bénéficiaires de manière globale, deux types de taux de satisfaction ont été utilisés :

- ❖ **Un taux basique ou de cœur** : le taux est dit basique ou de cœur parce qu'il est calculé sur la base des déclarations des bénéficiaires sur leur niveau de satisfaction global par rapport à chacune des phases de formation ou d'appui à l'insertion. Dans le questionnaire, la question sur la satisfaction globale est positionnée au début pour capter

⁹ Annexe 5 : Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de l'ONEF

le sentiment de l'enquête avant d'approfondir l'analyse avec le deuxième type de taux. C'est pourquoi ce premier type de taux est dit « de cœur ».

- ❖ **Un taux synthétique ou de tête :** le calcul de ce taux est fait pour chaque déterminant de chaque phase de formation ou d'appui à l'insertion. Les résultats de chaque phase de formation ou d'appui à l'insertion sont ensuite agrégés et un taux de satisfaction pondéré est calculé pour cette phase de formation ou d'appui à l'insertion. La même démarche est utilisée pour le calcul du taux global synthétique qui agrège les taux de chaque phase de formation ou d'appui à l'insertion.

3.2.1. Conseil Régional de Ségou (CR-S)

Dans sa lettre d'entente, le CR-S avait en charge la mise en œuvre de cinq principales activités. L'enquête révèle les niveaux de satisfaction suivante pour chaque activité :

- **Création et animation du CRGP/FPE :** le CR-S est très satisfait de l'ensemble des actions réalisées, à la savoir l'élaboration du texte portant création du CRGP/FPE, la mise en place et le fonctionnement du secrétariat permanent et les orientations régionales qui ont été prises par le CRGP/FPE ;
- **Fonctionnement des CFP publics :** le CR-S est très satisfait du recrutement des formateurs et de l'appui apporté aux CFP pour la mise en œuvre des formations pertinentes pour le programme MLI/022, mais non pris en charge par l'Etat. Pour l'ouverture des filières identifiées, le CR-S marque une satisfaction moindre par rapport aux deux premières actions, même s'il est tout de même satisfait. D'ailleurs, il recommande, ultérieurement, d'accompagner l'ouverture des nouvelles filières par le recrutement des nouveaux formateurs spécialisés dans ces filières ;
- **Dynamisation de l'offre de formation privée :** si le CR-S est très satisfait du processus de sélection des CFP privés de formation, il l'est un peu moins pour le partenariat public-privé et la qualité de la mise en œuvre des contrats par les CFP qui semblent atténuer la satisfaction globale, même si le CR-S se dit satisfait par rapport à ces deux déterminants ;
- **Dispositif régional de liaison « École –Entreprise » :** le CR-S est très satisfait de l'ensemble de cette activité, à savoir le processus de sélection des CFP, la mise en œuvre des conventions de stage (qualité et nombre), l'appui aux CFP pour leur fonctionnement et l'équipement pédagogique et la mise en œuvre et le suivi trimestriel des plans d'actions ;
- **Equipements fournis aux centres de formation publics :** le CR-S trouve que les procédures d'acquisition et la qualité des investissements complémentaires ont été très satisfaisantes. En revanche, la gestion et la maintenance de ces investissements a été satisfaisantes selon la déclaration du CR-S.

3.2.2. Chambre Régionale de l'Agriculture de Ségou (CRA-S)

Globalement les bénéficiaires sont satisfaits du suivi des formations par apprentissage et continue et cela quel que soit le niveau de supervision (local ou régional). Comme le suivi des formations par apprentissage et continue, les bénéficiaires sont satisfaits des renforcements des capacités techniques des Maîtres d'Apprentissage (MA) pour être certifiés en CQP par la VAE

et des conseillers relais (CR) sur l'évaluation des formations continues. Par ailleurs, les bénéficiaires sont très satisfaits de la concertation sur l'apprentissage rénové, de la certification des apprentis et des maîtres d'apprentissage et de la coordination. Cette satisfaction des bénéficiaires pour la concertation sur l'apprentissage rénové s'explique par une forte satisfaction au niveau des rencontres de restitution et techniques.

- ***Suivi des formations par apprentissage et continue :*** l'analyse plus détaillée la satisfaction des bénéficiaires montre que des déterminants comme le processus d'identification et de sélection des MA, le processus de sélection des apprentis, la prise en compte des recommandations de la supervision locale dans la mise en œuvre des formations constituent la base de la satisfaction au niveau de la supervision locale. Au niveau régional, bien que les bénéficiaires soient très satisfaits de la composition de l'équipe régionale, de la visite des Ateliers-Ecoles (AE) et des Champs-Ecoles (EC) et les entretiens avec les conseillers relais, cependant ils sont peu satisfaits des conditions matérielles et logistiques des missions mensuelles.
- ***Concertation sur l'apprentissage rénové :*** cette forte satisfaction globale pour la concertation sur l'apprentissage rénové a été induite par leur niveau de satisfaction par rapport au profil des participants aux rencontres de restitution, à la périodicité des rencontres (trimestrielle), au contenu des bilans trimestriels, à la préparation et organisation des rencontres lors des restitutions et aussi du profil des participants, des séances de travail sur les plans d'action, à la stabilisation des bases de données lors des rencontres techniques. Par contre, quel que soit le type de rencontre, la satisfaction des bénéficiaires par rapport à la mise en œuvre et suivi des recommandations n'atteint pas le niveau de satisfaction globale.
- ***Renforcement des capacités techniques :*** quant aux renforcements des capacités techniques, les bénéficiaires sont satisfaits de tous les déterminants de satisfaction. Bien que les lieux des RCT ne soient pas trop déterminants dans le renforcement des capacités techniques mais les bénéficiaires restent très satisfaits de ces lieux et cela que soit le type de renforcement des capacités.
- ***Coordination :*** la forte satisfaction des bénéficiaires par rapport à la coordination semble être tirée vers le haut par ces fortes satisfactions des bénéficiaires par rapport aux déterminants comme la disponibilité des ressources au moment opportun, la qualité du suivi des activités, la qualité de la gestion financière et la qualité du rapport final. Néanmoins, les bénéficiaires sont satisfaits par rapport à la qualité de la planification des activités (plans) mais pas très satisfaits.
- ***Certification des apprentis et des Maîtres d'Apprentissage :*** Comme la coordination, les bénéficiaires sont très satisfaits de tous les déterminants de l'activité de la certification des apprentis et des Maîtres d'Apprentissage sauf, l'information et sensibilisation des cibles où ils affichent juste une satisfaction.

3.2.3. Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle (INIFORP)

Globalement, l'INIFORP a exprimé une satisfaction par rapport aux activités préalables et à l'élaboration / adaptation de programmes de formation. Par contre, il n'est pas du tout satisfait de l'implantation des programmes (formation de formateur). Cette insatisfaction a été induite par la non-application des programmes de formation par beaucoup de formateurs, l'absence de

planification des activités de formation et la non-maitrise du processus d'évaluation des apprentissages par les formateurs.

- **Activités préalables** : En analysant de façon détaillée, l'INIFORP montre une satisfaction par rapport aux activités préalables. Il est satisfait des procédures de passation de marchés intellectuels, de l'apport de l'agent comptable affecté et l'adaptation des procédures comptables et financières aux besoins spécifiques de la CDFMO. Pour rappel, les procédures de passation de marchés intellectuels et l'adaptation des procédures comptables et financières aux besoins spécifiques de la CDFMO, n'ont pas été importantes.
- **Elaboration/adaptation de programmes de formation** : L'INIFORP est très satisfait de l'harmonisation des méthodes d'intervention, l'un des déterminants de la phase de l'apport/coaching de l'expertise externe. En revanche, il semble être moins satisfait par rapport aux conditions de tenue des ateliers d'élaboration (AST, projets de formation, programmes d'étude et guides). Effet, il affiche juste une satisfaction par rapport aux autres déterminants.
- **Implantation des programmes (formation de formateur)** : globalement, l'INIFORP n'est pas satisfait de l'implantation des programmes (formation de formateur). Par contre, exprimé de façon détaillée, il ressort une forte satisfaction par rapport à plusieurs déterminants de satisfaction de cette activité. On y trouve une très forte satisfaction pour les déterminants comme le contenu du programme de formation et l'approche méthodologique utilisée, dans les phases d'implantation/formation de formateurs et formation pédagogique des maîtres d'apprentissage. La seule insatisfaction dans cette analyse détaillée a été enregistré dans la phase de Missions de suivi terrain et il s'agit du déterminant apport des résultats des missions de suivi.

3.2.1. Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ)

Globalement, l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) est très satisfaite de l'élaboration du manuel de procédures du FNEJ, la sensibilisation et la formation des jeunes à l'entrepreneuriat et l'accompagnement des jeunes dans l'auto-emploi. Néanmoins, elle est juste satisfaite de la facilitation/accroissement de l'accès au capital et au financement des jeunes entrepreneurs.

- **Elaboration du manuel de procédures du FNEJ** : Quelle que soit la méthode utilisée, l'APEJ reste très satisfaite de tous les déterminants de l'élaboration du manuel de procédures du FNEJ, à savoir l'apport de l'expertise externe et le processus de validation du manuel.
- **Sensibilisation et formation des jeunes à l'entrepreneuriat** : Exprimée de façon globale, la satisfaction des bénéficiaires est très forte par rapport à la sensibilisation et formation des jeunes à l'entrepreneuriat mais ils sont justes satisfaits de la qualité du travail des BLEE pour informer et sensibiliser les jeunes sur les opportunités de stages et de création d'activités, l'un des trois déterminants de l'activité.
- **Accompagnement des jeunes dans l'auto-emploi** : par ailleurs, la satisfaction des bénéficiaires directs par rapport à l'accompagnement des jeunes dans l'auto est surestimée car de façon détaillée, les bénéficiaires finaux sont peu satisfaits des outils et moyens de suivi des jeunes par APEJ et de la qualité des formations techniques

d'appoint. Il faut noter quand même, ils sont très satisfaits de la qualité des formations en éducation financière.

- ***Facilitation/accroissement de l'accès au capital et au financement des jeunes entrepreneurs*** : L'APEJ affiche une très grande satisfaction quant au respect des critères de ciblage des projets pour financement. Néanmoins, elle est satisfaite de la pertinence de l'instrument ad hoc mis en place avec l'aide de l'expertise qualifiée.

3.2.1. Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage

Globalement, l'identification / habilitation d'opérateurs de formation et la formation continue pour les actifs du monde rural ont été très satisfaisantes. Par contre, le FAFPA n'a pas été satisfait du renforcement des capacités des opérateurs (fonds d'équipement pédagogique) dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre LuxDev.

- ***Identification / habilitation d'opérateurs de formation*** : L'analyse détaillée de la satisfaction par rapport aux différentes activités de cette phase montre que le FAFPA est très satisfait des procédures et critères d'habilitation mais il est juste satisfait des autres déterminants de satisfaction liés à l'activité d'identification / habilitation d'opérateurs de formation.
- ***Renforcement des capacités des opérateurs (fonds d'équipement pédagogique)*** : Le FAFPA est satisfait de la pertinence des critères d'attribution des subventions d'équipement, la composition de la commission d'analyse des besoins des opérateurs et du fonctionnement de la commission d'analyse des besoins des opérateurs. Par contre, il a une faible satisfaction par rapport aux résultats de la commission d'analyse des besoins des opérateurs et à la rapidité dans l'acquisition des équipements pédagogiques par le FAFPA. Cependant, le FAFPA n'est pas du tout satisfait de la qualité des équipements pédagogiques fournis aux opérateurs de formation.
- ***Formation continue pour les actifs du monde rural*** : cette très forte satisfaction enregistrée par rapport à la formation continue des actifs du monde rural n'est pas due à un seul déterminant mais à l'ensemble des déterminants de cette activité.

3.2.2. Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF)

Globalement, l'ONEF affiche une satisfaction par rapport aux activités inscrites dans la convention signée entre lui et le Programme MLI022. Cette satisfaction s'expliquerait d'une part par le suivi annuel des indicateurs du cadre logique, de l'accompagnement de l'équipe d'appui technique de l'UNESCO et surtout de l'amélioration année en année des bases de données. D'autre part, la disponibilité au sein de l'ONEF des cadres capables de réaliser les études approfondies d'évaluations des projets programmes a été aussi un élément essentiel dans la satisfaction de l'ONEF.

- ***Réalisation des enquêtes*** : En analysant de façon plus détaillée la satisfaction de l'ONEF par rapport à cette phase, on se rend compte que la satisfaction est relativement faible par rapport à certains déterminants de satisfaction comme la qualité des ressources humaines, la qualité des résultats des Atelier de restitution (les 4 types d'enquête) et le niveau d'implication des partenaires régionaux (DREF, CR, APEJ, ANPE, CR-S, Responsables des CFP/IFP). Ces déterminants étaient considérés comme importants dans la réalisation des enquêtes. Par ailleurs, l'ONEF est satisfait du processus de mise

en place des enquêtes (TDR et mise en place du budget), de la qualité de la logistique, des moyens financiers, du processus et dispositif de supervision des enquêtes, des capacités de traitement, d'analyse et de présentation des résultats et la qualité des résultats des ateliers de préparation (ESE et ESB).

- **Renforcement de capacités :** l'analyse détaillée de l'activité de renforcement de capacités des cadres de l'ONEF montre une faible satisfaction de l'ONEF par rapport à l'ouverture de l'antenne régionale de Ségou. Par contre, il est très satisfait par rapport à la pérennisation du financement de l'ONEF. L'ONEF est également satisfait des résultats de l'étude organisationnelle de l'ONEF, de l'apport méthodologique de l'équipe d'appui technique de l'UNESCO dans la réalisation de l'enquête sur la satisfaction des employeurs et de l'apport méthodologique de l'équipe d'appui technique de l'UNESCO dans la réalisation de l'enquête sur la satisfaction des bénéficiaires.

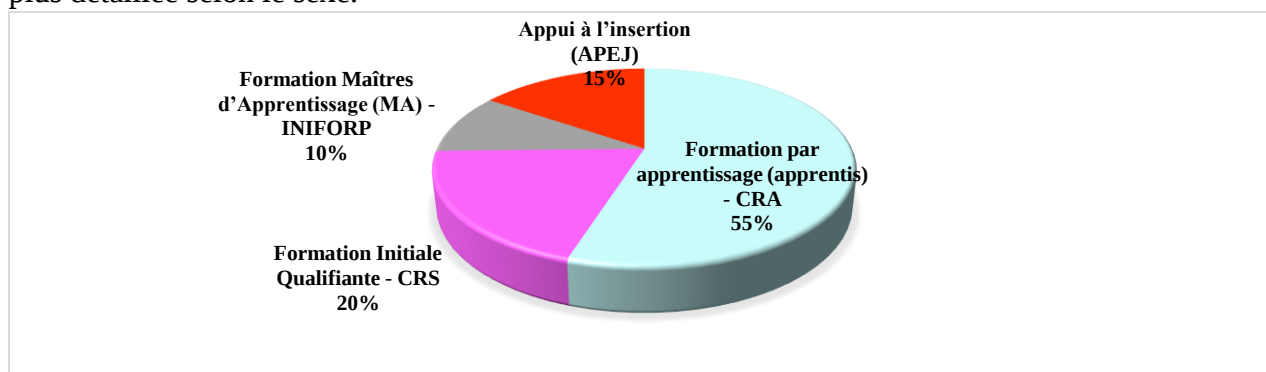
3.3. Analyse de la population des bénéficiaires finaux

Cette partie donne une description des bénéficiaires finaux du programme MLI022- Formation et insertion professionnelle financé par LuxDev dans sa zone d'intervention au Mali. Cette description des bénéficiaires finaux est faite selon le type d'appui, l'âge et la localité de résidence, avec une variable transversale que constitue le sexe.

3.3.1. Type d'appui

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme MLI022, quatre cibles ont bénéficié de l'appui du programme, à savoir les maîtres d'apprentissage et les apprentis formés respectivement par l'INIFORP et la CRA-S. En plus, les jeunes bénéficiaires de l'appui à l'insertion (APEJ) et bénéficiaires de la formation initiale qualifiante (FIQ) sélectionnés par le CR-S boucle la liste des cibles du programme MLI022. Contrairement aux autres cibles, les maîtres d'apprentissage sont des professionnels avec une expérience reconnue dans leurs métiers et inscrits au niveau de la chambre de métier de leur localité.

Cette sous-section fait une analyse globale de chaque type d'appui avant de faire une analyse plus détaillée selon le sexe.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 1 : Situation globale des bénéficiaires finaux par type d'appui

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme MLI022 « Formation et Insertion professionnelle », 12 543 individus ont bénéficié d'une formation ou d'un appui dont 55% d'apprentis, 20% d'apprenants (FIQ), 10% de maîtres d'apprentissage et 15% d'individus ayant

bénéficié d'un appui à l'insertion. Les apprentis représentent plus de la moitié des bénéficiaires finaux.

Tableau 1: Répartition par sexe des bénéficiaires finaux par type d'appui

Type d'appui	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Formation par apprentissage (apprentis) – CRA-S	4941	71,7	1952	28,3	6893	100,0
Formation résidentielle (apprenants FIQ) – CR-S	1634	66,2	834	33,8	2468	100,0
Formation Maîtres d'Apprentissage (MA) -INIFORP	1068	85,8	176	14,2	1244	100,0
Appui à l'insertion (APEJ)	559	28,8	1379	71,2	1938	100,0
Total	8202	65,4	4341	34,6	12543	100,0

Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Globalement, les femmes représentent 35% des bénéficiaires finaux de l'appui du programme. En valeurs relatives, les femmes sont très dominantes dans l'appui à l'insertion puisqu'elles représentent 71,2% des bénéficiaires de ce type d'appui, contrairement aux maîtres d'apprentissage qui n'en comptent que 14,2%. Par contre, dans la formation par apprentissage et dans la formation initiale qualifiante, les femmes deviennent minoritaires avec, respectivement, 28,3% et 33,8% des bénéficiaires de ces types de formation.

3.3.2. Age des bénéficiaires finaux

Pour mieux examiner l'âge des bénéficiaires finaux, cinq tranches d'âge ont été retenues, à savoir les moins de 25 ans, 25-35 ans, 36-40 ans, 41-64 ans et les plus de 64 ans.

Tableau 2: Répartition des bénéficiaires finaux par tranche d'âge

Type d'appui	Moins de 25 ans		25-35 ans		36 - 40 ans		41 - 64 ans		Plus de 64 ans	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Apprentis- CRA-S	2631	38,2	3122	45,3	720	10,4	420	6,1	0	0,0
Apprenants FIQ-CR-S	1061	43,0	1223	49,6	131	5,3	53	2,1	0	0,0
Maîtres d'Apprentissage -INIFORP	0	0,0	100	8,0	116	9,4	934	75,1	94	7,5
Appui à l'insertion-APEJ	91	4,7	841	43,4	539	27,8	459	23,7	8	0,4
Total	3783	30,2	5286	42,1	1506	12,0	1866	14,9	102	0,8

Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

L'analyse par tranche d'âge montre que 84,3% des bénéficiaires ont au plus 40 ans, dont 30,2% ont moins de 25 ans, 42,1% âgés de 25 à 35 ans et 12,0% dont l'âge est compris entre 36 et 40 ans. Cela montre que cette population est très jeune. Les plus de 64 ans ne représentent que 0,8% des bénéficiaires finaux.

Par ailleurs, 83,5% et 92,6% des bénéficiaires respectivement issus de la formation par apprentissage et de la formation initiale qualifiante, ont au plus 35 ans. Aucun d'entre eux n'a plus de 64 ans. Quant aux maîtres d'apprentissage formés, 82,6% ont plus de 40 ans et aucun maître d'apprentissage n'a moins de 25 ans. On retrouve toutes les tranches d'âge chez les bénéficiaires de l'appui à l'insertion, mais 94,9% ont entre 25 et 64 ans.

3.3.3. Localité de résidence

Pour comprendre la mobilité des bénéficiaires finaux, cette partie met en relief les localités dans lesquelles les bénéficiaires ont été identifiées. Il a été regroupé dans la modalité « Autres » toutes les localités dont l'effectif est moins élevé.

Tableau 3: Répartition des bénéficiaires finaux par localité (%)

Type d'appui	Barouéli	Bla	San	Tominian	Ségou	Yorosso	Autres ¹⁰	Total
Apprentis- CRA-S	15,9	14,3	16,5	15	21,2	16,5	0,7	100,0
Apprenants FIQ-CR-S	8,6	13,2	20,6	4	51,4	0,0	2,1	100,0
Maîtres d'Apprentissage -INIFORP	17,5	15,3	17,8	17,1	17,2	15	0,0	100,0
Appui à l'insertion-APEJ	7,7	16,1	8,5	1,1	46,5	17,5	2,6	100,0
Total	13,4	14,5	16,2	10,9	30,6	13,3	1,2	100,0

Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

La répartition des bénéficiaires finaux selon la localité, au moment de l'enquête, montre que 30,6% sont dans le cercle de Ségou, 16,2% dans le cercle de San et 14,5% à Bla. Ces trois cercles concentrent 61,3 % des bénéficiaires finaux. Dans les cercles de Barouéli, Yorosso et Tominian, on y trouve respectivement 13,4%, 13,3% et 10,9% des bénéficiaires finaux. Enfin, ils ne sont que 1,2% dans des localités non couvertes par le projet.

L'analyse par type d'appui montre que les apprentis formés sont plus nombreux dans le cercle de Ségou, avec 21,2%, suivi de San, de Barouéli et de Tominian, avec respectivement 16,5%, 16,9% et 15%. Seulement 0,7% des apprentis formés ont été identifiés dans d'autres localités.

Quant à la formation initiale qualifiante, 72% des formés se trouvent dans les cercles de Ségou (51,4%) et de San 20,6%. Le reste des bénéficiaires de la formation initiale qualifiante a été localisé à Barouéli (8,6%), Bla (13,2%) et Autres localités (2,1%). Aucun apprenant n'a été identifié à Yorosso car la formation initiale qualifiante n'a pas été appuyée par le programme MLI022 dans cette localité.

La proportion des maîtres d'apprentissage formés est, approximativement, la même dans toutes les localités d'intervention du projet. Les maîtres d'apprentissage n'ont pas été identifiés dans les autres localités.

Dans la répartition spatiale des bénéficiaires de l'appui à l'insertion, 46,5% sont repérés dans le cercle de Ségou, soit la plus importante proportion, suivie de Yorosso avec 17,5%. Les cercles de Barouéli et de Tominian ont enregistré les plus faibles proportions, avec respectivement 7,7% et 1,1% des bénéficiaires de l'appui à l'insertion.

3.4. Analyse des déterminants de satisfaction des bénéficiaires finaux

Cette partie met en relief les déterminants de satisfaction des bénéficiaires finaux qui peuvent être répartis en deux groupes, le groupe des bénéficiaires de formation et le groupe des bénéficiaires de l'appui à l'insertion. Le groupe des bénéficiaires de formation est composé des bénéficiaires de la formation par apprentissage, de la formation initiale qualifiante et de la formation des maîtres d'apprentissage. L'autre groupe est composé uniquement des bénéficiaires de l'appui à l'insertion.

Pour une meilleure analyse des déterminants de satisfaction des bénéficiaires du premier groupe, les déterminants ont été classés en quatre phases, suivant la logique du processus du déroulement d'une formation. Il s'agit de (i) l'Orientat

¹⁰ Autres=Bamako, Cercles de Bougouni, Dioila, Kati, Kayes, Kenieba, Koulikoro, Koutiala, Macina, Mopti, Sikasso.

l'Environnement ou les conditions de délivrance des formations, (iii) la Délivrance des formations et (iv) les Evaluations continues et finales des acquisitions.

Les déterminants de satisfaction du second groupe ont été classés en trois phases, à savoir, les phases de *Formation*, d'*Accompagnement* et de *Conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASO* ¹¹.

Pour l'évaluation des déterminants, il a été pris en compte uniquement la modalité « Important » car les autres modalités sont moins significatives statistiquement et aussi le nombre des déterminants est très élevé, pour une meilleure présentation des résultats.

3.4.1. Formation par apprentissage (apprentis) – CRA-S

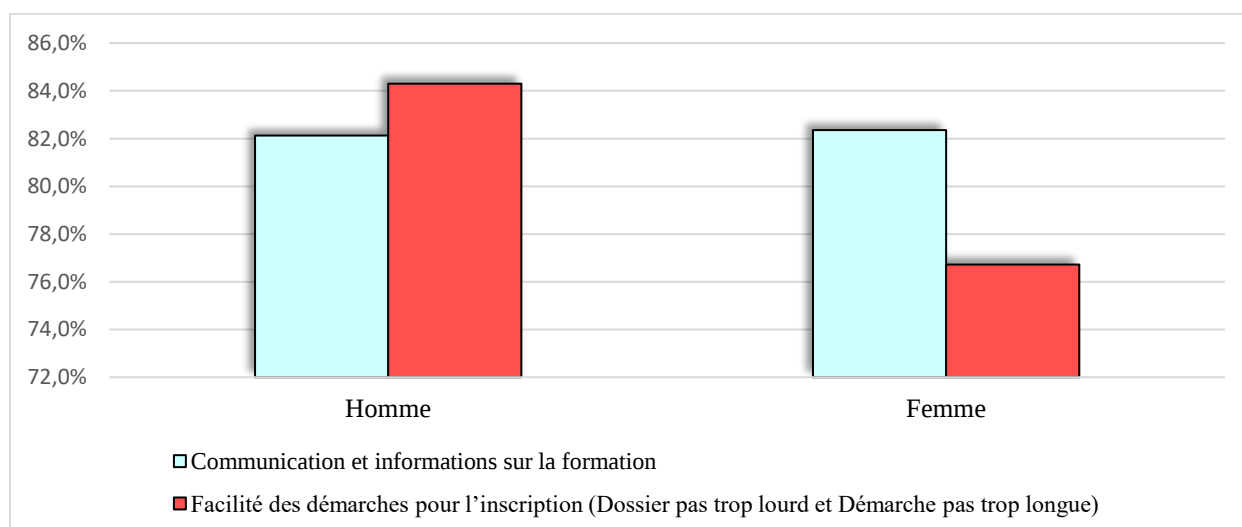
Les déterminants de satisfaction des bénéficiaires de la formation par apprentissage sont examinés dans cette partie selon les différentes phases de formation et les groupes de filières.

3.4.1.1. Par phases de la formation

Les déterminants de satisfaction des apprentis sont analysés de façon détaillée. Il s'agit de mettre en relief les déterminants de satisfaction composant chaque phase et leur importance pour les apprentis.

3.4.1.1.1. Orientation et inscription :

Les déterminants de cette phase sont (i) la communication et l'information sur la formation et (ii) la facilité des démarches pour l'inscription.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 2 : Orientation et inscriptions selon le sexe des apprentis

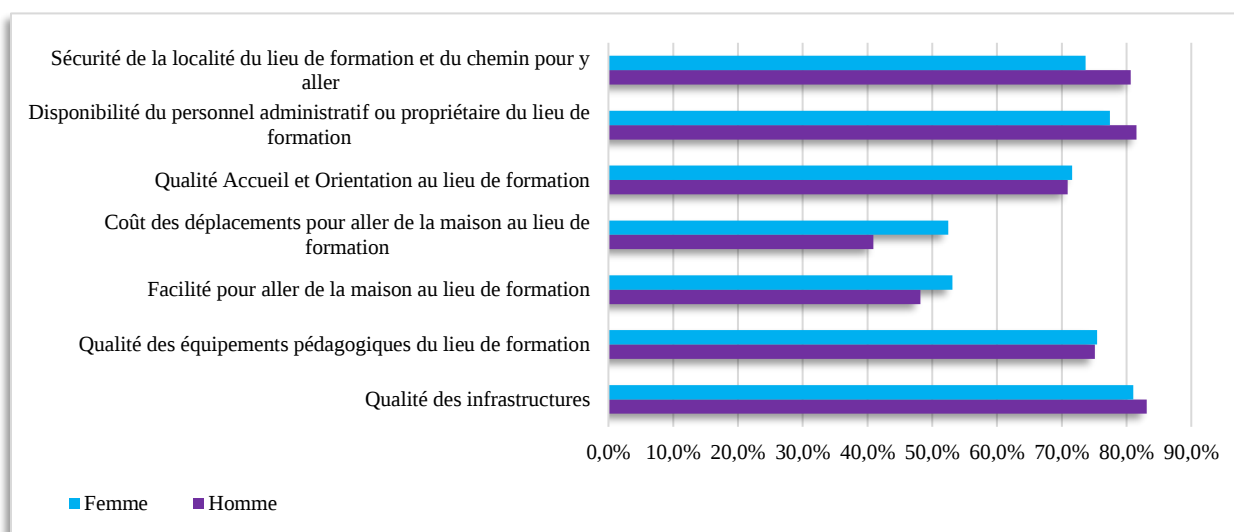
Globalement les bénéficiaires de la formation par apprentissage accordent une grande importance à l'orientation et aux facilités pour les inscriptions. En moyenne 81,4% des apprentis trouvent que cette phase est importante dans la réussite de leur formation, dont 83,2% d'hommes et 79,5% de femmes.

¹¹ SORO YIRIWASO : Institutions de microfinance (IMF)

Cependant, 84,3% des hommes bénéficiaires de la formation par apprentissage accordent plus d'importance à la facilité des démarches pour l'inscription, tandis que 82,3% des femmes accordent plus d'importance à la communication et aux informations sur la formation.

3.4.1.1.2. Environnement et conditions de délivrance de la formation

La qualité des infrastructures (salles de classe, ateliers-école, champ-école), la qualité des équipements pédagogiques du CFP ou des outils de travail dans l'atelier-école ou champ-école, la facilité pour aller de la maison au lieu de formation, le coût des déplacements pour aller de la maison au lieu de formation, la qualité d'accueil et d'orientation dans le CFP, l'atelier-école ou le champ-école, la disponibilité du personnel administratif du CFP ou du propriétaire de l'atelier-école ou du champ-école, la sécurité de la localité du CFP, de l'atelier-école ou du champ-école et du chemin pour y aller, constituent les déterminants de cette phase.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 3 : Environnement ou conditions de délivrance des formations selon le sexe des apprentis

En moyenne 68,9% des bénéficiaires déclarent important l'environnement ou les conditions de délivrance des formations. Ce taux varie de 68,6% chez les hommes à 69,3% chez les femmes. De façon globale, cette phase a été plus importante pour les femmes que pour les hommes dans le processus de la formation.

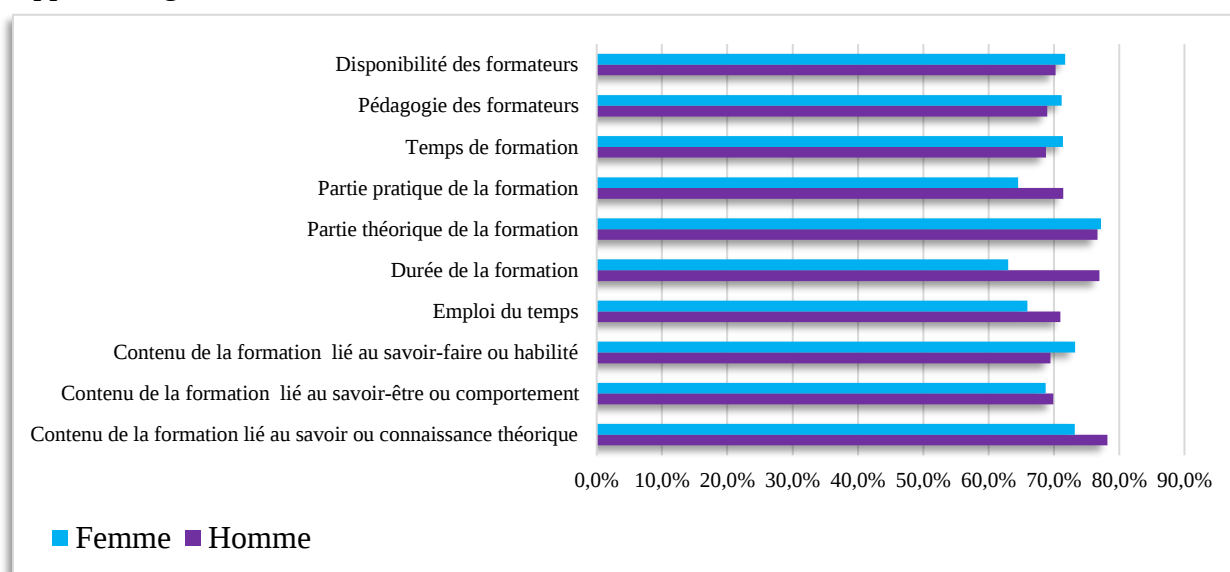
Quel que soit le sexe, les apprentis accordent énormément d'importance à presque tous les déterminants des conditions de délivrance des formations (proportions des déclarants comprises entre 70,9% et 83,1%), sauf pour les déterminants « coût des déplacements pour aller de la maison au lieu de formation » et « facilité pour aller de la maison au lieu de formation ». Pour ces deux déterminants, les femmes les jugent aussi plus importants que les hommes.

Les hommes bénéficiaires de la formation par apprentissage pensent que les coûts des déplacements pour aller de la maison au lieu de formation et la facilité pour aller de la maison au lieu de formation ont été moins déterminants dans la réussite de leur formation. Toutefois, 40,9% et 48,2% respectivement des hommes et des femmes ont donné une importance aux coûts et à la facilité des déplacements car ils se trouvaient souvent dans des localités éloignées des

ateliers de formation, créant ainsi des coûts supplémentaires de déplacement et des problèmes d'accessibilité.

3.4.1.1.3. Délivrance de la formation :

Cette phase est composée des déterminants suivants : le contenu de la formation lié au savoir ou connaissance théorique, le contenu de la formation lié au savoir-être ou comportement, le contenu de la formation lié au savoir-faire ou habilité, l'emploi du temps, la durée de la formation, la partie théorique de la formation, la partie pratique de la formation, le temps de formation passé en entreprise, à l'atelier ou au champ, travaux de groupe, la pédagogie des formateurs ou des maîtres d'apprentissage, la disponibilité des formateurs ou des maîtres d'apprentissage.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 4 : Délivrance des formations selon le sexe des apprentis

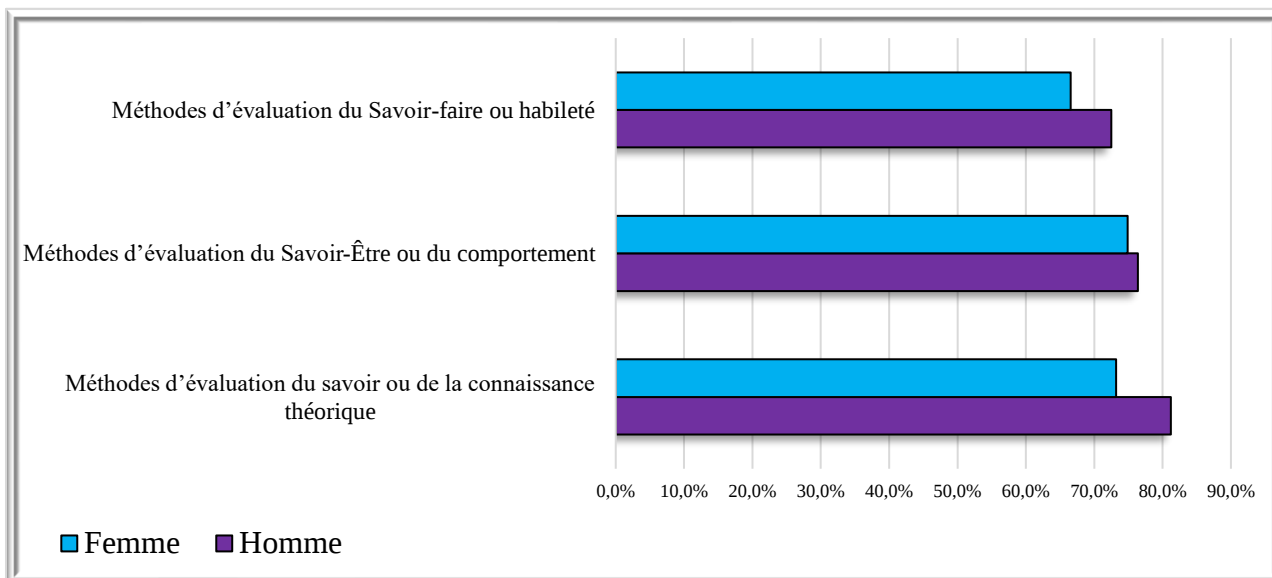
En moyenne 71,1% des déclarants pensent que les déterminants de la phase de délivrance des formations ont été des facteurs de réussite de leur formation dont 72,2% pour les hommes apprentis et 70% pour les femmes.

L'analyse par sexe montre que les hommes accordent plus d'importance aux déterminants comme le contenu de la formation lié au savoir ou connaissance théorique (78,2%), durée de la formation (77%) et la partie théorique de la formation (76,7%). Par contre, les hommes donnent moins important au temps de formation (68,8%).

Par ailleurs, les déterminants comme la partie théorique de la formation (77,2%), le contenu de la formation lié au savoir-faire ou habilité (73,2%), le contenu de la formation lié au savoir ou connaissance théorique (73,2%), la disponibilité du formateur (71,7%), la pédagogie du formateur (71,2%) et le temps de formation (71,4%) ont été déterminants dans la formation des femmes. Elles sont 64,5% à déclarer que la partie pratique de la formation a été importante, une proportion relativement faible par rapport à la proportion des femmes sur l'ensemble de la phase de délivrance des formations (70%).

3.4.1.1.4. *Evaluations continues et finales des acquisitions :*

Cette phase d'évaluations des acquisitions est composée uniquement des méthodes d'évaluation du savoir ou de la connaissance théorique, du savoir-être ou du comportement et du savoir-faire ou habileté.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

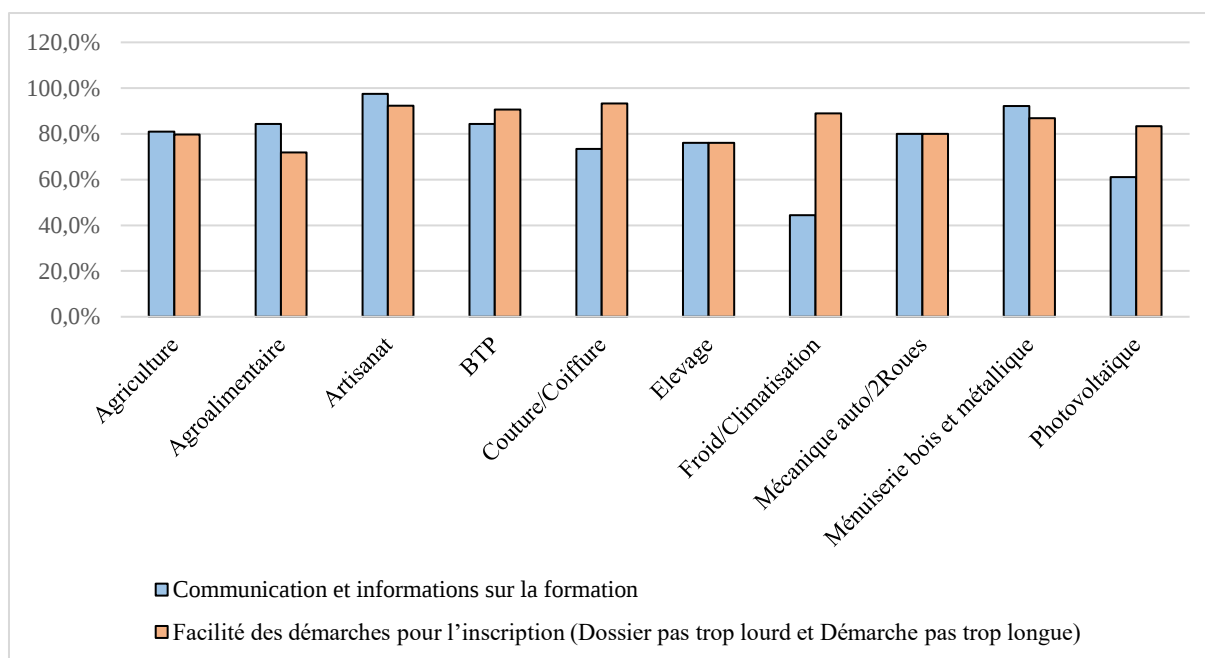
Graphique 5 : Evaluations continues et finales des acquisitions selon le sexe des apprentis

L'analyse de la phase d'évaluations continues et finales des acquisitions montre qu'en moyenne 74,1% des apprentis accordent une grande importance à cette phase et ce taux varie de 76,7% pour les hommes à 71,5% pour les femmes. Les déterminants de satisfaction de cette phase ont tous été plus importants dans la réussite de la formation des hommes que celle des femmes.

Néanmoins, l'écart reste faible entre les hommes et les femmes concernant les méthodes d'évaluation du savoir-être ou comportement, soit 76,4% pour les hommes et 74,9% pour les femmes. Quant aux deux autres déterminants, les écarts sont significatifs. En effet, pour les méthodes d'évaluation du savoir-faire, 6 points de pourcentage d'écart entre les hommes (72,5%) et les femmes (66,5%) sont notés en faveur des hommes. Pour les méthodes d'évaluation du savoir ou de la connaissance théorique, 8 points de pourcentage d'écart séparent les hommes (81,2%) des femmes (73,2%).

3.4.1.2. *Par groupe de filière*

Dans cette partie, une analyse détaillée des déterminants de satisfaction est faite par rapport aux groupes de filières dans lesquels sont repartis les bénéficiaires de la formation par apprentissage. Il s'agit aussi de mettre en exergue les déterminants marquants chaque phase et chaque groupe de filière.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 6 : Orientation et inscriptions selon le groupe de filière des apprentis

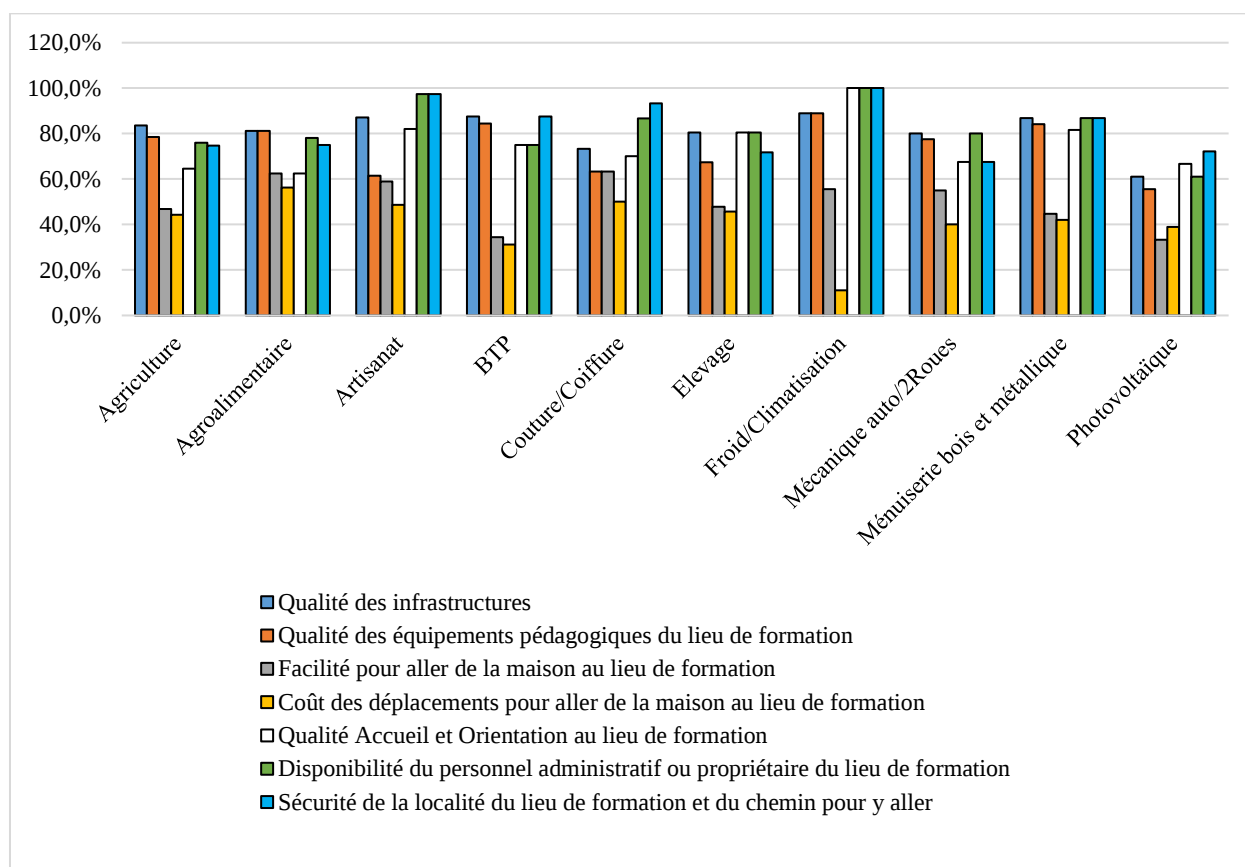
De manière globale, le graphique montre que les apprentis formés dans les groupes de filières de l'agroalimentaire, de l'artisanat et de la menuiserie de bois et métalliques accordent plus d'importance à la communication et aux informations que la facilité des démarches d'inscription. L'inverse est noté pour le BTP, la couture/coiffure, le froid/climatisation et le photovoltaïque. Les deux déterminants semblent être d'importance égale pour l'agriculture, l'élevage et la mécanique auto/2Roues.

L'analyse de la phase d'orientation et inscriptions par groupes de filière montre qu'elle a été déterminante dans la réussite de la formation des apprentis du groupe de filière de l'artisanat, avec des proportions de 97,4% pour la communication sur la formation et 92,3% pour les facilités des démarches d'inscription. Cette phase semble être déterminante aussi dans le processus de formation des apprentis du groupe de filière de la menuiserie bois et métallique qui, à 92,1% et 86,6% respectivement, trouvent important la communication et les informations sur la formation et la facilité des démarches pour l'inscription. Par ailleurs, 90,6% et 93,3% des apprentis des groupes de filières BTP et couture/coiffure déclarent que la facilité des démarches pour l'inscription a été un élément essentiel dans la réussite de leurs formations.

Au regard de la proportion des déclarants du groupe de filière froid/climatisation (44,4%) sur la communication autour de la formation, on peut dire que ce déterminant n'a pas été trop essentiel dans la phase d'orientation et inscription des apprentis de ce groupe de filière. Par contre, 88,9% ont jugé essentielle la facilité des démarches pour l'inscription à la formation. Par ailleurs, l'analyse du groupe de filière photovoltaïque montre que les apprentis se trouvent dans une situation similaire à celle du groupe de filière froid/climatisation.

Ils sont 81% et 84,4% respectivement des apprentis des groupes de filière agriculture et agroalimentaire ont déclaré que la communication et les informations sur la formation ont été déterminantes dans leur formation. Par contre, la facilité des démarches pour l'inscription n'a

pas été aussi déterminante dans le processus de la formation des apprentis des groupes de filière de l'agriculture et agroalimentaire que la communication et les informations autour de la formation l'ont été.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

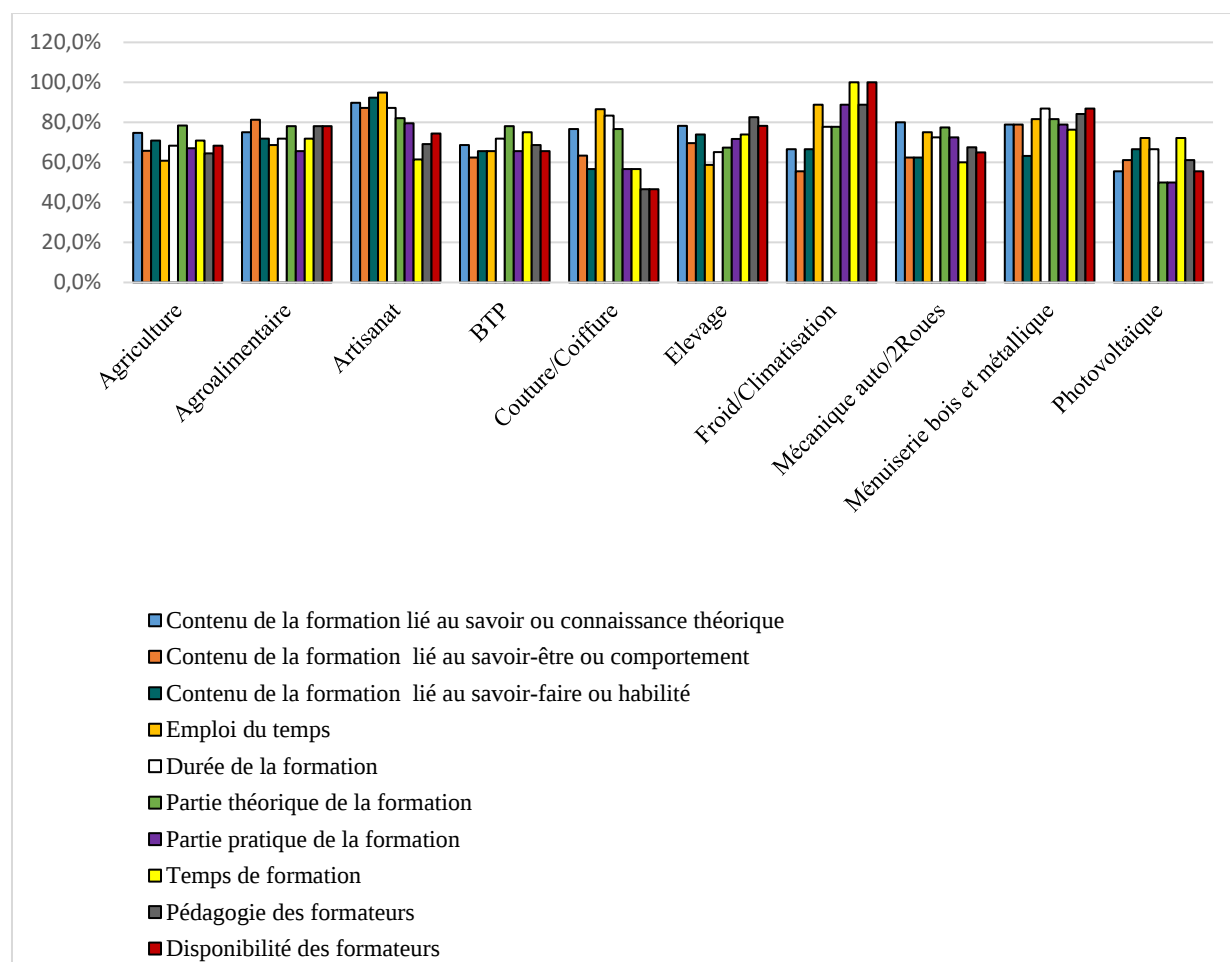
Graphique 7 : Environnement ou conditions de délivrance des formations selon le groupe de filière des apprentis

Quel que soit le groupe de filière, le coût des déplacements pour aller de la maison au lieu de formation et la facilité pour aller de la maison au lieu de formation ont été moins déterminants dans les conditions de délivrance des formations. Ce sont les seuls déterminants moins importants de cette phase selon les déclarations des apprentis des groupes de filières des BTP, de l'élevage, du froid/climatisation, mécanique auto/2roues, menuiserie bois et métallique, et photovoltaïque.

La qualité de l'accueil et de l'orientation à l'atelier-école ou champ-école a été aussi jugée moins importante par les apprentis des groupes de filière de l'agriculture et l'agroalimentaire, avec des proportions respectives de 64,6% et 62,5%. La qualité des infrastructures et des équipements pédagogiques, la disponibilité du personnel administratif et la sécurité de la localité du lieu de formation et du chemin pour y aller ont été jugées déterminantes par les apprentis des groupes de filières de l'agriculture et l'agroalimentaire. Au moins, 74% de chaque groupe de filière pensent que ces déterminants ci-dessus ont été importants dans cette phase de leur formation.

Par ailleurs, la qualité des équipements pédagogiques a été jugée moins déterminante par les apprentis des groupes de filière de l'artisanat et de couture/coiffure car ils ne sont que

respectivement 61,5% et 63,3% à trouver important ce déterminant de satisfaction. Par contre, ils ont apprécié les autres déterminants.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 8 : Délivrance des formations selon le groupe de filière des apprentis

Dans la phase de délivrance des formations, 74,7% et 78,5% des apprentis de l'agriculture ont déclaré respectivement que le contenu de la formation lié au savoir ou connaissance théorique et la partie théorique de la formation ont été déterminants, soient les proportions les plus importantes. Cependant, les apprentis des BTP ont déclaré essentiels la durée de la formation, la partie théorique de la formation et le temps de formation dans la phase de délivrance des formations, avec des proportions respectives de 71,9%, 78,1% et 75%.

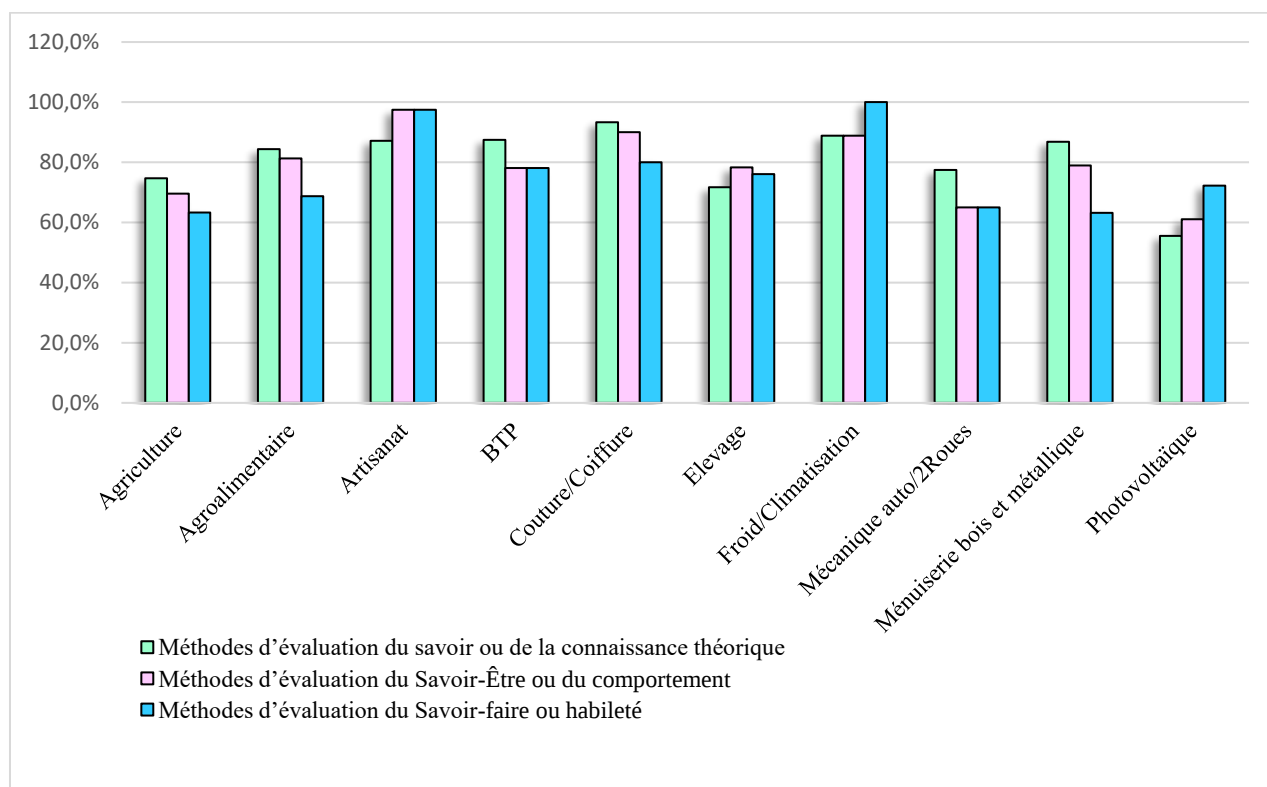
Les apprentis de la couture/coiffure accordent une grande importance au contenu de la formation liée au savoir ou connaissance théorique (76,7%), à l'emploi du temps (86,7%), à la durée de la formation (83,3%) et à la partie théorique de la formation (76,7%). On y trouve aussi des fortes proportions des apprentis de la photovoltaïque qui pensent que l'emploi du temps et le temps de formation ont été déterminants dans cette phase de leur formation, soient des proportions identiques de 72,2%.

En se référant aux déclarations des apprentis du groupe de filière froid/climatisation, les contenus de la formation liés au savoir, au comportement et au savoir-faire semblent avoir été moins importants que les autres déterminants dans cette phase de la formation puisqu'ils ont

enregistré les plus faibles taux avec, respectivement, 66,7%, 55,6% et 66,7%. En effet, le temps de formation a été un aspect décisif dans la réussite de cette phase de formation des apprentis du froid/climatisation. Il faut signaler que le contenu de la formation lié au savoir-faire ou habilité est le seul déterminant moins important dans cette phase de formation des apprentis du groupe de filière menuiserie bois et métallique.

Dans les groupes de filière de l'élevage et de la mécanique auto/2Roues il y a respectivement quatre déterminants (contenu de la formation lié au savoir-être ou comportement, emploi du temps, durée de la formation et partie théorique de la formation) et cinq déterminants (contenu de la formation lié au savoir-être ou comportement, contenu de la formation lié au savoir-faire ou habilité, temps de formation, pédagogie des formateurs et disponibilité des formateurs).

Par ailleurs, l'emploi du temps et la partie pratique de la formation ont été moins déterminants dans cette phase de formation pour les apprentis de l'agroalimentaire. Ils sont 61,5% et 69,2% à déclarer que le temps de formation et la pédagogie des formateurs ont été déterminants, ces proportions sont relativement faibles par la moyenne de cette phase.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 9 : Evaluations continues et finales des acquisitions selon le groupe de filière des apprentis

La phase d'évaluations continues et finales des acquisitions a été déterminante dans la formation des apprentis des groupes de filières de l'artisanat, des BTP, de la couture/coiffure, du froid/climatisation, mécanique auto/2Roues et de la menuiserie bois et métallique, avec des proportions supérieures à la moyenne de cette phase.

En effet, 74,7% des apprentis de l'agriculture accordent une importance aux méthodes d'évaluation du savoir ou de la connaissance théorique mais les méthodes d'évaluation du

savoir-être ou du comportement et savoir-faire ou habileté sont moins décisives dans cette phase de formation aux dits des apprentis de l'agriculture.

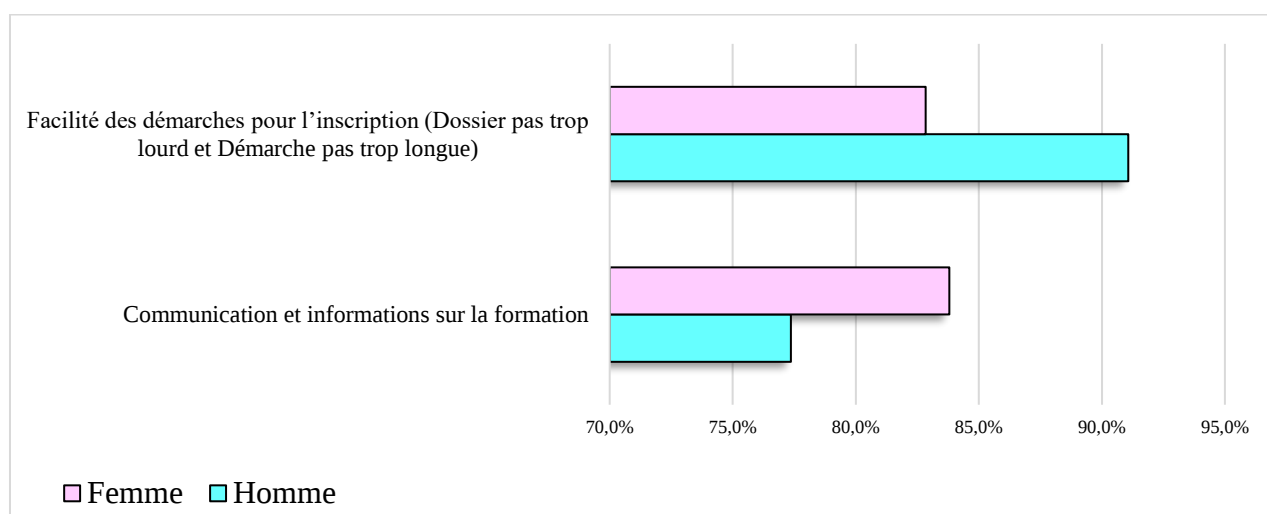
Par contre, les méthodes d'évaluation du savoir-faire et du savoir ont été moins déterminantes dans cette phase de formation des apprentis respectivement de l'agroalimentaire et de l'élevage.

3.4.2. Formation résidentielle (apprenants FIQ) – CR-S

Cette partie est consacrée à l'analyse des déterminants de satisfaction des bénéficiaires de la formation initiale qualifiante. Cette analyse est faite selon le sexe et le groupe de filière.

3.4.2.1. Analyse détaillée des déterminants de satisfaction des apprenants par sexe

Une analyse plus détaillée des déterminants de satisfaction des apprenants est faite à ce niveau. Il s'agit d'analyser les déterminants de satisfaction des différentes phases de la formation selon le sexe.

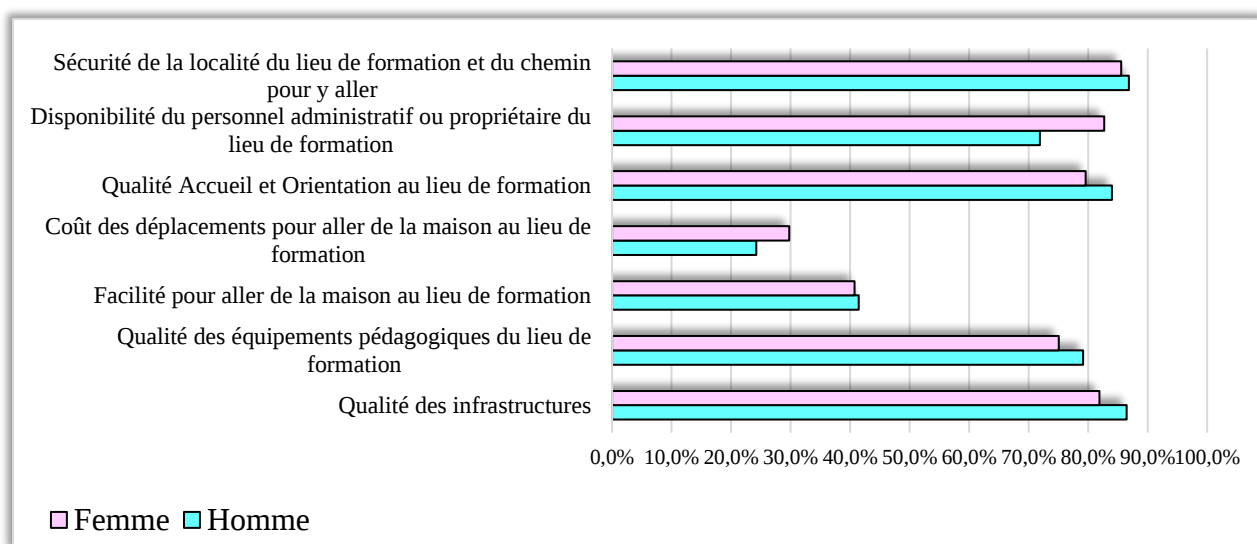


Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 10 : Orientation et inscriptions selon le sexe des apprenants

L'analyse de cette phase d'orientation montre qu'en moyenne 83,8% des apprenants la jugent déterminante dans le processus de leur formation dont 84,2% d'hommes et 83,3% de femmes.

Cependant, la facilité des démarches pour l'inscription a été plus déterminante dans cette phase de la formation pour les hommes que pour les femmes, soient des proportions respectives de 91,1% et 77,4%. En revanche, la communication et les informations autour de la formation ont été plus déterminantes pour les femmes (83,8%) que pour les hommes (82,8%), mais l'écart est relativement faible.

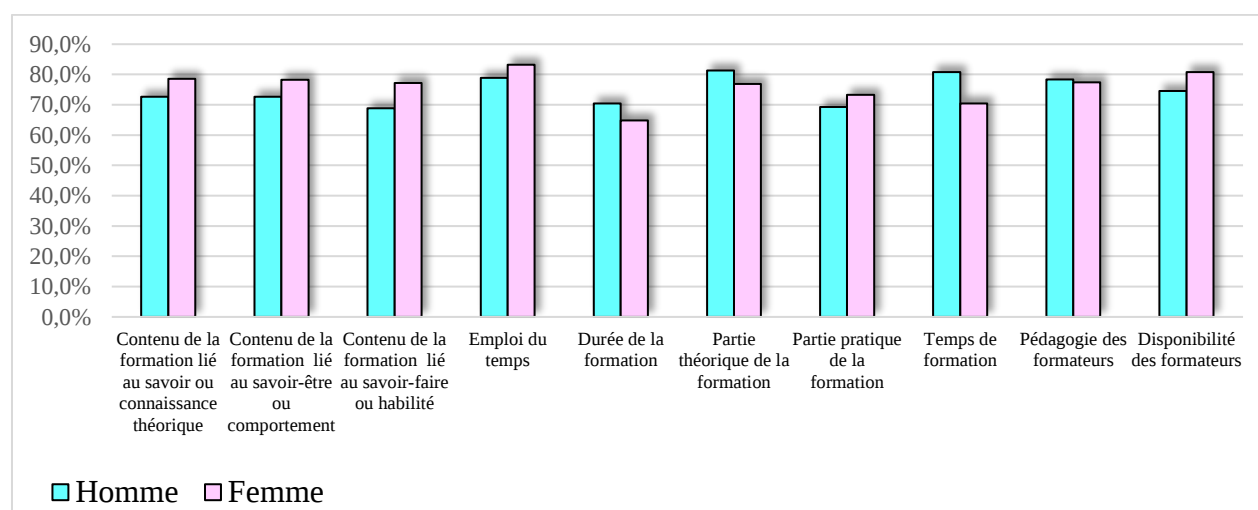


Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 11 : Environnement ou conditions de délivrance des formations selon le sexe des apprenants

En moyenne 67,8% des bénéficiaires de la formation initiale qualifiante déclarent que la phase d'environnement ou conditions de délivrance des formations a été déterminante dans leur formation dont 67,7% d'hommes et 67,8% de femmes. Cette phase a été plus déterminante dans la formation des femmes que celle des hommes au regard des proportions des déclarants des deux sexes.

Quel que soit le sexe, la facilité pour aller de la maison au lieu de formation et le coût des déplacements pour aller de la maison au lieu de formation ont été un handicap pour les apprenants car ils sont au plus 41,4% à déclarer que ces deux déterminants ont été importants dans leur formation. Par contre, la qualité des infrastructures et la sécurité de la localité du lieu de formation et du chemin pour y aller ont été déterminant dans la formation des apprenants. On y trouve au moins 81,9% des apprenants qui pensent ces deux déterminants ont été important dans la réussite de leur formation.



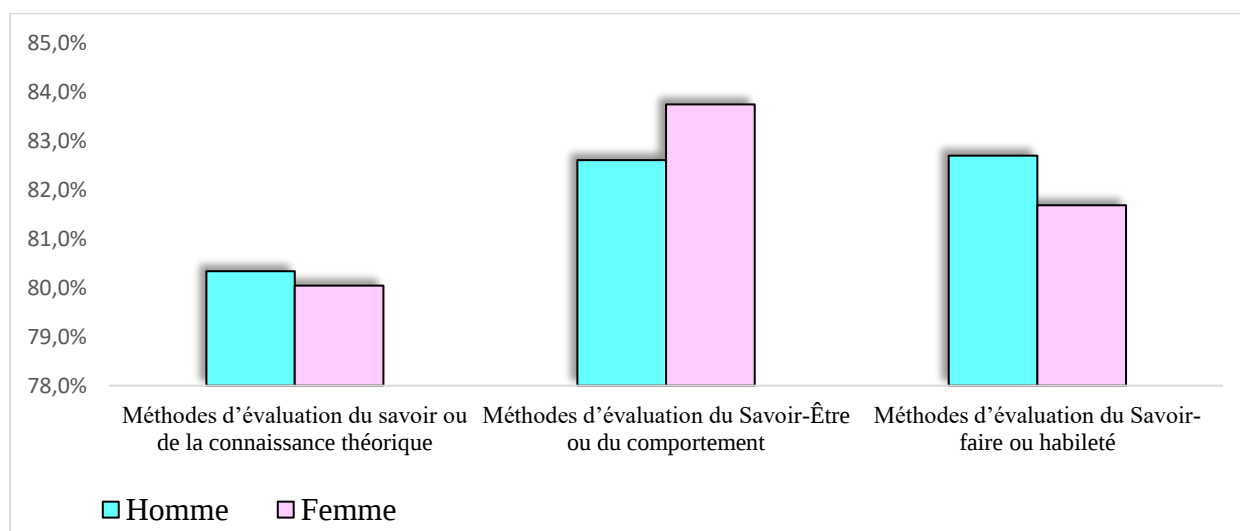
Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 12 : Délivrance des formations selon le sexe des apprenants

En moyenne 75,4% des apprenants déclarent que cette phase a été déterminante dans la réussite de leur formation dont 74,8% d'hommes et 76,1% de femmes. Comme la phase précédente, cette phase a été plus déterminante dans la formation des femmes que celle des hommes.

Quel que soit le sexe, la durée de la formation et la partie pratique de la formation ont été moins déterminants dans cette phase de formation. Au plus 73,3% des apprenants ont déclaré que l'un de ces deux déterminants a été essentiel dans cette phase de formation, des proportions inférieures à la moyenne de cette phase.

Par ailleurs, 72,7%, 72,6% et 68,9% des hommes pensent que respectivement les contenus de la formation liés au savoir, au comportement et au savoir-faire ont été un facteur décisif dans la réussite de leur formation, ces proportions sont faibles. En comparaison avec la moyenne de cette phase, on peut dire que ces déterminants n'ont pas été réellement décisifs dans cette phase de formation des hommes. Pour les femmes, le temps de formation a été moins décisif dans cette phase de formation car elles sont 70,5% à déclarer.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

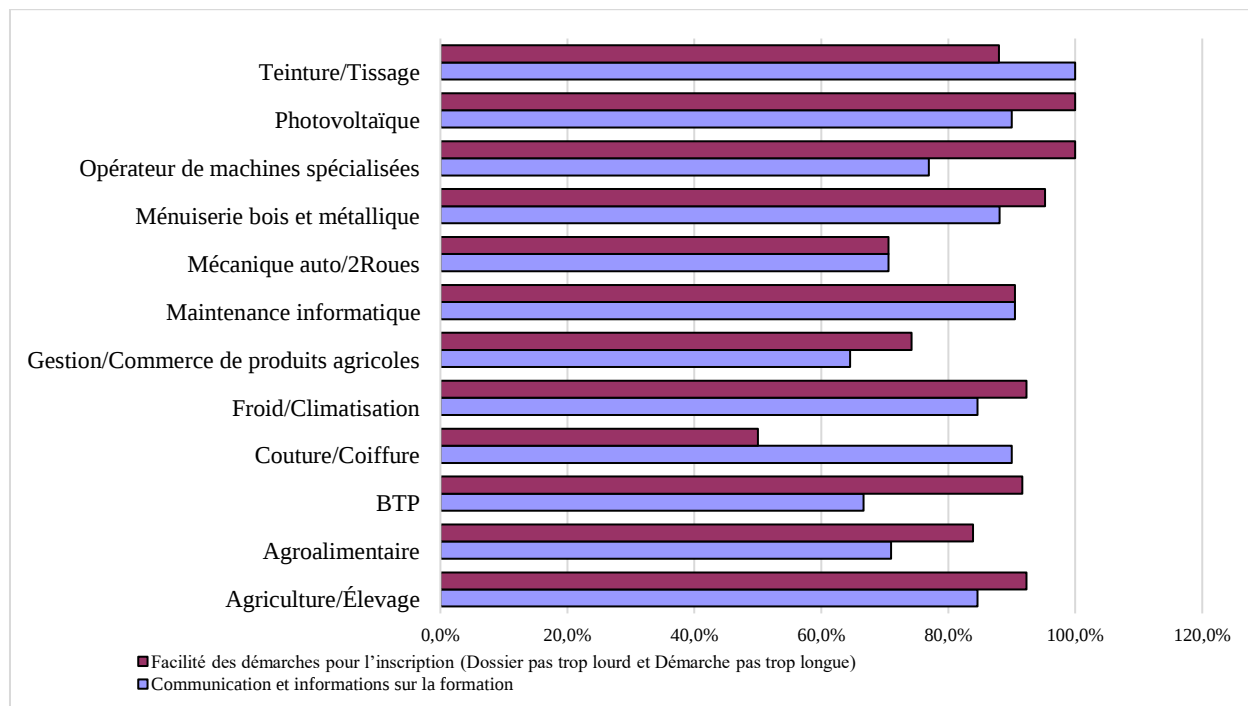
Graphique 13 : Evaluations continues et finales des acquisitions selon le sexe des apprenants

Dans cette dernière phase de formation des apprenants, en moyenne 81,8% jugent les déterminants de cette phase importants dont 81,9% d'hommes et 81,8% de femmes. Contrairement aux deux phases précédentes, cette phase a été plus déterminante dans la formation des hommes que celle des femmes.

Quel que soit le sexe, toutes les méthodes d'évaluation ont été déterminants dans la réussite de la formation des apprenants mais d'autres plus d'autres. Comparativement aux méthodes d'évaluation du savoir-être et du savoir-faire, les méthodes d'évaluation du savoir ont été relativement moins déterminantes pour les hommes (80,3%) et femmes (80%).

3.4.2.2. Analyse détaillée des déterminants de satisfaction des apprenants par groupes de filières

Dans cette partie, il est proposé une analyse détaillée des déterminants de satisfaction des apprenants selon les groupes de filières. Cette seconde analyse permet d'approfondir la première analyse faite selon le sexe des apprenants.



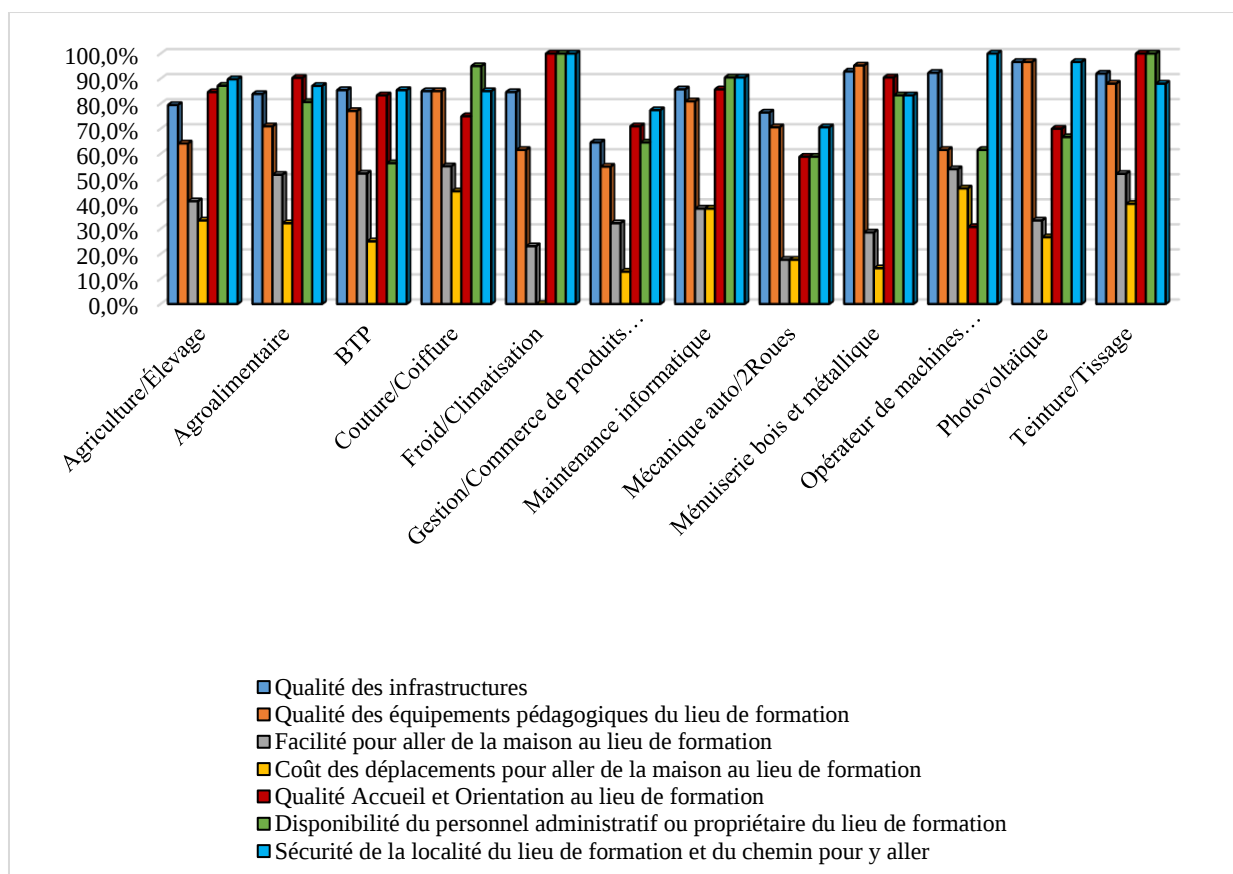
Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 14 : Orientation et inscriptions selon le groupe de filière des apprenants

Dans la phase d'orientation et inscription, les apprenants du groupe de filière teinture/tissage ont déclaré à l'unanimité que la communication et les informations sur la formation ont été déterminantes pour la réussite de cette phase de formation. Contrairement aux apprenants du groupe de filières teinture/tissage, les apprenants en photovoltaïque et opérateur de machines spécialisées sont unanimes sur le fait que la facilité des démarches pour l'inscription a été essentielle dans leur formation.

Les apprenants du mécanique auto/2Roue affichent les mêmes proportions pour la facilité des démarches pour l'inscription et la communication, soit 70,6%. Il en est de même pour les apprenants de la maintenance informatique, soit des proportions identiques de 90,5%. Cela montre que ces deux déterminants ont la même valeur pour les apprenants de ces deux groupes de filières.

En dehors de ces deux groupes de filières, la valeur d'un déterminant dépend du groupe de filière. Les apprenants du groupe de filière couture/coiffure déclarent que la communication et informations sur la formation ont été déterminantes dans leur formation que la facilité des démarches pour l'inscription, avec des proportions respectives de 90% et 50%. Par contre, les groupes de filière comme BTP, les apprenants ont plus apprécié la facilité des démarches pour l'inscription (91,7%) que la communication et inscriptions sur la formation (66,7%).



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

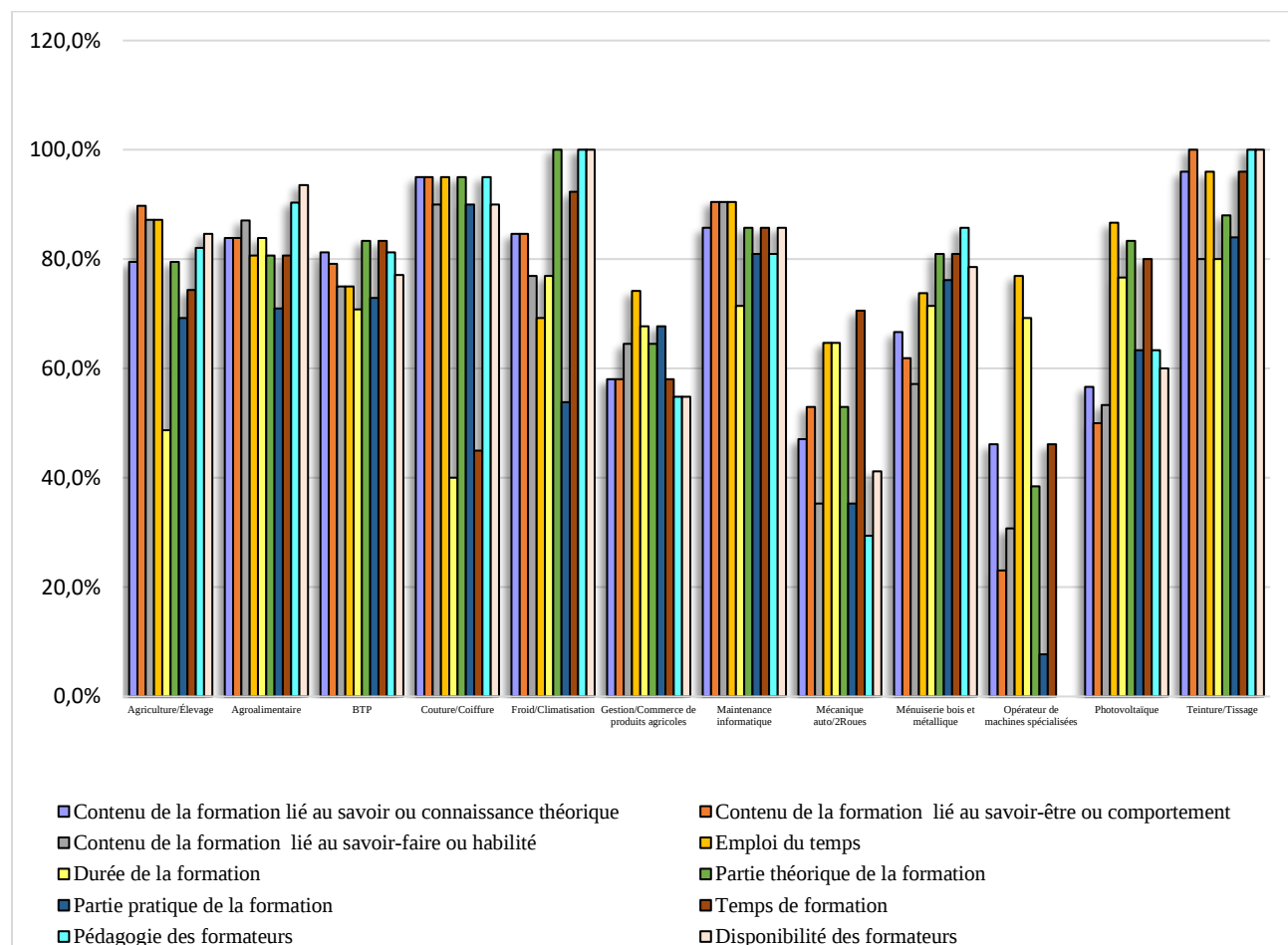
Graphique 15 : Environnement ou conditions de délivrance des formations selon le groupe de filière des apprenants

Quel que soit le groupe de filière, la facilité pour aller de la maison au lieu de formation et le coût des déplacements pour aller de la maison au lieu de formation ont été moins déterminants dans la formation des apprenants, surtout celle des apprenants du froid/climatisation. Par ailleurs, les apprenants en gestion/commerce de produits agricoles accordent peu d'importance aux déterminants de cette phase.

Le graphique ci-dessus montre que les apprenants du groupe de filière froid/climatisation ont déclaré à l'unanimité que les déterminants la qualité de l'accueil et orientation, la disponibilité du personnel administratif ou propriétaire et la sécurité de la localité du lieu de formation et du chemin pour y aller ont été déterminantes dans leur formation. La qualité de l'accueil et orientation et la disponibilité du personnel administratif ou propriétaire ont été aussi déterminantes dans la formation des apprenants du groupe de filière teinture/tissage, ils ont évoqué l'importance ces deux déterminants. Il en est de même pour les opérateurs de machines spécialisées, concernant le déterminant « disponibilité du personnel administratif ou propriétaire ».

L'analyse des déterminants de satisfaction montre que certains déterminants ont été importants dans la formation des apprenants. On y trouve 83,9% des apprenants de l'agroalimentaire, 84,6% du froid/climatisation, 85,4% des BTP, 85,4% de la couture/coiffure, 85,7% de

maintenance informatique, 92,9% de menuiserie bois et métallique, 92,3% d'opérateur de machines spécialisées, 96,7% Photovoltaïque et 92% de teinture/tissage, qui trouvent que la qualité des infrastructures a été déterminante dans leur formation, soient les proportions les plus importantes. La qualité des équipements pédagogique a été déterminante dans la formation des apprenants de couture/coiffure (85%), maintenance informatique (81%), menuiserie bois et métallique (95,2%), photovoltaïque (96,7%) et teinture/tissage (88%). Cela montre tout l'intérêt que les apprenants de ses différents groupes de filière portent à ces déterminants. Par ailleurs, dans une moindre mesure, les apprenants de BTP (56,3%) et de mécanique auto/2Roues (58,8%) ont déclaré que la disponibilité du personnel administratif ou propriétaire a été déterminante dans leurs formations.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 16 : Délivrance des formations selon le groupe de filière des apprenants

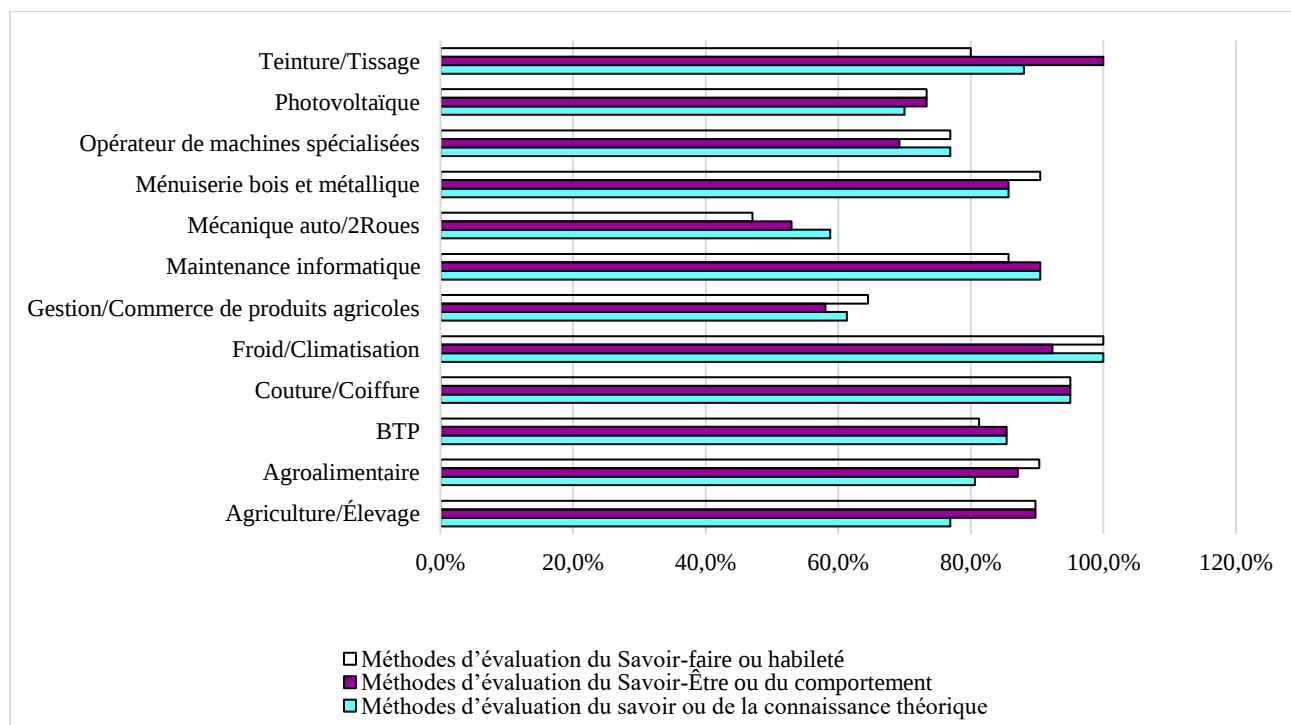
Les apprenants des groupes de filière de mécanique auto/2roues, gestion/commerce de produits agricoles et opérateur de machines spécialisées semblent accorder moins d'importance aux déterminants de cette phase au regard des proportions des déclarants. Cette situation pourrait être due au fait que ces deux derniers groupes de filière sont à leurs débuts dans ces centres de formation appuyés par le programme MLI022 et que généralement la formation en mécanique auto/2Roues se fait sur le tas.

Par ailleurs, les apprenants en teinture/tissage déclarent majoritairement que les déterminants de cette phase ont été essentiels dans leurs formations. Ils ne déclarent unanimement même que

le contenu de la formation lié au savoir-être ou comportement, la pédagogie et la disponibilité des formateurs ont été déterminants dans leur formation. En plus de ces derniers déterminants, les apprenants du froid/climatisation déclarent à l'unanimité que la partie théorique de la formation a été importante dans cette phase de leur formation.

A l'exception de la durée de la formation et la partie pratique de la formation, les apprenants de maintenance informatique et agroalimentaire trouvent que les autres déterminants de cette phase ont été importants dans la réussite de leurs formations. La durée de la formation et la partie pratique de la formation enregistrent les plus faibles proportions, respectivement chez les apprenants de maintenance informatique (71,4%) et agroalimentaire (71%).

Quant au groupe de filière couture/coiffure, les apprenants ont accordé moins d'importance à la durée de la formation et au temps de formation. Ces apprenants avaient évoqué lors de l'enquête annuelle de suivi de l'insertion professionnelle des sortants des centres appuyés par le programme MLI022 dans sa zone d'intervention que la durée de leur formation était un frein à la réussite de leur formation. En dehors de ces deux déterminants, ils trouvent les autres déterminants importants.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 17 : Evaluations continues et finales des acquisitions selon le groupe de filière des apprenants

L'analyse des évaluations continues et finales des acquisitions montre que les déterminants de cette phase n'ont été pas assez primordiaux dans la formation des apprenants des groupes de filière gestion/commerce de produits agricoles, mécanique auto/2roues, opérateur de machines spécialisées et photovoltaïque. Les proportions des apprenants de ces groupes de filière qui pensent que cette phase a été déterminante dans leurs formations, sont faibles.

Cependant, une grande majorité des apprenants des groupes de filière de la couture/coiffure et froid/climatisation reconnaissent que cette phase a été capitale dans leurs formations. A

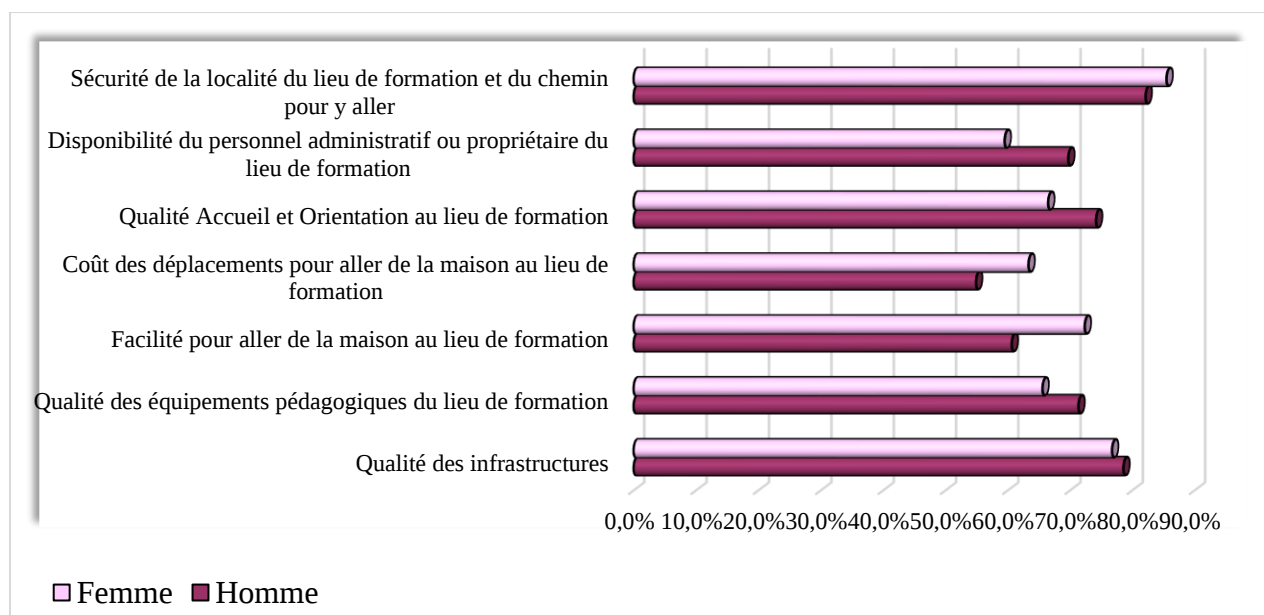
l'unanimité, les apprenants du froid/climatisation trouvent que les méthodes d'évaluation du savoir ou de la connaissance théorique et du savoir-faire sont essentielles pour la réussite de leur formation. Par contre, les apprenants du teinture/tissage trouvent capital les méthodes d'évaluation du savoir-être ou comportement.

3.4.3. Formation Maîtres d'Apprentissage (MA) –INIFORP

Les déterminants de satisfaction des maitres d'apprentissage sont examinés dans cette partie selon le sexe et le groupe de filière. La phase d'orientation et inscriptions est exclue de l'analyse des déterminants des maitres d'apprentissage car les maitres d'apprentissage sont proposés par les chambres des métiers de leurs localités dont il y'a ni de dépôt de dossier ni la pertinence de la communication et informations sur la formation.

3.4.3.1. Analyse détaillée des déterminants de satisfaction des MA par sexe

Dans cette partie, il s'agit de présenter les déterminants de satisfaction retenus dans les différentes phases de formation par rapport au sexe du maître d'apprentissage. Pour mieux comprendre les déterminants, une analyse fine est faite.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

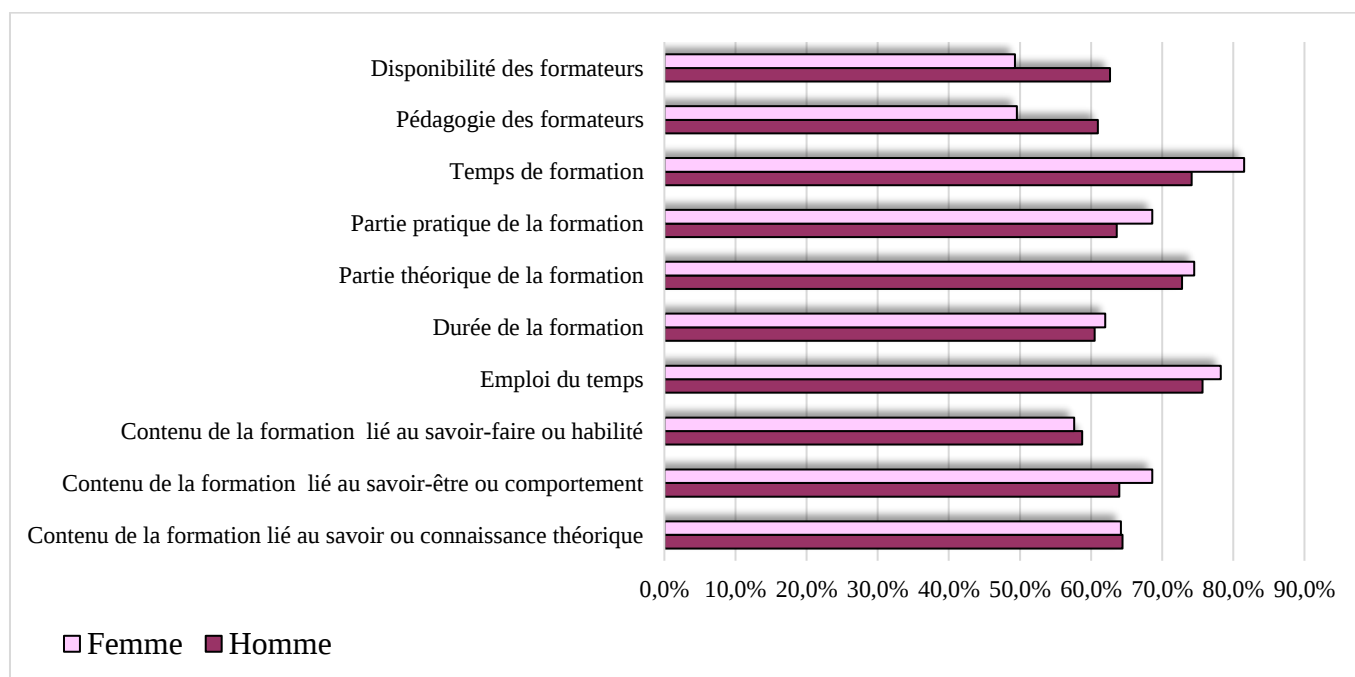
Graphique 18 : Environnement ou conditions de délivrance des formations selon le sexe des MA

En moyenne 70,1% des maitres d'apprentissage trouvent la phase d'environnement ou conditions de délivrance des formations primordiales dont 70,2% d'hommes et 69,9% de femmes.

Quel que soit le sexe, l'insécurité de la localité du lieu de formation et du chemin pour y aller ne semble pas être un frein à la réussite de la formation surtout de cette phase de la formation. Ils sont 85,5% de femmes et 82,1% d'hommes à trouver que la sécurité de la localité du lieu de formation et du chemin pour y aller a été un déterminant clé dans cette formation. Il en est de même pour la qualité des infrastructures mais avec des proportions faibles par rapport à celles de la sécurité de la localité, du lieu de formation et du chemin pour y aller (soit 78,6% pour les hommes et 76,7% pour les femmes).

Par ailleurs, 72,4% des femmes trouvent que la facilité pour aller de la maison au lieu de formation a été capitale dans cette phase de formation alors que pour ce même déterminant seulement 60,6% d'hommes le trouvent capital, une proportion faible par rapport à la proportion moyenne des hommes de cette phase. En revanche, les qualités des équipements pédagogiques et de l'accueil et orientation au lieu de formation ont été jugé primordiales par respectivement 71,4% et 74,2% des hommes.

Le coût des déplacements pour aller de la maison au lieu de formation et la disponibilité du personnel administratif ou propriétaire du lieu de formation a été apprécié par les maîtres d'apprentissage et cela quel que soit le sexe.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

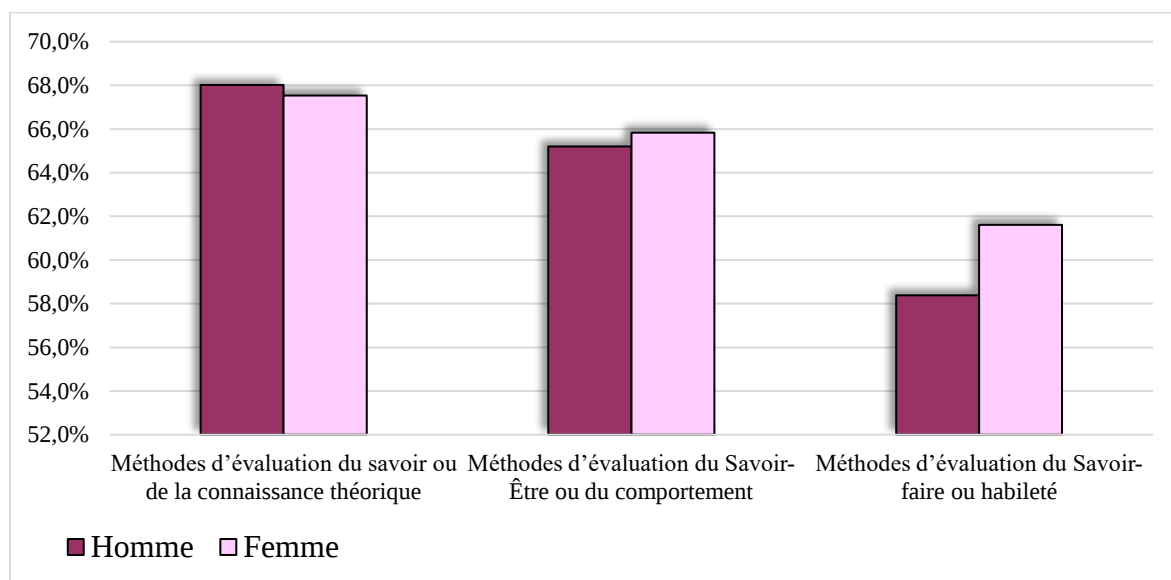
Graphique 19 : Délivrance des formations selon le sexe des MA

L'analyse de la phase de délivrance des formations montre qu'en moyenne 65,6% des maîtres d'apprentissage pensent qu'elle a été déterminante. Par ailleurs, selon le sexe des bénéficiaires, 65,7% des hommes et 65,4% des femmes partagent cette même idée.

Au regard de la proportion moyenne de cette phase, l'emploi du temps, la partie théorique de la formation et temps de formation semblent être déterminants dans leur formation. On y trouve des proportions des déclarants de 75,7% d'hommes et 78,2% de femmes pour l'emploi du temps, 72,8% d'hommes et 74,5% de femmes pour la partie théorique de la formation et enfin 74,1% d'hommes et 81,5% de femmes pour le temps de formation. Par ailleurs, le contenu de la formation lié au savoir-être ou comportement a été plus déterminant dans la formation femmes que les hommes, avec des proportions respectives de 68,6% et 64%.

Par contre, le contenu de la formation lié au savoir ou connaissance théorique, contenu de la formation lié au savoir-faire ou habilité, pédagogie des formateurs et la disponibilité des formateurs ont été moins apprécié par maître d'apprentissage et cela quel que soit le sexe. Ils sont 64,4% d'hommes et 64,2% de femmes à trouver capital le contenu de la formation lié au

savoir ou connaissance théorique, 58,7% d'hommes et 57,6% de femmes pour le contenu de la formation lié au savoir-faire ou habileté, 61% d'hommes et 49,6% de femmes pour la pédagogie des formateurs et 62,6% d'hommes et 49,3% de femmes pour la disponibilité des formateurs. Ces faibles proportions peuvent s'expliquer par le fait que les maîtres d'apprentissage sont aussi des formateurs et le temps imparti pour cette formation est très court pour développer certains aspects de la délivrance des formations.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 20 : Evaluations continues et finales des acquisitions selon le sexe des MA

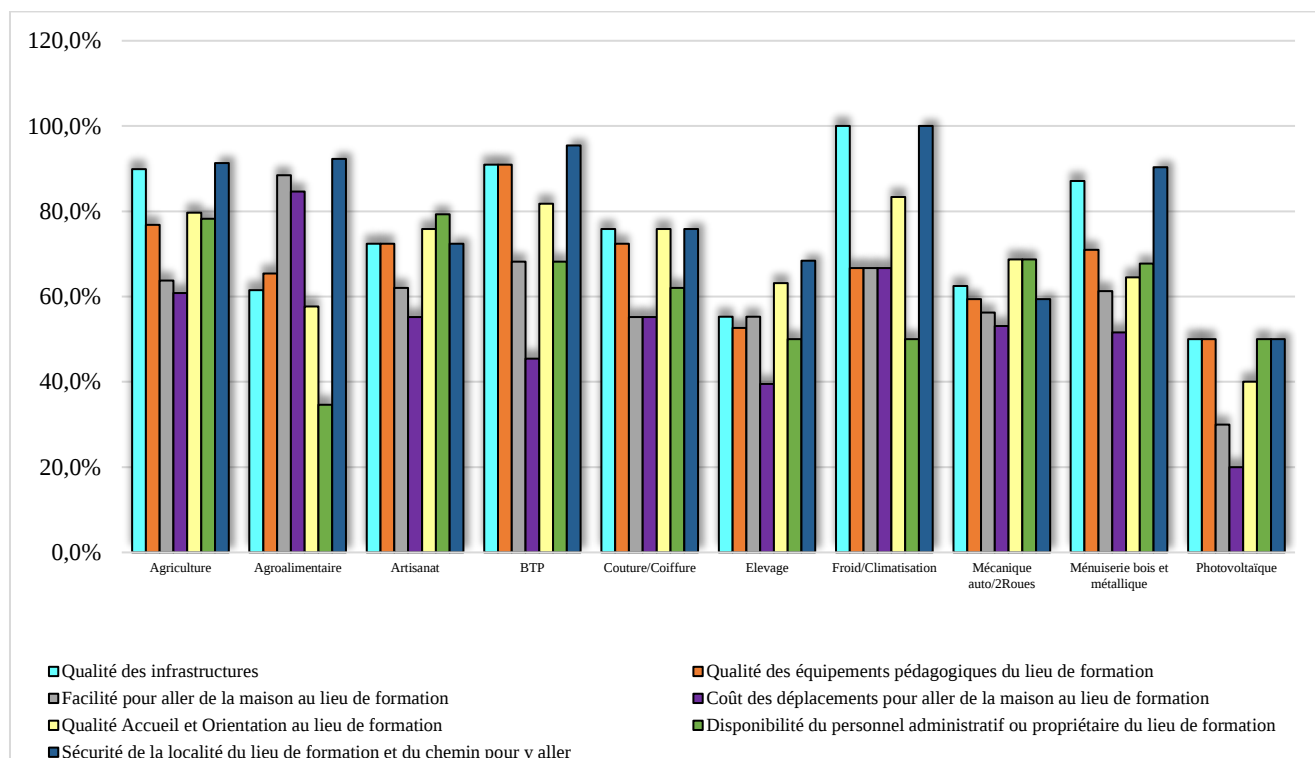
En moyenne 64,4% des maîtres d'apprentissage ont déclaré que la phase d'évaluations continues et finales des acquisitions a été décisive dans leur formation dont 63,9% d'hommes et 65% de femmes. Cette phase a été plus déterminante dans la formation des femmes que celle des hommes.

Quel que soit le sexe, les maîtres d'apprentissage n'ont pas été beaucoup séduits par les méthodes d'évaluation du savoir-faire ou habileté. Seulement 61,6% des femmes et 58,4% d'hommes ont trouvé ces méthodes déterminant dans le processus de leur formation.

Par contre, ils jugent pertinent les méthodes d'évaluation du savoir et du savoir-être mais des fortes proportions des maîtres d'apprentissage pour les méthodes d'évaluation du savoir, soient 68% d'hommes et 67% de femmes.

3.4.3.2. Analyse détaillée des déterminants de satisfaction des MA par groupes de filières

Une analyse détaillée des déterminants de satisfaction des maîtres d'apprentissage est proposée dans cette. Cette analyse est faite à travers les groupes de filières.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

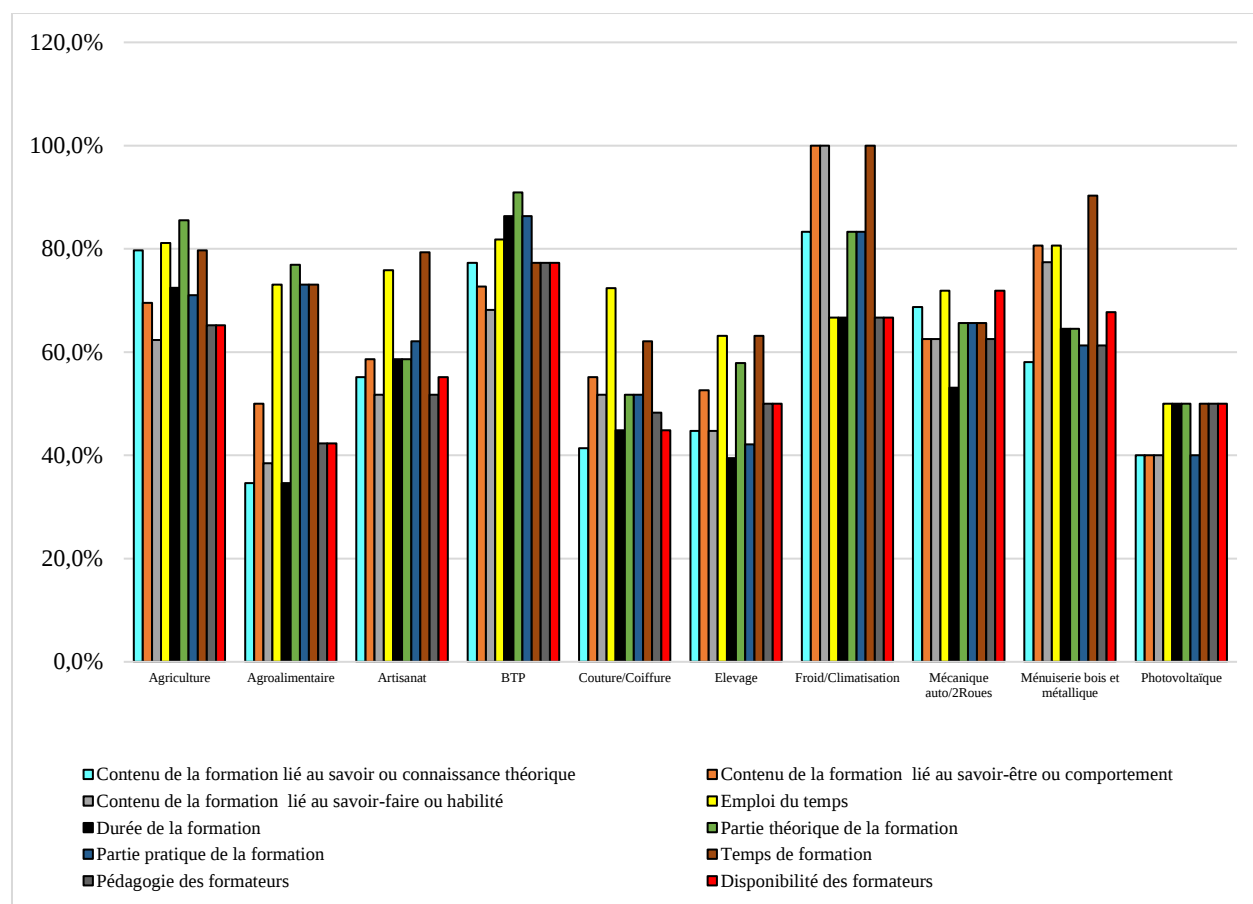
Graphique 21 : Environnement ou conditions de délivrance des formations selon le groupe de filière des MA

Le graphique ci-dessus montre que la phase d'environnement ou conditions de délivrances des formations n'a pas été du tout décisive dans la formation des maîtres d'apprentissage du groupe de filière photovoltaïque. Pour certains déterminants comme le coût des déplacements pour aller de la maison au lieu de formation et la facilité pour aller de la maison au lieu de formation, respectivement 20% et 30% des MA pensent qu'ils ont été importants. Les MA des groupes de filière de l'élevage et de mécanique auto/2roues ont jugé moins décisifs la grande majorité des déterminants de cette phase. A noter que ces proportions sont très faibles par rapport à la moyenne de cette phase.

Néanmoins le coût des déplacements pour aller de la maison au lieu de formation et la facilité pour aller de la maison au lieu de formation ont été jugés primordiaux respectivement par 84,6% et 88,5% des MA formés dans les groupes de filière agroalimentaire. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les MA de ce groupe de filière n'ont pas les lieux de formation étaient proches de leurs localités de résidence.

L'insécurité ne semble pas un frein à la formation de certains MA, ils sont 91,3% dans l'agriculture à déclarer que la sécurité de la localité du lieu de formation et du chemin pour y aller ont été déterminants dans cette phase de formation, 92,3% dans l'agroalimentaire, 72,4% dans l'artisanat, 95,5% dans le BTP, 75,5% dans la couture/coiffure et 90,3% dans la menuiserie

bois et métallique. En plus, tous les MA formés en froid/climatisation sont unanimes que la sécurité a été déterminante dans leur formation.

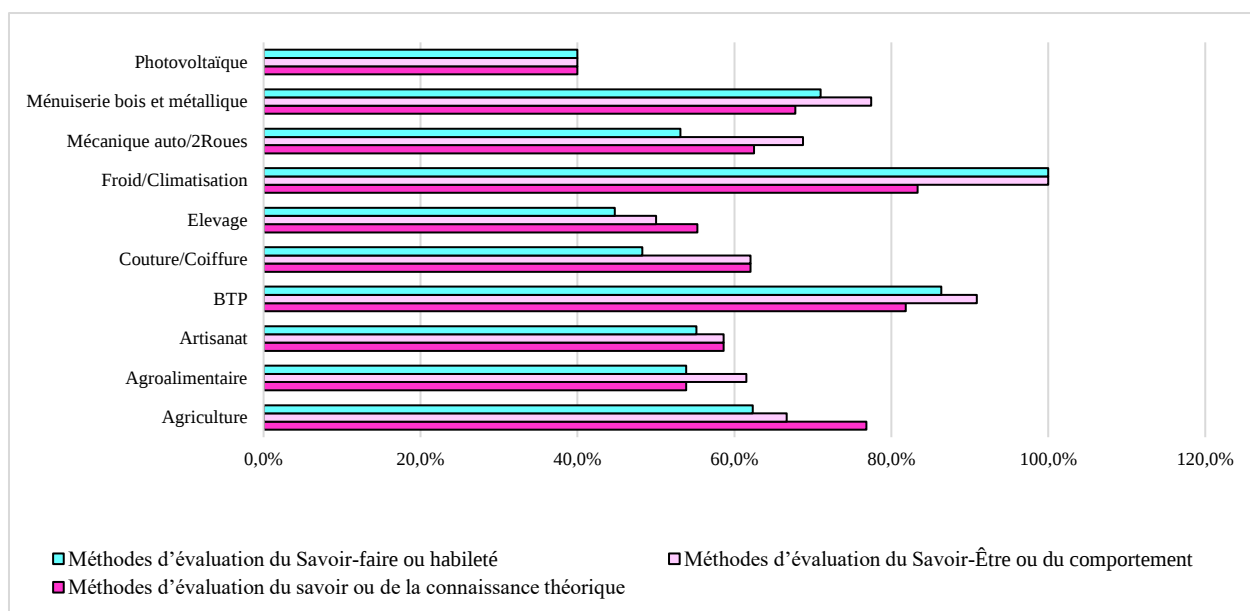


Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 22 : Délivrance des formations selon le groupe de filière des MA

L'analyse de la phase de délivrance des formations montre que les maitres d'apprentissage formés en BTP et froid/climatisation ont trouvé décisif tous les déterminants de cette phase. Par contre, ceux de l'élevage et de photovoltaïque trouvent moins important les déterminants de cette phase de formation.

L'emploi du temps a été décisif dans la formation des maitres d'apprentissage de l'agriculture (81,2%), de l'agroalimentaire (73,1%), de l'artisanat (75,9%), de la couture/coiffure (72,4%), de la mécanique auto/2roues (71,9%), de la menuiserie bois et métallique (80,6%). Seuls les maitres d'apprentissage des groupes de filière de l'élevage et de photovoltaïque jugent moins important ce déterminant.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 23 : Evaluations continues et finales des acquisitions selon le groupe de filière des MA

Dans la phase d'évaluations continues et finales des acquisitions, les MA formés en BTP, froid/climatisation et menuiserie bois et métallique trouvent que tous les déterminants qui constituent cette phase ont été importants dans leurs formations. Par contre, cette phase semble être moins déterminante dans la formation des MA de l'agroalimentaire, de l'artisanat, de la couture/coiffure, de l'élevage et de la photovoltaïque.

Quant aux MA de l'agriculture et de la mécanique auto/2roues, certains déterminants ont été plus décisifs dans leurs formations que d'autres. Ce sont les méthodes d'évaluation du savoir ou de la connaissance théorique et du savoir-être ou du comportement qui ont été réellement déterminantes dans la formation des MA de l'agriculture, avec des proportions respectives de 76,8% et 66,7%. En effet, 68,8% des MA de la mécanique auto/2roues ont déclaré que les méthodes d'évaluation du savoir-être ont été décisives.

3.4.4. Appui à l'insertion (APEJ)

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 2 (Formation et Insertion Professionnelle) du PIC III, une convention de Dépôt A Terme (DAT) de **275 500 000 FCFA** a été signée le 14 Novembre 2017 entre l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) et SORO YIRIWASO. Avec la signature de cette convention, il a été prévu de développer les portefeuilles de crédits en direction des Micro et Petite Entreprises (MPE) artisanales et agricoles pourvoyeuses d'emplois et, plus particulièrement de toucher les couches socioprofessionnelles qui n'ont pas accès au crédit, dont les femmes.¹²

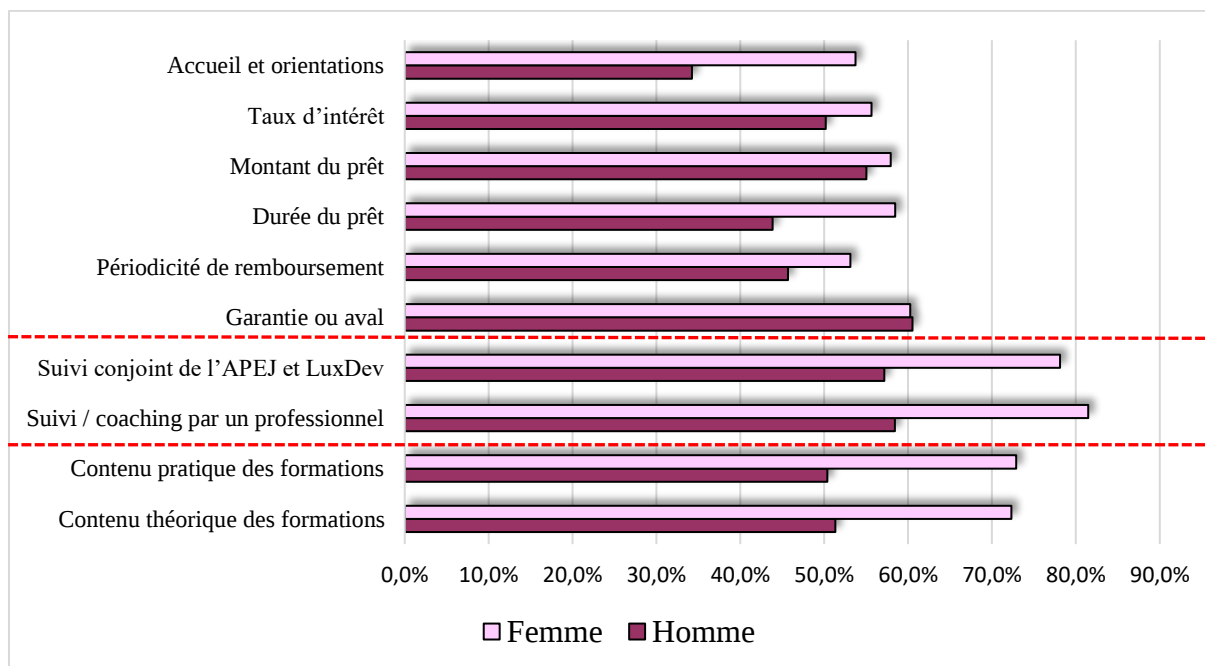
Pour mieux comprendre cet appui en direction des MPE, une analyse détaillée des différentes phases de l'accès au crédit est faite à ce niveau. Il s'agit de la phase de la formation composée des déterminants contenu théorique et pratique des formations, de la phase d'accompagnement composée du suivi/coaching par un professionnel et du suivi conjoint de l'APEJ et LuxDev et

¹² Rapport de l'enquête sur « le devenir » des bénéficiaires de crédit dans le cadre du PIC III. De janvier 2018 à juillet 2019

la phase des conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASO composée de l'accueil et orientations, du taux d'intérêt, du montant du prêt, de la durée du prêt, de la périodicité de remboursement et de la garantie ou aval. Il faut rappeler que les phases de formation et d'accompagnement sont assurées par l'APEJ et la dernière phase de l'appui à l'insertion est assurée par SORO YIRIWASO.

3.4.4.1. Analyse détaillée des déterminants de satisfaction des bénéficiaires de l'appui à l'insertion par sexe

Il est proposé dans cette partie une analyse fine des déterminants de satisfaction des différentes phases de l'appui à l'insertion. Dans cette partie, l'analyse est faite selon le sexe.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 24 : Déterminants de satisfaction des bénéficiaires de l'appui à l'insertion selon le sexe

En moyenne 57,5% des bénéficiaires de l'appui à l'insertion trouvent que les déterminants ont été importants dans le cadre de l'appui à l'insertion dont 50,7% d'hommes et 64,4% de femmes.

Quel que soit le sexe, le contenu théorique des formations, le suivi / coaching par un professionnel et le suivi conjoint de l'APEJ et LuxDev ont été déterminant dans le processus de création d'emplois ou d'insertion des bénéficiaires. Cependant, ces éléments sont plus déterminants pour les femmes que pour les hommes. En effet, pour les bénéficiaires qui pensent que le contenu théorique des formations a été décisif, on y trouve 51,3% d'hommes et 72,3% de femmes, pour le suivi / coaching par un professionnel, 58,4% d'hommes et 81,5% de femmes et enfin pour le suivi conjoint de l'APEJ et LuxDev, on y trouve 57,2% d'hommes et 78,1% de femmes.

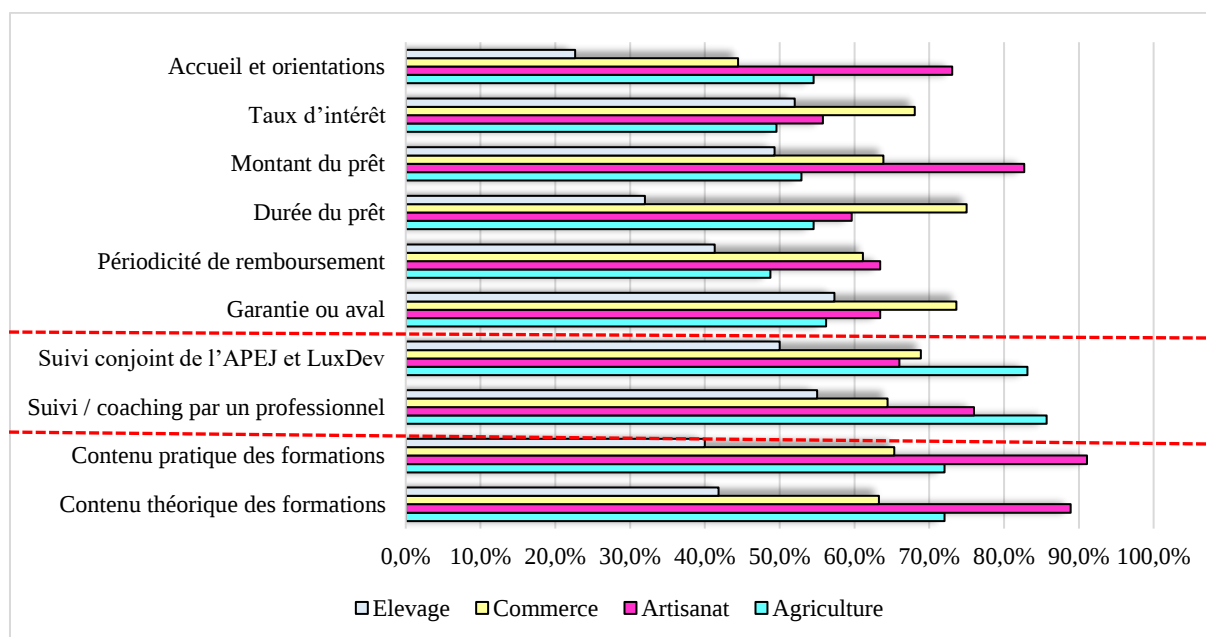
En se référant aux déclarations des bénéficiaires, on constate que la majorité des déterminants de la phase des conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASO a été moins déterminante dans le processus de création d'emplois ou d'insertion. En effet, la périodicité du remboursement, la durée du prêt, le taux d'intérêt, l'accueil et les orientations ont été jugés

moins importants par les bénéficiaires dans le cadre de l'appui à l'insertion, surtout chez les hommes avec des proportions respectives de 45,7%, 43,9%, 50,2% et 34,2%.

Contrairement aux femmes, les hommes ont moins apprécié le côté pratique de la formation organisé par l'APEJ, soit 50,4% contre 72% chez les femmes qui ont bien apprécié.

3.4.4.2. Analyse détaillée des déterminants de satisfaction des bénéficiaires de l'appui à l'insertion par groupes de métier

Dans cette partie une analyse fine des déterminants de satisfaction des différentes phases de l'appui à l'insertion est faite par rapport aux groupes de filière.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 25 : Déterminants de satisfaction des bénéficiaires de l'appui à l'insertion selon le groupe de métier

Le graphique ci-dessus montre que les bénéficiaires de l'appui à l'insertion dans les métiers du commerce ont accordé une grande importance aux différents déterminants et cela quelle que soit la phase à l'exception du déterminant accueil et orientations au sein de SORO YIRIWASO (44,4%). Les proportions les plus importantes chez les commerçants sont 63,3% pour le contenu théorique des formations, 65,3% pour le contenu pratique des formations, 64,4% pour le suivi / coaching par un professionnel, 68,9% pour le suivi conjoint de l'APEJ et LuxDev, 73,6% pour la garantie ou aval, 61,1% pour la périodicité de remboursement, 75,0% pour la durée du prêt, 63,9% pour le montant du prêt et 68,1% pour le taux d'intérêt.

Cependant, les bénéficiaires dans le métier de l'élevage sous-estiment le rôle des différents déterminants dans leur processus de création d'emplois ou d'insertion. Les taux ne sont que 22,7% à déclarer que l'accueil et orientations au sein de SORO YIRIWASO ont été un élément déterminant dans la création d'emplois ou d'insertion, 32% pour la durée du prêt, 40% pour le contenu pratique des formations, 41,3% pour la périodicité de remboursement 41,8% pour le contenu théorique des formations, 49,3% pour le montant du prêt, 50% pour le suivi conjoint de l'APEJ et LuxDev, 52% pour le taux d'intérêt, 55% pour le suivi / coaching par un professionnel et 57% pour la garantie ou aval.

A l'exception du taux d'intérêt et de durée du prêt, les bénéficiaires dans le métier de l'artisanat trouvent important les autres déterminants. Ils affichent une proportion de 59,6% pour la durée du prêt et 55,8% pour le taux d'intérêt.

Par ailleurs, les bénéficiaires dans le métier de l'agriculture déclarent que les conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASO ont été moins importantes dans le processus de leur insertion ou de création d'emplois. La plus forte proportion enregistrée dans cette phase est 57,3% des bénéficiaires qui ont déclaré que la garantie ou aval a été importante dans le processus d'insertion ou de création d'emplois.

3.5. Analyse de la satisfaction des bénéficiaires finaux

L'analyse de la satisfaction des bénéficiaires porte d'abord et de manière globale sur les phases de formation et d'appui à l'insertion pour le taux basique ou de cœur et pour le taux synthétique ou de tête, puis sur les déterminants de chaque phase. Pour rappel, le calcul de ces taux ne prend en compte que les modalités (pas satisfait, peu satisfait, satisfait et très satisfait).

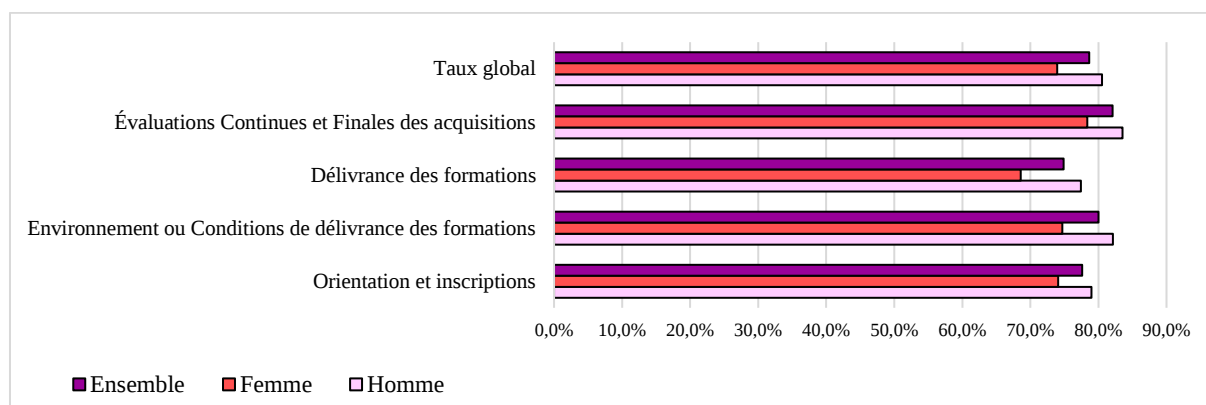
Pour mesurer la satisfaction des bénéficiaires de manière globale, deux types de taux de satisfaction ont été utilisés à savoir le taux basique ou de cœur et le taux synthétique ou de tête.

3.5.1. Formation par apprentissage (apprentis) – CRA-S

Pour mesurer la satisfaction globale des apprentis, deux types de taux de satisfaction ont été utilisés. Il s'agit du taux basique et du taux synthétique.

3.5.1.1. Satisfaction basique ou de cœur

Cette partie examine le niveau de satisfaction global des apprentis par phase de formation, en s'intéressant au sexe et aux groupes de filière des bénéficiaires de la formation par apprentissage.

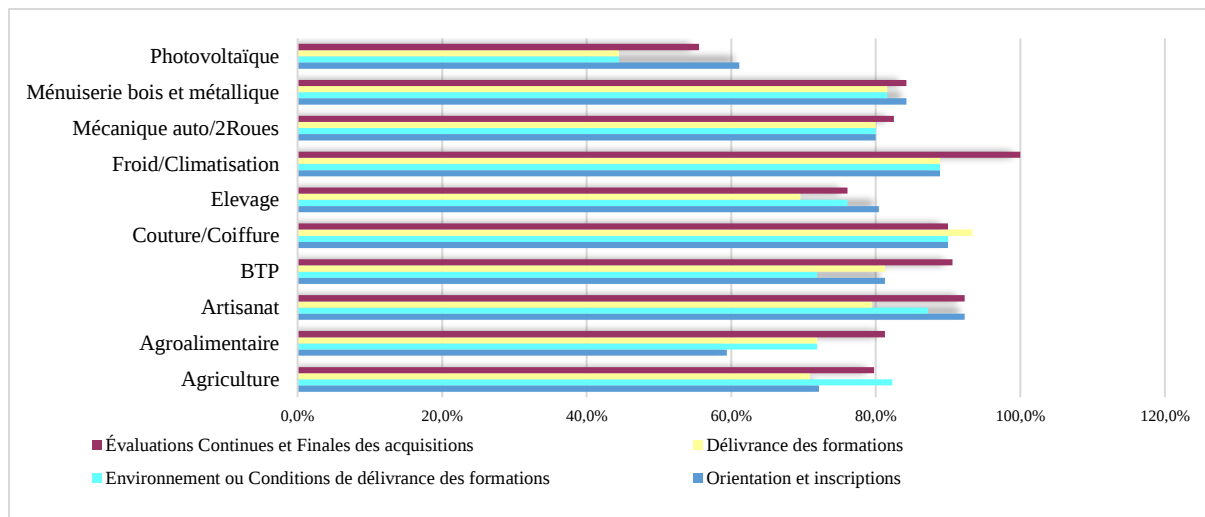


Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 26 : Taux de satisfaction basique des apprentis par phase de la formation et selon le sexe

Dans l'ensemble, les apprentis déclarent être satisfaits de l'ensemble des phases de leur formation, avec un taux basique global de 78,6%. Cependant, les hommes, ont exprimé une plus grande satisfaction (80%) que les femmes (74%).

La phase de délivrance de la formation par apprentissage enregistre le plus faible taux de satisfaction avec 74,9%, plus particulièrement chez les femmes (68,6%). L'environnement et les conditions de délivrance ainsi que les évaluations continues et finales sont les deux phases les plus satisfaisantes de l'apprentissage, avec des taux globaux respectifs de 80% et 82,1%. Pour toutes les phases, les hommes ont été plus satisfaits que les femmes.



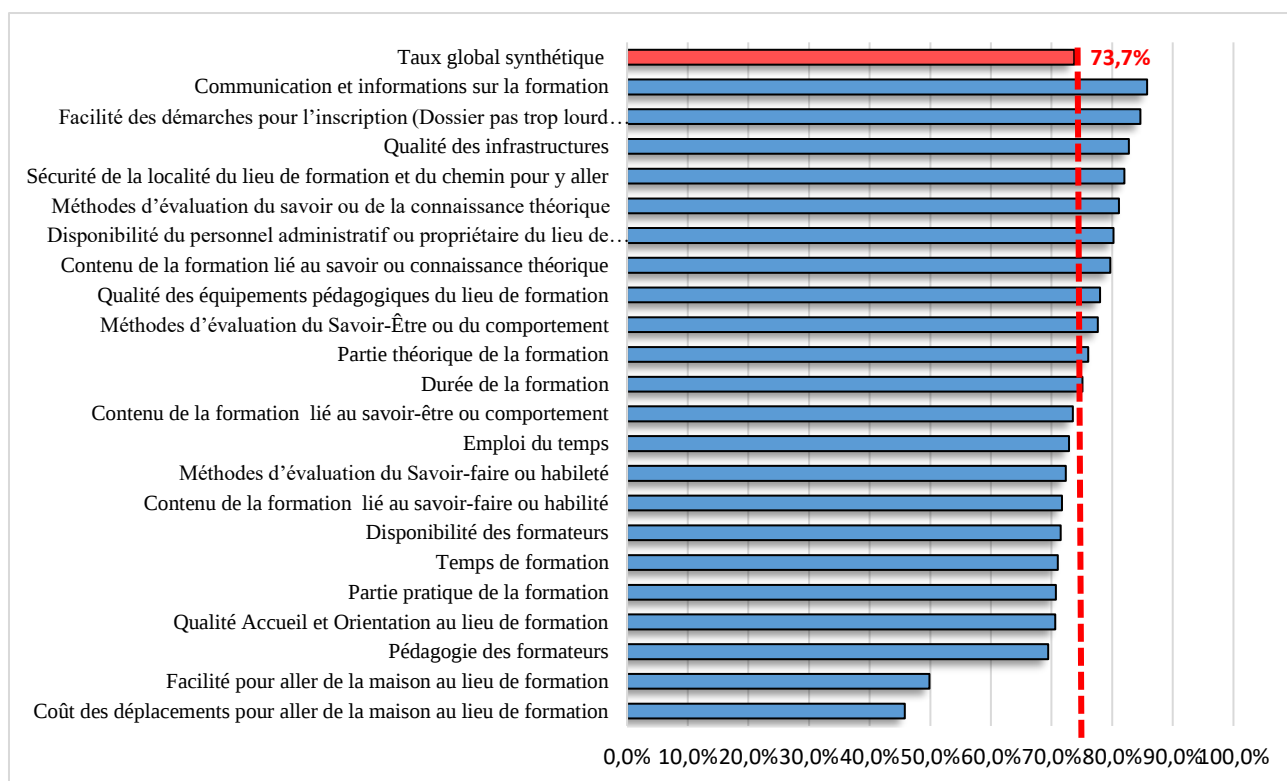
Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 27 : Taux de satisfaction basique des apprentis selon le groupe de filière et par phase de formation

En observant le graphique ci-dessus de satisfaction selon le groupe de filière, nous constatons que parmi tous les bénéficiaires, ceux des filières froid/climatisation viennent en tête des perceptions positives avec un taux de 88,9% de satisfaction quant à la condition de délivrance des formations, l'orientation et l'inscription et la délivrance de la formation. Dans la même filière de formation, une satisfaction d'au moins 100% par rapport à l'évaluation finale des acquisitions. Toutes les autres filières enregistrent des taux de satisfaction assez élevés dans tous les déterminants utilisés à l'exception des filières photovoltaïques où la délivrance des formations a un taux de satisfaction inférieur à la moitié des sondés. L'industrie de l'énergie solaire étant assez peu développée au Mali, on comprend pourquoi un si faible intérêt dans la formation.

3.5.1.2. Satisfaction synthétique ou de tête

Contrairement au taux global, l'analyse du taux synthétique prend en compte la satisfaction des apprentis par rapport à chaque déterminant de chaque phase. Elle s'intéresse aussi au sexe et aux groupes de filière des apprentis.

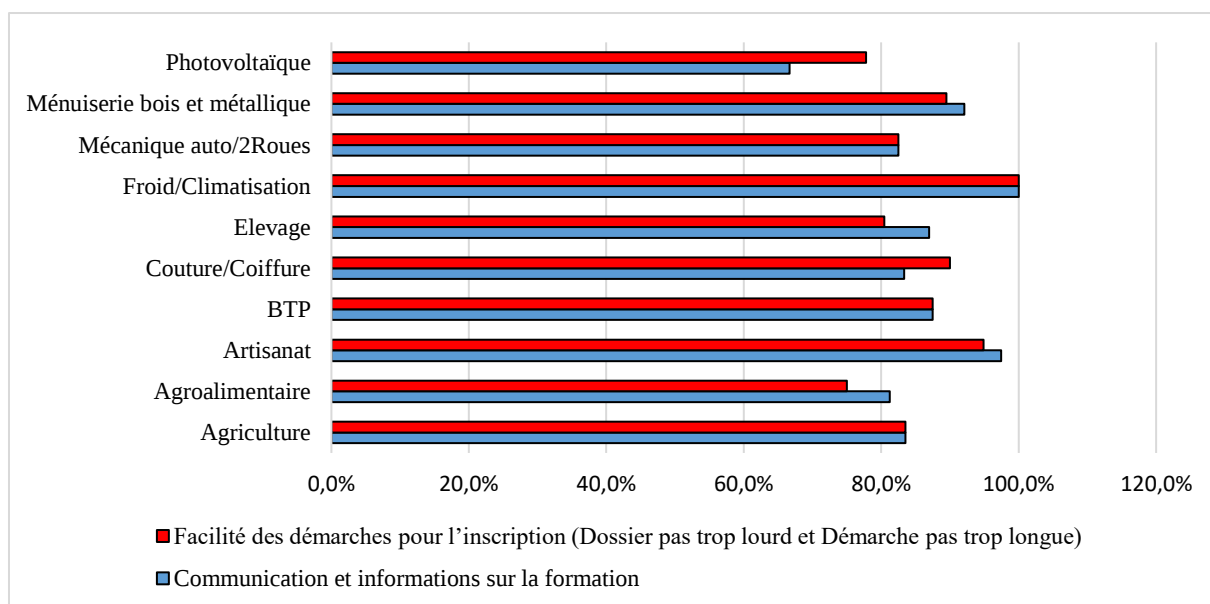


Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 28 : Taux de satisfaction synthétique des apprentis

Dans le graphique ci-dessus, nous voyons l'évolution des taux de satisfactions synthétiques à travers les différents critères de la formation allant de la communication et information sur la formation aux coûts liés aux déplacements des bénéficiaires pour rejoindre les lieux de la formation. D'une manière générale, on peut remarquer un taux global de satisfaction d'une très forte majorité des sondés. En effet 73,7% ont une attitude favorable avec une atténuation des satisfactions lorsqu'on aborde les aspects liés aux dépenses personnelles pour se rendre à la formation.

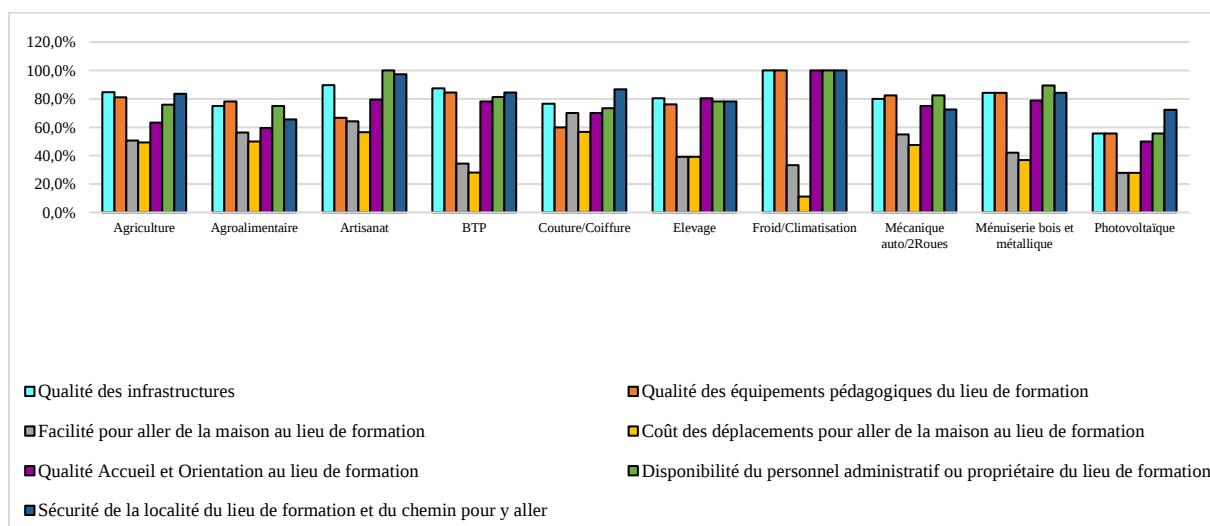
Ici, une attention particulière doit donc être portée à cet aspect surtout lorsqu'on considère que les apprentis participant à ces formations viennent de milieux sociaux économiques assez défavorisé.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 29 : Taux de satisfaction synthétique (phase orientation et inscriptions) des apprentis selon le groupe de filière

Dans toutes les filières, l'accueil, l'orientation, la communication et le soutien par rapport aux démarches d'inscription semblent très bien se porter au niveau des bénéficiaires. On notera un maximum de satisfaction des bénéficiaires des filières froid /climatisation qui enregistre un record de satisfaction tant au niveau de la communication qu'au niveau de la facilité des démarches. Des répliques méthodologiques des procédures menées au niveau de cette filière pourront bénéficier les autres filières pour les recrutements futurs.



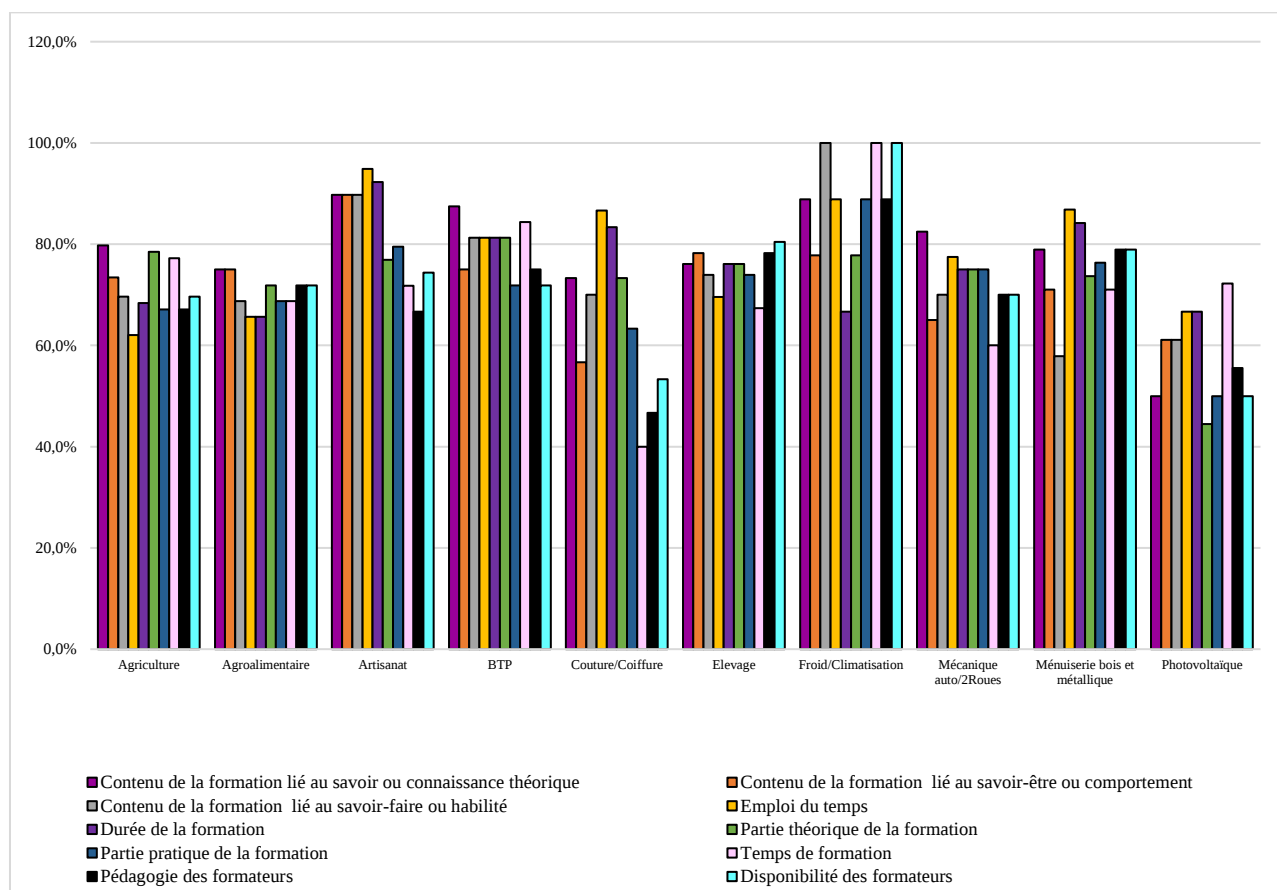
Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 30 : Taux de satisfaction synthétique (phase conditions de délivrance des formations) des apprentis selon le groupe de filière

En observant le graphique ci-dessus décrivant la condition de délivrance des formations, on observe encore le faible taux de satisfaction des bénéficiaires quant aux efforts financiers qu'ils doivent fournir afin de se rendre au lieu de la formation, et ceci quelle que soit la filière. Cette

perception atteint un taux aussi bas que 11,1% des bénéficiaires sondés, au niveau de la filière froid/climatisation et un taux maximum de 56% dans la filière artisanat.

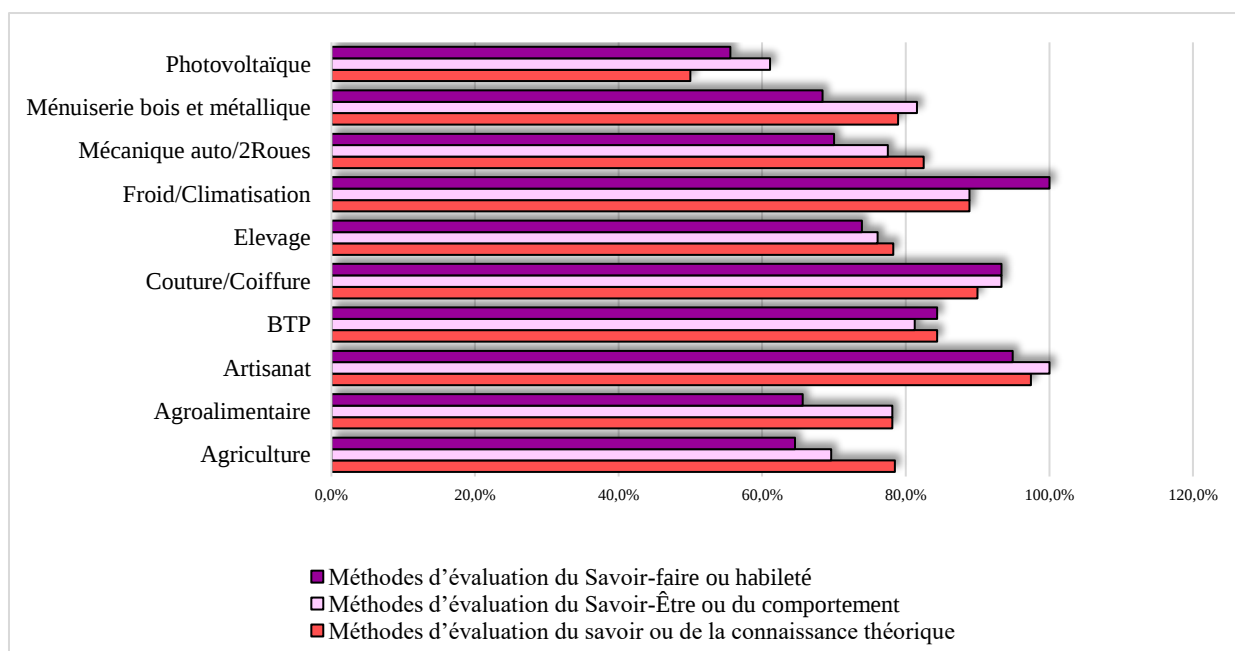
Les taux représentant la satisfaction dans la qualité des infrastructures et la sécurité sont assez encourageants (tous dépassant la moitié des sondés), surtout lorsqu'on prend en compte la conjoncture politico sécuritaire du pays.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 31 : Taux de satisfaction synthétique (phase délivrance des formations) des apprentis selon le groupe de filière

Dans le graphique ci-dessus, on observe qu'il n'y a pas une grande variabilité entre les opinions concernant la phase de délivrance des formations à travers toutes les filières, dans les différents déterminants choisis. Cette consistance montre un accès égal dans la délivrance des différentes formations.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 32 : Taux de satisfaction synthétique (phase évaluations continues et finales des acquisitions) des apprentis selon le groupe de filière

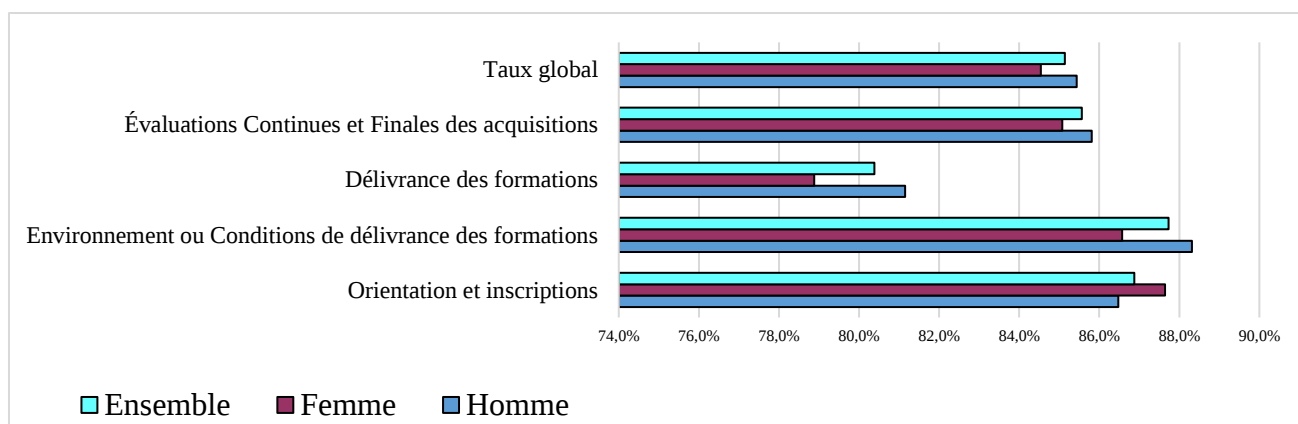
La phase évaluations continues et finales des acquisitions des apprentis, illustrés dans le graphique ci-dessus, montre une grande satisfaction, à travers toutes les filières, par rapport au savoir-faire (le plus faible taux appartenant aux photovoltaïques 55,6%). Ce résultat est assez satisfaisant lorsqu'on considère la nature de la formation d'apprentissage qui repose essentiellement sur la pratique. Les apprentis ont également une très bonne perception du savoir être acquis durant la formation, très souvent, gage d'une intégration sociale professionnelle réussie.

3.5.2. Formation résidentielle (apprenants FIQ) – CR-S

Cette partie analyse, dans un premier temps, le niveau de satisfaction global des apprenants par phase de formation, avant d'approfondir la réflexion en s'intéressant à chaque déterminant dans chaque phase de formation.

3.5.2.1. Satisfaction basique ou de cœur

Il s'agit de proposer une analyse du niveau de satisfaction basique des apprenants par phase de formation. Cette analyse globale est faite selon le sexe et le groupe de filière de formation des apprenants.



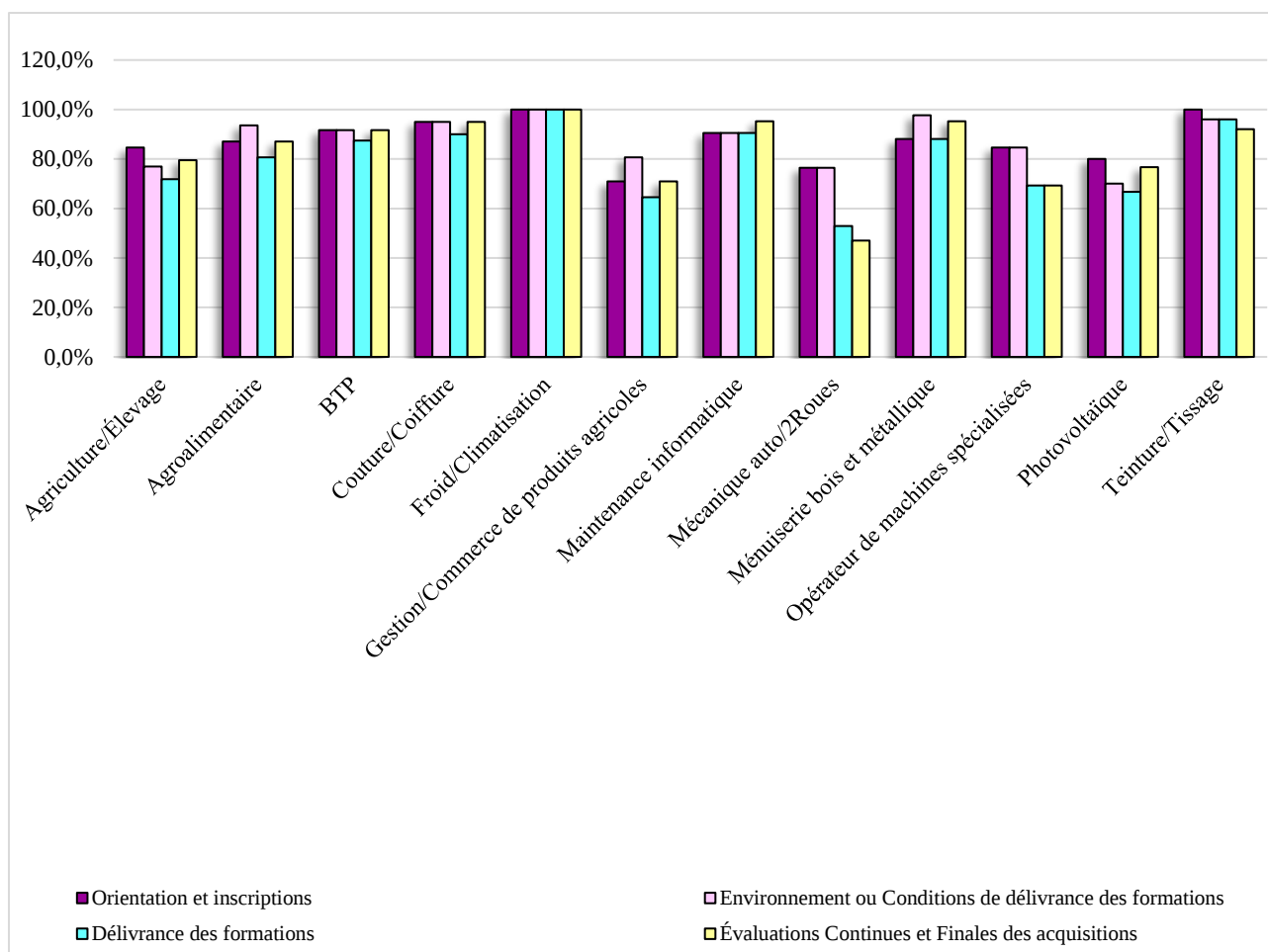
Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 33 : Taux de satisfaction basique des apprenants selon le sexe

De façon générale, ce graphique révèle que les bénéficiaires ont éprouvé une grande satisfaction par rapport aux déterminants de la formation initiale qualifiante avec un taux basique d'au moins de 85%. Toutefois, la satisfaction des femmes (84,5%) est légèrement en deçà de celle des hommes (85,4%). Quels que soient les déterminants de formation évoqués, le taux de satisfaction des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes, sauf pour l'orientation et les inscriptions.

Les apprenants ont manifesté une plus grande satisfaction pour l'environnement et les conditions de délivrance des formations avec un taux global de 87,7% et une légère différence entre les hommes (88,3%) et les femmes (86,6%).

La délivrance des formations enregistre le plus faible taux de satisfaction des apprenants, avec un taux de 80,4%. Chez les femmes comme chez les hommes, les taux de satisfaction respectifs de 78,9% et de 81,2% de la délivrance des formations sont le plus bas de toutes les phases de la formation.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

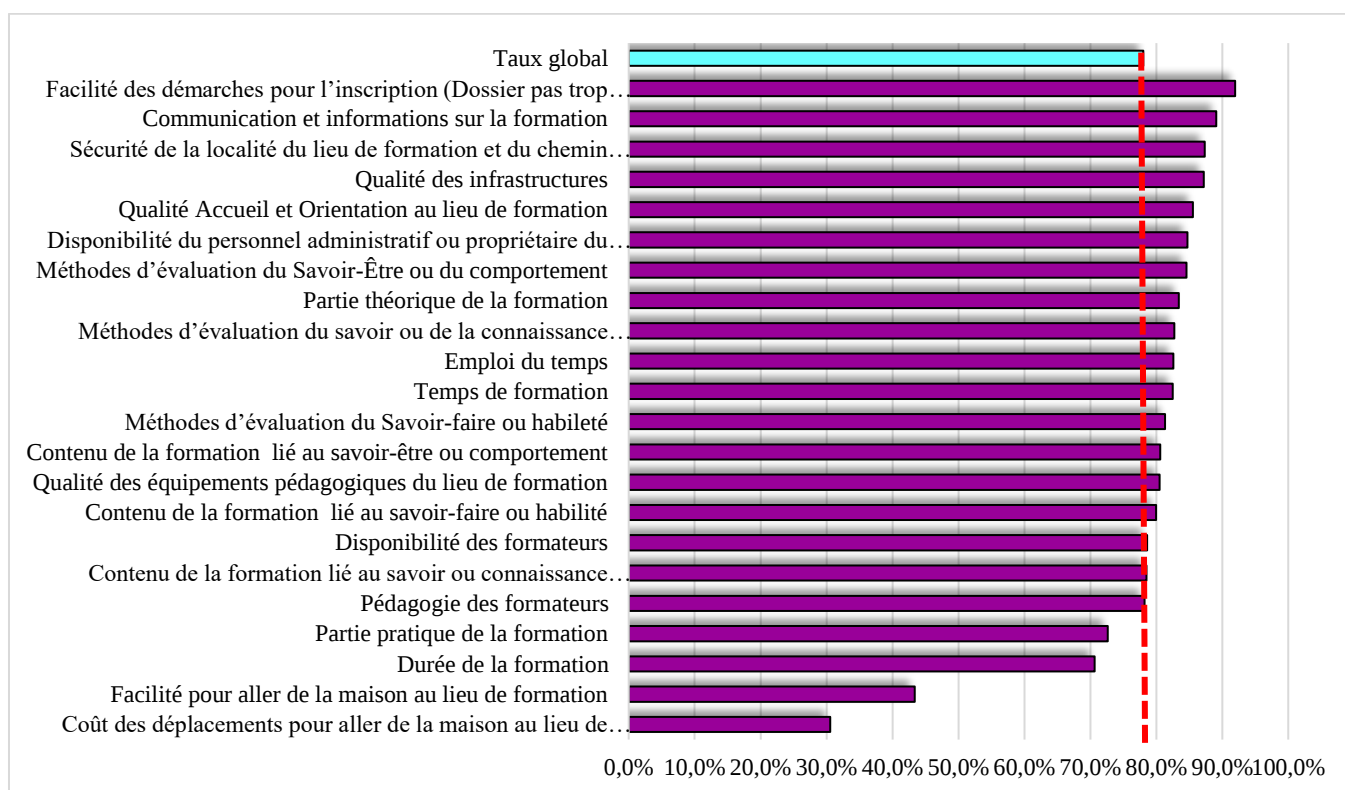
Graphique 34 : Taux de satisfaction basique des apprenants selon le groupe de filière

Les apprenants du groupe de filière froid/climatisation sont entièrement (100%) satisfaits de tous les déterminants de la formation initiale qualifiante. Dans le groupe de filière teinture/tissage, tous les apprenants sont satisfaits de l'orientation et des procédures d'inscription, 96% sont satisfaits de l'environnement ou conditions de délivrance des formations et de la délivrance des formations. Chez les opérateurs de machines, le taux de satisfaction au niveau de l'orientation et inscriptions et l'environnement ou conditions de délivrance des formations est le même soit 84,6%.

Le taux de satisfaction basique des apprenants des groupes de filières Gestion/Commerce de produits agricoles et Mécanique auto/2Roues semble être moins important plus précisément quant au niveau de l'évaluation continue et finales des acquisitions et la délivrance des formations avec respectivement des taux de 71 %, 64,5% contre 47,1% et 52,9 %.

3.5.2.2. Satisfaction synthétique ou taux de tête

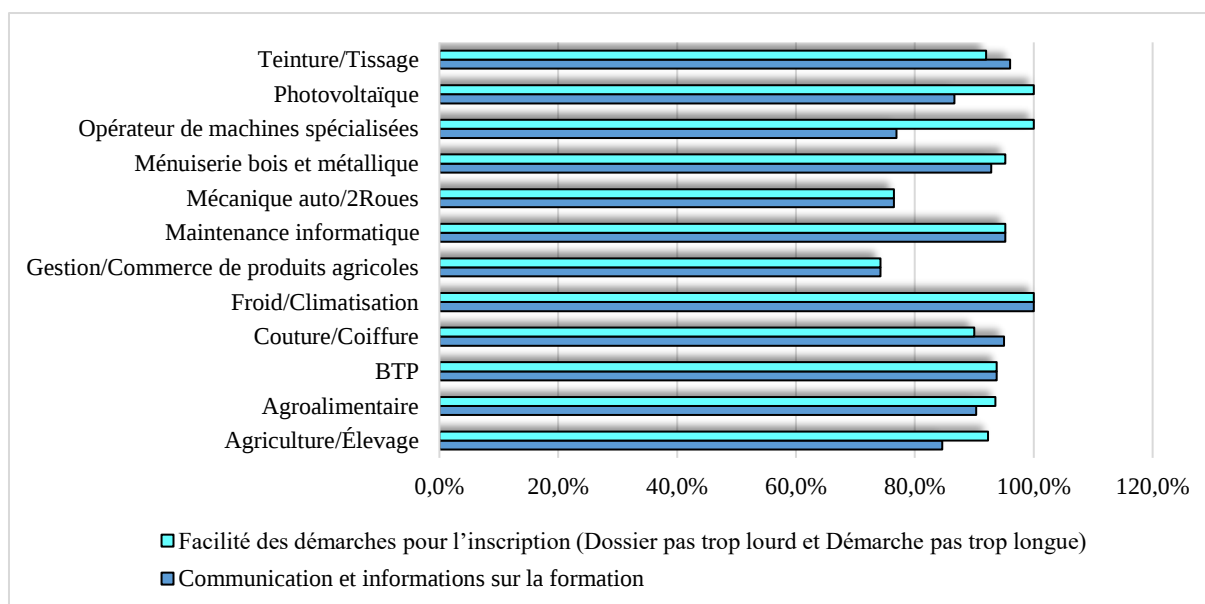
Il s'agit de faire une analyse plus détaillée du niveau de satisfaction des apprenants par phase de formation en tenant compte de chaque déterminant. Cette analyse synthétique est faite selon le sexe et le groupe de filière de formation des apprenants.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 35 : Taux de satisfaction synthétique des apprenants

Globalement nous observons qu'à travers ce graphique que le taux de satisfaction synthétique des apprenants par rapport aux composantes énumérés est de 78%. L'analyse nous révèle que 91,9% des apprenants témoignent que la facilité des démarches pour l'inscription a été très capitale dans la réussite de la formation. Quelles que soient les conditions générales de la formation, en moyenne 80% des apprenants déclarent que les déterminants ont joué un rôle très important dans la réussite de leur formation. Le taux de satisfaction synthétique est relativement faible pour les déterminants comme la facilité pour aller de la maison au lieu de formation et le coût des déplacements avec respectivement 43,3% et 30,6%.



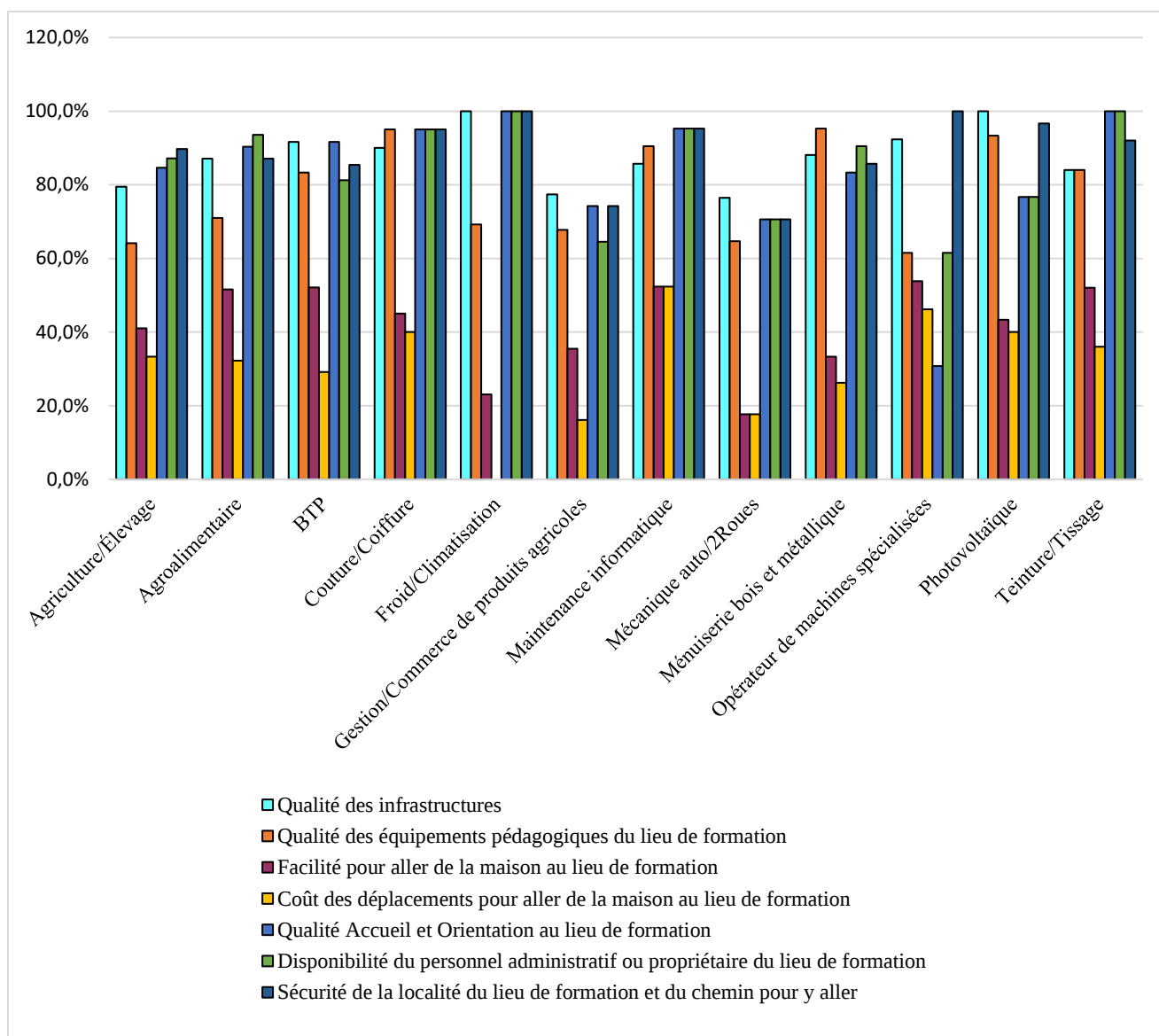
Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 36 : Taux de satisfaction synthétique (phase orientation et inscriptions) des apprenants selon le groupe de filière

Par suite des différentes déclarations faites ici, un nombre important de bénéficiaires ont affirmé que la facilité des démarches pour l'inscription a joué un rôle-clé dans la réussite de leur formation.

Tous les bénéficiaires des groupes de filières photovoltaïques, opérateurs des machines spécialisées et ceux du froid/climatisation déclarent que la facilité des démarches pour l'inscription a motivé les apprenants dans la phase orientation et inscriptions. Néanmoins, un nombre d'apprenant se dit satisfait à travers la phase communication et information sur la formation comme enjeu de cette formation comme les apprenants des groupes de filières teintures/tissage, de la maintenance informatique et du froid/climatisation.

On observe également que 93,8% des bénéficiaires du groupe de filières BTP se disent très satisfaits de la facilité des démarches pour l'inscription et à la communication et information sur la formation. Le taux de satisfaction synthétique moins important a été enregistré chez les bénéficiaires des groupes de filière, gestion/commerce des produits agricoles et la mécanique auto/2 roues.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

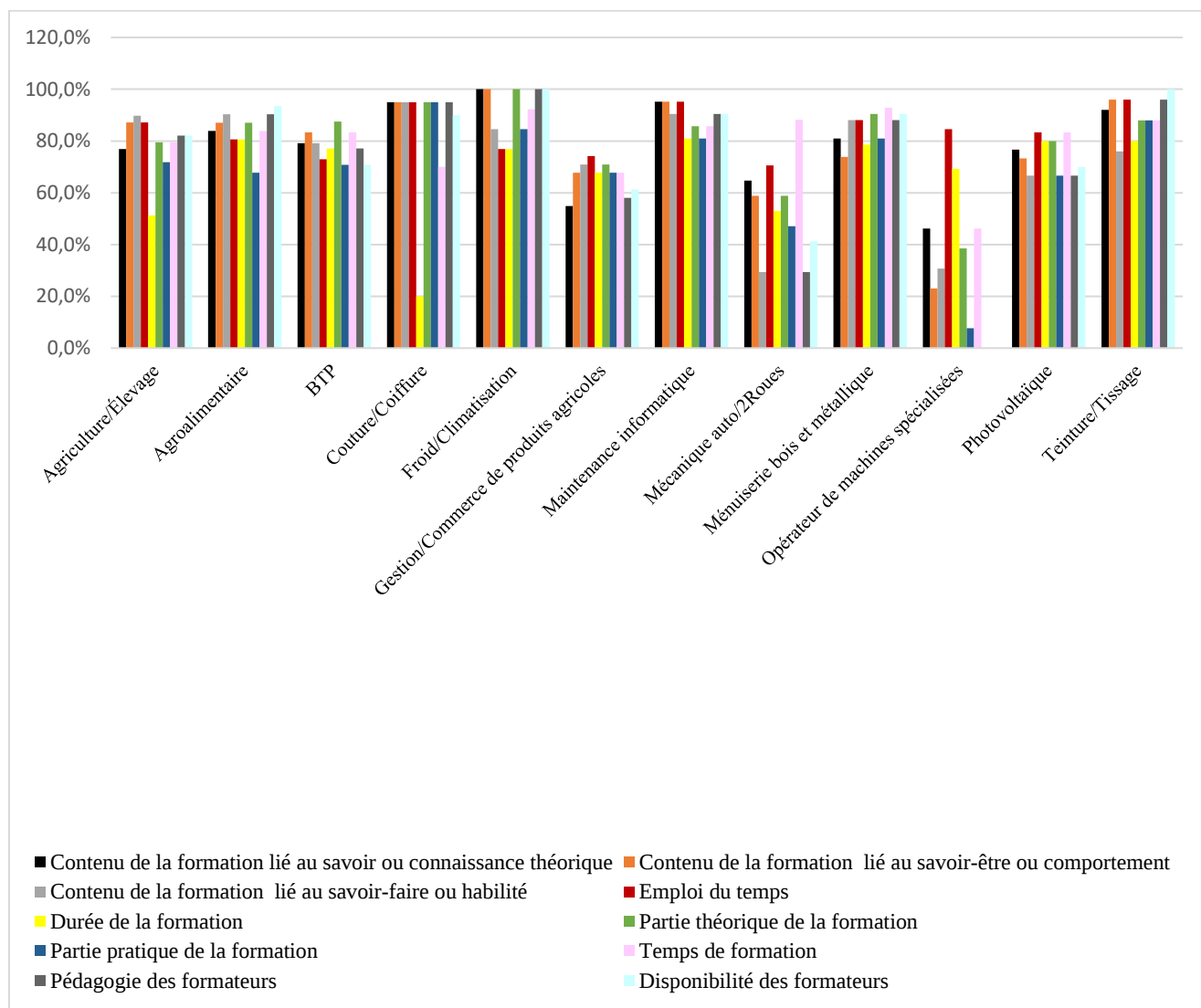
Graphique 37 : Taux de satisfaction synthétique (phase conditions de délivrance des formations) des apprenants selon le groupe de filière

En observant le taux de satisfaction synthétique à travers la phase des conditions de délivrance des formations, tous les bénéficiaires du groupe de filière froid/climatisation sont satisfaisant la qualité des infrastructures, la qualité d'accueil et d'orientation, la disponibilité du personnel administratif ou propriétaire du lieu de formation et la sécurité de la localité du lieu de formation et du chemin pour y aller. Par contre, les bénéficiaires de la mécanique auto/2 roues et de l'agriculture/élevage sont moins satisfaits de la qualité des infrastructures.

Par ailleurs, les apprenants des groupes de filières mécanique auto/2 roue, du froid/climatisation et de la gestion/commerce des produits agricoles sont moins satisfaits en ce qui concerne la facilité pour aller de la maison du lieu de formation.

En effet, tous les bénéficiaires des groupes de filière opérateurs des machines spécialisées et froid/climatisation approuvent une très grande satisfaction à la sécurité de la localité du lieu de formation et du chemin payé pour y aller.

Enfin en moyenne moins de 20% des bénéficiaires des groupes de filière mécanique auto/2 roues et de la gestion/commerce des produits agricoles sont satisfaits des coûts de déplacement pour aller de la maison au lieu de la formation. Les opérateurs des machines spécialisées affichent un taux de satisfaction de moins de 31% quant à la qualité d'accueil et orientation au lieu de formation. Ces faibles taux peuvent expliquer une insatisfaction des bénéficiaires de ces groupes de filières



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 38 : Taux de satisfaction synthétique (phase délivrance des formations) des apprenants selon le groupe de filière

L'analyse du taux de satisfaction synthétique pour la phase délivrance des formations selon le groupe de filière, nous révèle que tous les bénéficiaires du groupe teinture/tissage apprécient bien la disponibilité des formateurs. Quel que soit le groupe de filière, la grande majorité (80%) des apprenants sont satisfaits de la disponibilité des formateurs.

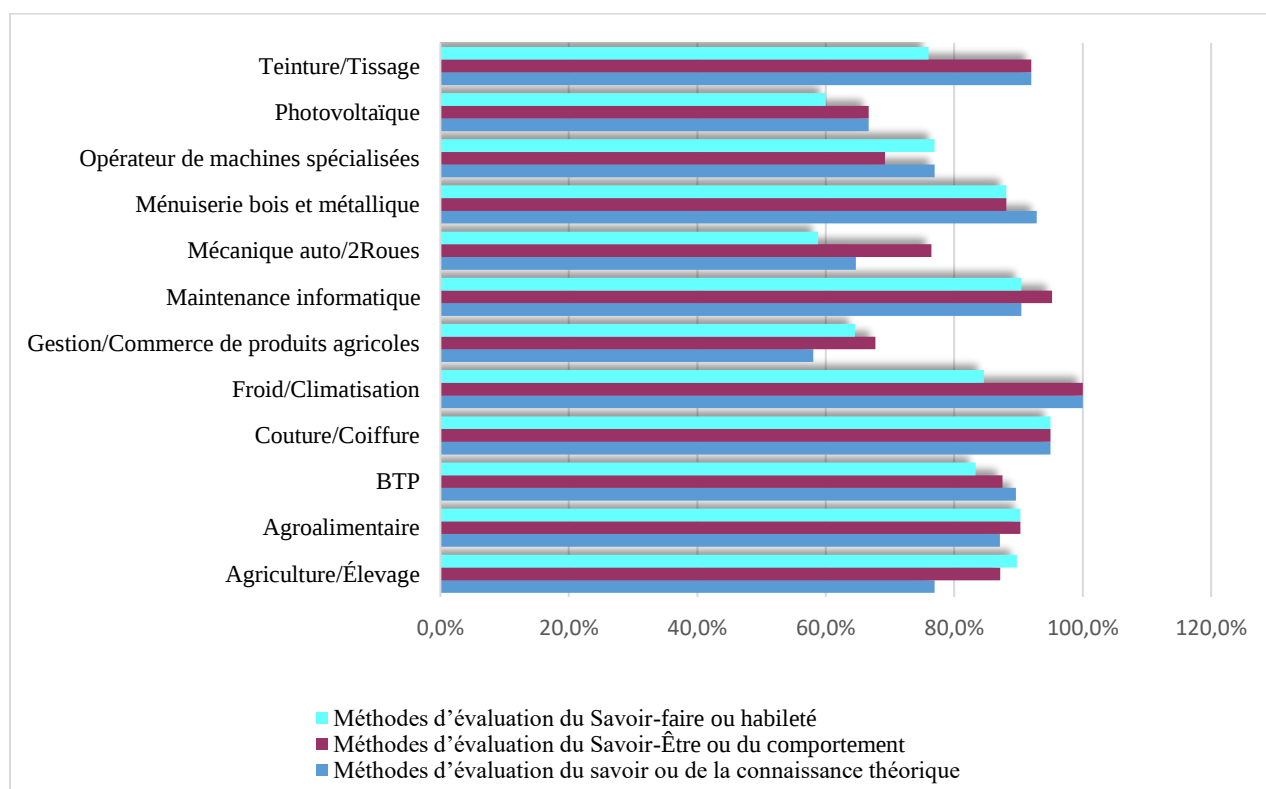
Il faut noter qu'une proportion importante des bénéficiaires du groupe de filière opérateurs des machines spécialisées trouve insuffisante la phase délivrance de la formation à par le déterminant emploi de temps dont 84,6% des bénéficiaires sont satisfaits. Des efforts doivent

être consentis du côté pratique de la formation car ils ne sont que 7,7% de bénéficiaires satisfaits de ce groupe de filière.

Majoritairement, les bénéficiaires de la mécanique auto/2 roues ne sont pas satisfaits de plusieurs déterminants de la délivrance de la formation à part spécifiquement le temps de la formation, l'emploi de temps et le contenu lié au savoir ou connaissance théorique. En effet, le taux de satisfaction des bénéficiaires du groupe de filière gestion/commerce des produits agricoles reste moyennement faible pour tous les déterminants de délivrance des formations.

En moyenne, 95% des bénéficiaires du groupe de filière sont satisfaits à travers les déterminants de la phase délivrance des formations par contre leur appréciation reste très faible en ce qui concerne la durée de la formation.

Dans la phase délivrance des formations, tous les bénéficiaires du groupe de filière froid/climatisation sont satisfaits du contenu lié au savoir ou connaissance théorique, du contenu lié au savoir-faire ou habileté, à la partie théorique de la formation et à la disponibilité des formateurs.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 39 : Taux de satisfaction synthétique (phase évaluations continues et finales des acquisitions) des apprenants selon le groupe de filière

Les interrogations sur le taux de satisfaction synthétique à travers la phase évaluations continues et finales des acquisitions, nous édifie sur le fait que tous les bénéficiaires du groupe de filière froid/climatisation déclarent satisfaits par rapport aux méthodes d'évaluation du savoir ou de la connaissance théorique et au savoir-être ou du comportement. Parmi les bénéficiaires du groupe de filière couture/coiffure, en moyenne, 95% déclarent être satisfaits de la phase évaluations continues et finales des acquisitions.

Suivant les bénéficiaires du groupe de filière menuiserie bois/métallique, 92,9% sont satisfaits de la méthode d'évaluation du savoir ou de la connaissance théorique et 88,1% pour les méthodes liées au savoir-être ou du comportement et au savoir-faire ou habilité.

L'analyse du groupe de filière teinture/tissage, montre un taux de satisfaction identique de 92% pour les méthodes d'évaluation du savoir ou de la connaissance théorique et du savoir-être ou du comportement. Ils sont satisfaits à 76% pour le savoir-faire ou habilité.

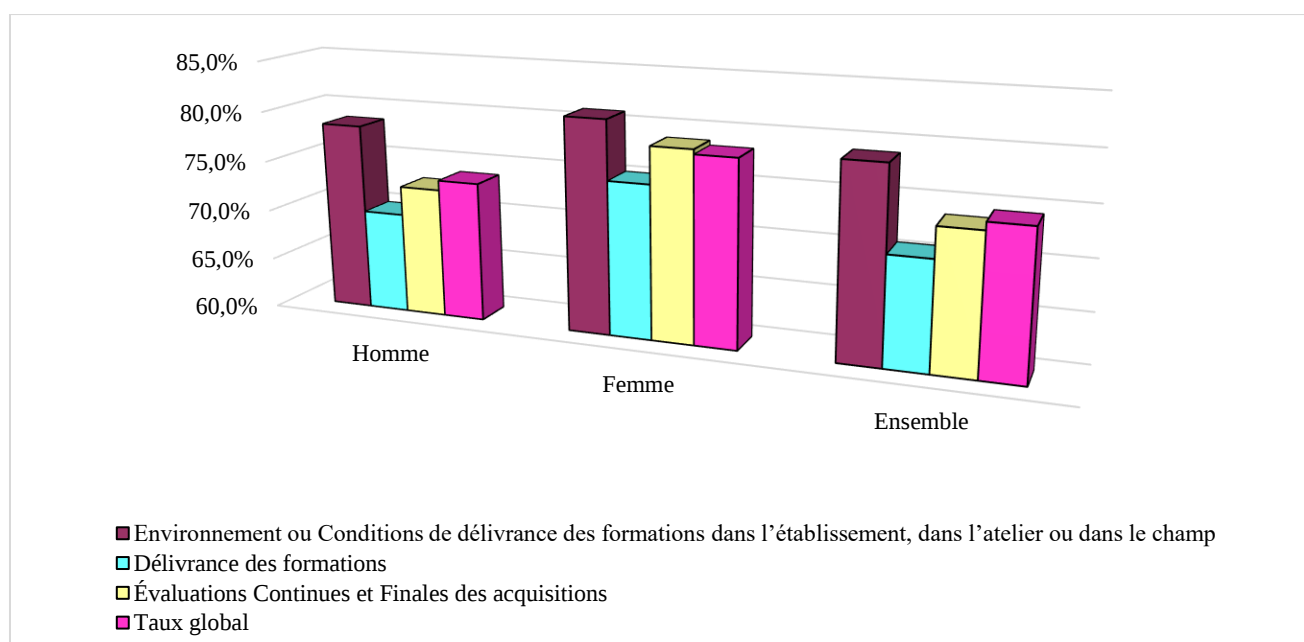
Le taux de satisfaction reste relativement significatif dans les groupes de filière photovoltaïque, mécanique auto 2 roue et de la gestion/commerce des produits agricoles et il tourne autour de 65%. En outre, le taux de satisfaction synthétique des bénéficiaires du groupe de filière agroalimentaire tourne autour de 90% quelle que soit la phase d'évaluations continues et finales des acquisitions.

3.5.3. Formation Maîtres d'Apprentissage (MA) –INIFORP

L'analyse porte sur le niveau de satisfaction des bénéficiaires concernant les différentes phases de formation des maitres d'apprentissage. Dans un premier temps, une analyse globale de la satisfaction est faite et pour terminer une analyse plus fine des différentes phases est fournie en tenant compte des déterminants des différentes phases.

3.5.3.1. Satisfaction basique ou de cœur

Il s'agit ici d'examiner l'aperçu global du niveau de satisfaction des maitres d'apprentissage en tenant compte que des déclarations globales sur les phases de l'environnement ou conditions de délivrance des formations, de délivrance des formations et d'évaluations continues et finales des acquisitions. Cet examen est fait selon le sexe et le groupe de filière de formation des maitres d'apprentissage.



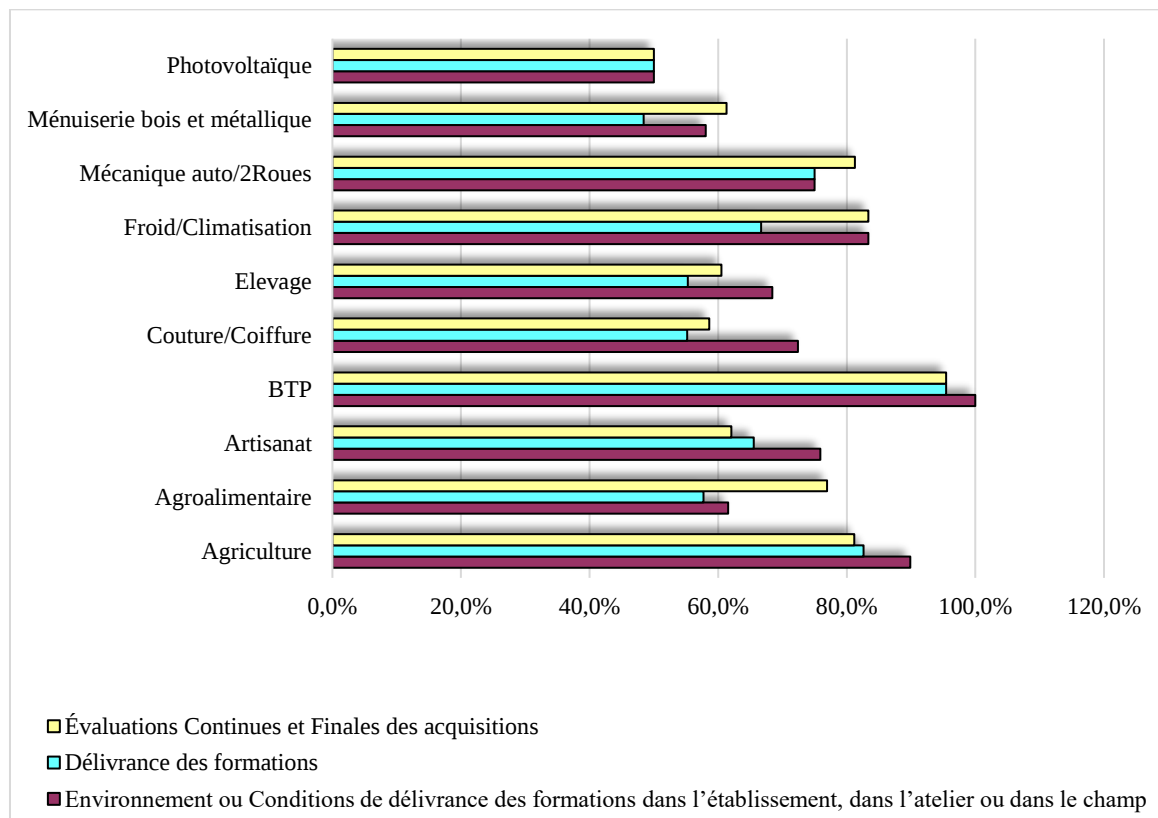
Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 40 : Taux de satisfaction basique des MA selon le sexe

Les taux globaux de satisfaction des maitres apprentis dans l'ensemble se portent assez bien avec une grande majorité (soit 74,4%) des sondés ayant une perception assez positive des

conditions de déroulement de la formation en tenant compte de l'Environnement, de la Délivrance et de l'évaluation des acquis. Une analyse selon le sexe montre que les femmes se distinguent nettement des hommes avec un taux global de 78,3% contre 73,8% chez les hommes. L'opinion assez faible sur la délivrance de la formation comparativement aux critères évaluations et environnement n'a pas cependant un impact assez sensible sur la satisfaction des apprentis par rapport au même déterminant.

Ce résultat pourrait impliquer que même dans des conditions marginales, les maitres apprentis s'investissent fortement pour que les apprentis puissent bénéficier d'une bonne formation.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

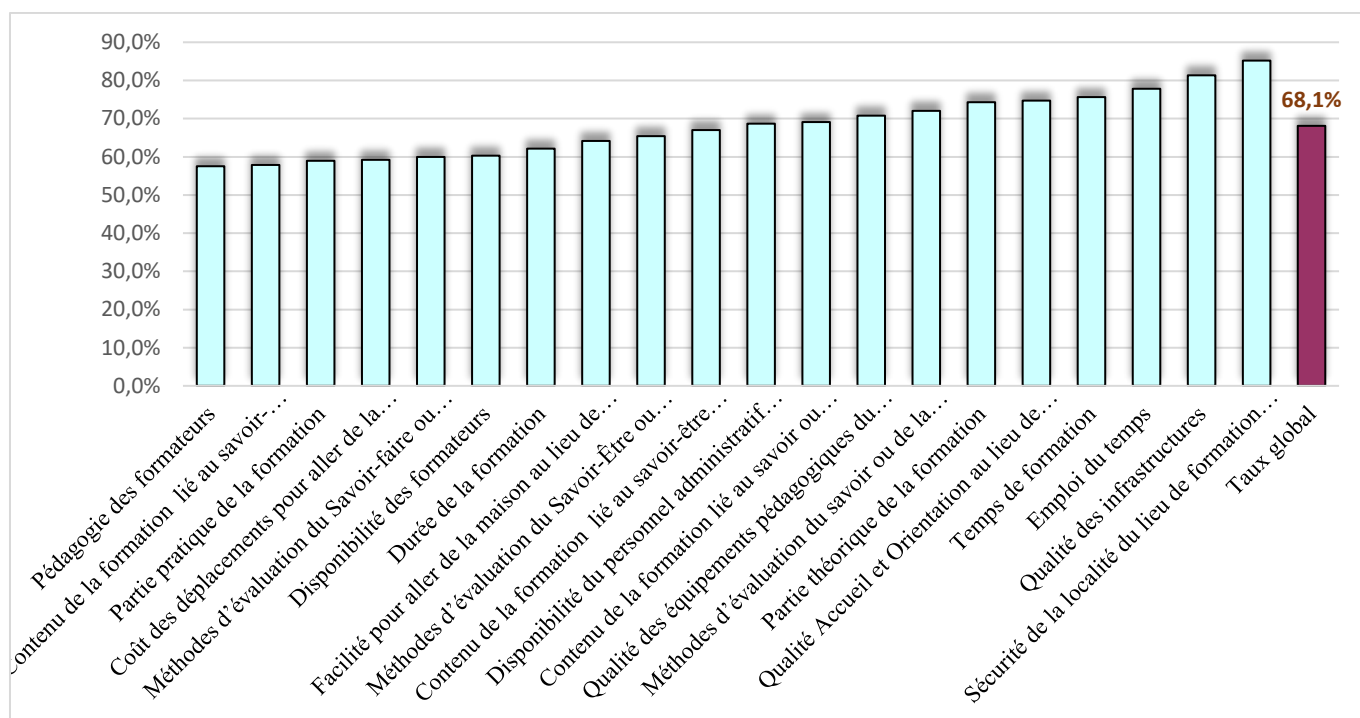
Graphique 41 : Taux de satisfaction basique des MA selon le groupe de filière

En analysant le graphique ci-dessus illustrant les satisfactions par filière, on observe une différence nette dans le secteur des BTP où les approbations sont quasi unanimes dans les critères d'Évaluations continues, de Délivrance des formations et Environnemental (respectivement 95,5 %, 95,5% et 100%). Ce résultat rejoint l'analyse précédente où la satisfaction des maitres dans une filière n'implique pas automatiquement celles des apprentis de la même filière. Si le secteur BTP bénéficie d'une appréciation au niveau des maitres, chez les apprentis cela se traduit surtout dans les filières « froid et climatisation ».

Dans toutes les filières de formation, les maitres font preuves de satisfaction supérieures à la moitié à l'exception des praticiens de la photovoltaïque où la satisfaction n'est que marginale à 50%. Dans ce domaine précis (photovoltaïque), nous pouvons identifier les deux groupes maitres et apprentis comme ayant la même perception marginale due notamment au manque de développement dans ce domaine.

3.5.3.2. Satisfaction synthétique ou taux de tête

Le niveau de satisfaction est examiné de façon détaillée en tenant compte des déclarations des maîtres d'apprentissage sur chaque déterminant de satisfaction de chaque phase. Cet examen est fait selon le sexe et le groupe de filière de formation des maîtres d'apprentissage.



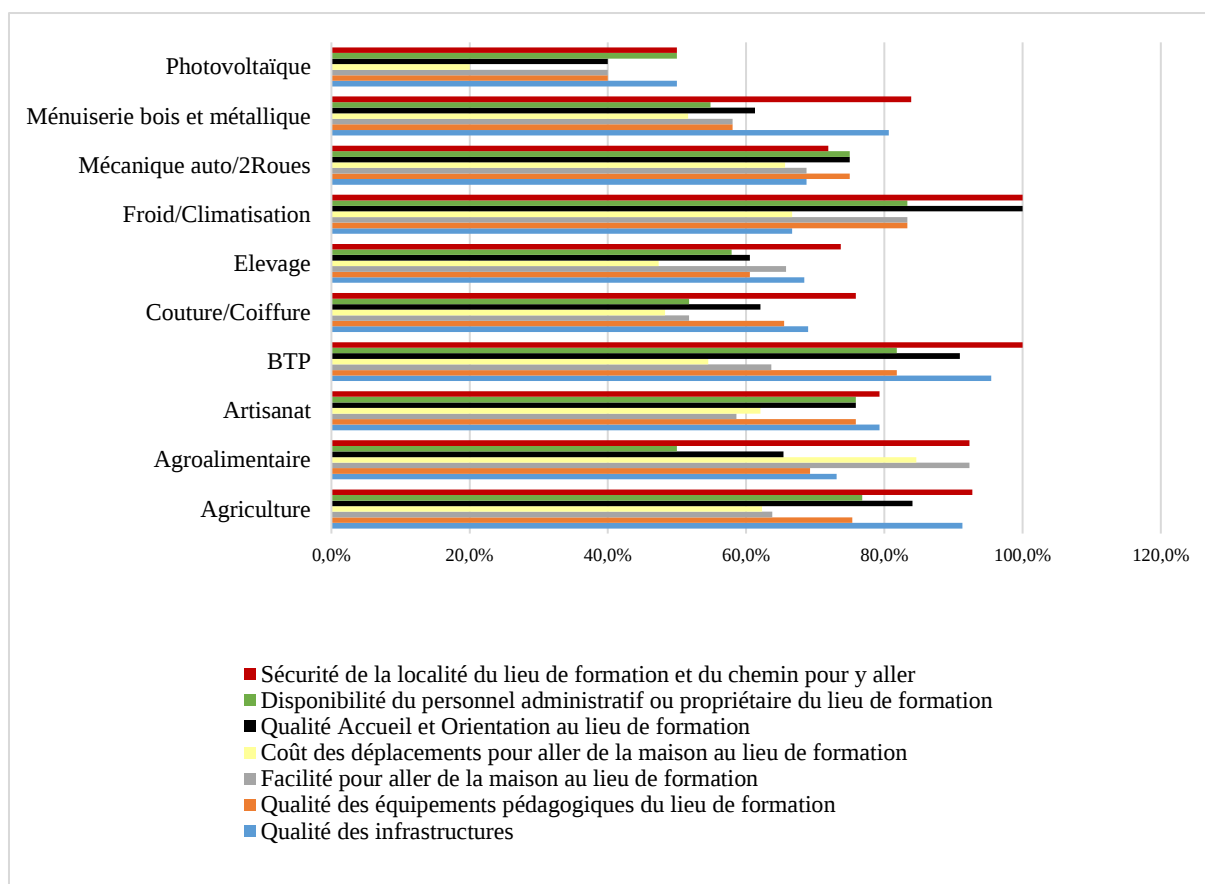
Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 42 : Taux de satisfaction synthétique des MA

Le taux global synthétique de satisfaction, en tenant compte de tous les déterminants mis en place pour un bon déroulement de la formation, est de 68,1% contre un taux de 73,7% chez les apprentis qui semblent être plus enthousiastes. Ici également, tout comme chez les apprentis, on peut noter une bonne satisfaction des conditions de sécurité des lieux de formation, de la qualité de l'accueil et l'orientation, des méthodes d'évaluation (respectivement 85,2% ; 74,7% ; 72,1%). On enregistre également une appréhension quant aux dépenses liées au déplacement pour rejoindre les lieux de la formation.

Les taux synthétiques montrent également le succès apparent du projet dans les volets physiques liés à la formation (équipement, infrastructure etc...) et aussi la sensibilisation et communication que l'on retrouve chez les apprentis.

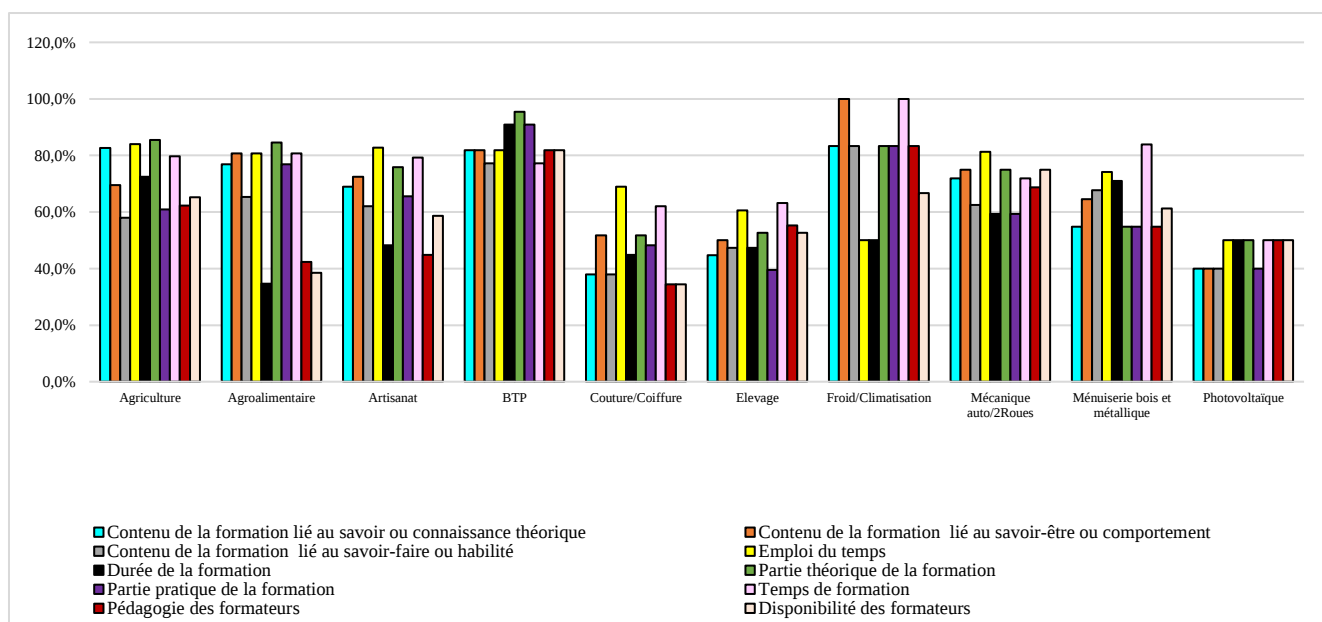
Néanmoins, la pédagogie des formateurs, le contenu de la formation lié au savoir-faire ou habileté et la partie pratique de la formation avec des taux respectifs de 57%, 58% et 59%, représentent les taux de satisfaction les plus faibles.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 43 : Taux de satisfaction synthétique (phase conditions de délivrance des formations) des MA selon le groupe de filière

Dans le graphique ci-dessus montrant la condition de délivrance des formations, les deux filières froid/climatisation et BTP arrivent en tête des perceptions positives des sondés. Ce résultat rejoint celui de la satisfaction des apprentis vu précédemment. Cela peut s'expliquer par une meilleure connaissance de ce domaine dû au fait qu'il est plus prolifique dans le milieu de l'apprentissage et a connu un boom ces dernières années. En effet, les zones urbaines maliennes ces dix dernières années, ont connu un essor énorme à cause de l'expansion des villes réclamant une main d'œuvre assez conséquente et qualifiée dans le secteur des BTP qui s'accompagne de la demande en froid et climatisation. De nombreux maîtres apprentis se sont recyclés dans ces secteurs entraînant une meilleure appréhension des formations correspondantes.



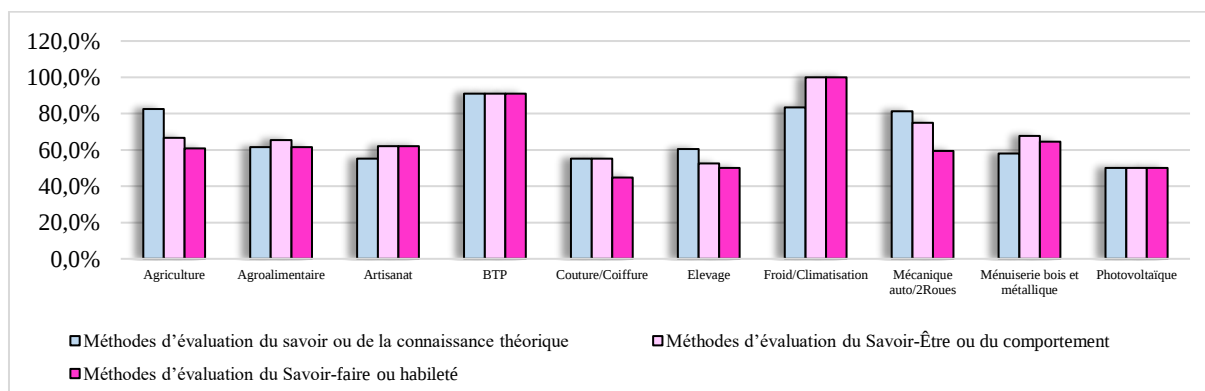
Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 44 : Taux de satisfaction synthétique (phase délivrance des formations) des MA selon le groupe de filière

Le graphique ci-dessus suit la même logique où les filières porteuses enregistrent plus de satisfaction parmi les sondés, dans la délivrance de la formation.

Dans de nombreux cas, cette reconversion s'est faite au détriment des secteurs artisanaux, agro-alimentaire et élevage pourtant plus traditionnel. L'agriculture portant plus ancienne, ne fait pas beaucoup de satisfaction dans la formation ce qui pourrait constituer un problème pour l'insertion sociale et économique des jeunes du monde rural. Le graphique montre donc une transition qui suit la logique du marché du travail, de la demande et de l'offre de formation : la reconversion des apprentis entraînant celles des maîtres.

La filière Photovoltaïque reste encore marginale avec des taux très faibles quant à la satisfaction par rapport à tous les déterminants utilisés avec des taux aussi bas que 40% dans les questions relatives au savoir-faire ou habilité. Une recommandation pourrait être de mieux sensibiliser les jeunes et les maîtres quant aux potentialités de ces filières.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 45 : Taux de satisfaction synthétique (phase évaluations continues et finales des acquisitions) des MA selon le groupe de filière

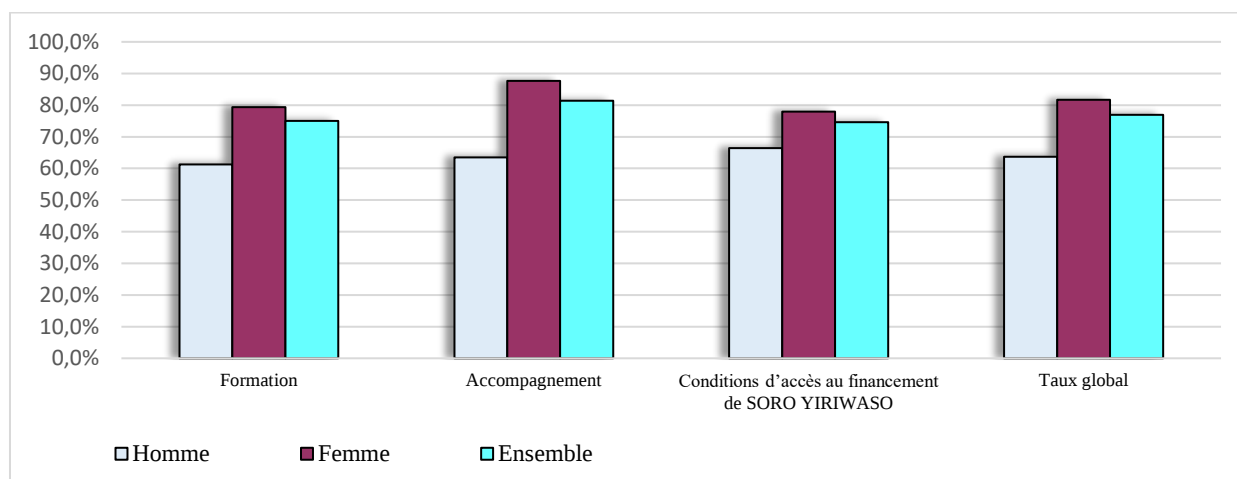
Dans les analyses concernant les méthodes d'évaluation, on peut constater un corollaire des analyses précédentes car une meilleure satisfaction entraîne une meilleure fréquentation et donc un meilleur suivi des évaluations. Dans cette logique, le tableau ci-dessus n'entraîne pas des résultats plus remarquables car constituant la conséquence des fréquentations des filières pour les jeunes et les maîtres apprentis. Les domaines des BTP et du Froid montrent donc une plus grande satisfaction dans les évaluations des acquis avec des taux de 90% de satisfaction parmi les sondés des BTP dans les trois critères d'évaluation savoir théorique, comportement et savoir-faire et des taux de 83,3%; 100% et 100% dans les sondés de la filière froid /climatisation respectivement dans les mêmes critères. La filière photovoltaïque peu connue et appréciée n'entraînant qu'un taux marginal de 50% de satisfaction dans les trois critères utilisés pour l'évaluation.

3.5.4. Appui à l'insertion (APEJ)

La satisfaction des bénéficiaires de l'appui à l'insertion se traduit par l'appréciation qui s'exprime en ce qui concerne les phases de l'appui à l'insertion des bénéficiaires par rapport aux déterminants de satisfaction. En effet, l'analyse porte sur la satisfaction des bénéficiaires concernant la phase de formation, de l'accompagnement et des conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASO. Cette évaluation repose sur les déclarations des bénéficiaires de l'appui à l'insertion.

3.5.4.1. Satisfaction basique ou de cœur

Cette partie est consacrée à l'analyse de la satisfaction des bénéficiaires de l'appui à l'insertion de façon globale. L'évaluation est faite en tenant compte uniquement des déclarations globales des bénéficiaires sur la formation, l'accompagnement et les conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASO. L'analyse est faite selon le sexe et le groupe de filière.



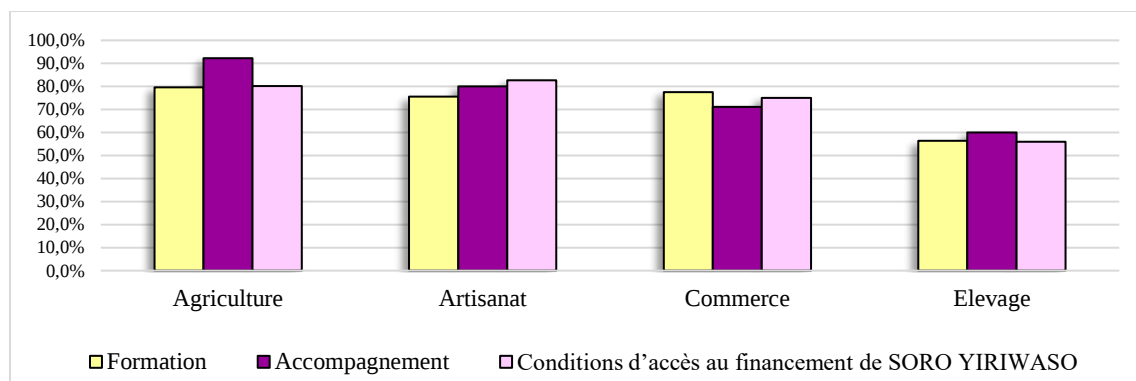
Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 46 : Taux de satisfaction basique des bénéficiaires de l'appui à l'insertion selon le sexe

Globalement, le taux de satisfaction est 77% dont 81,7% de femmes et 63,7% d'hommes. Ce taux global basique semble être tiré vers le bas par le taux de satisfaction des hommes.

Quelle que soit la phase de l'appui à l'insertion (formation, accompagnement et conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASO), le taux de satisfaction des femmes est plus élevé que celui des hommes.

Cependant, les hommes sont plus satisfaits de la phase d'accompagnement (81,3%) offerte par l'APEJ que les deux autres phases. Il en est de même pour les femmes.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 47 : Taux de satisfaction basique des bénéficiaires de l'appui à l'insertion selon le groupe de métier

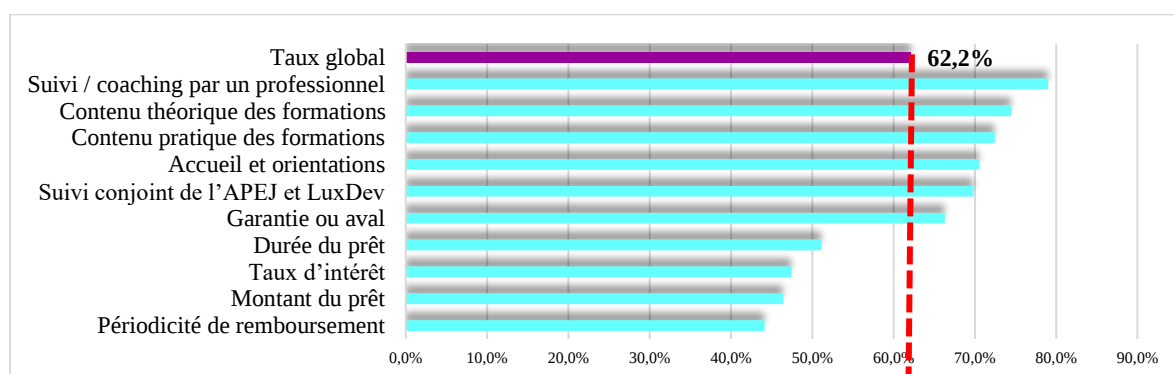
L'analyse du taux de satisfaction basique selon le groupe de métier révèle que 92,2% des bénéficiaires du groupe de métier de l'agriculture sont satisfaits de l'accompagnement, 80,2% pour les conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASO et 79,7% pour la formation.

Dans le groupe de métier de l'artisanat, 82,7% des artisans confirment leur satisfaction par rapport aux conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASO, soit le taux le plus important. Néanmoins 80% des artisans sont satisfaits de l'accompagnement et 75,6% ont de la formation. Contrairement aux autres bénéficiaires, 77,6% des bénéficiaires dans le métier du commerce sont satisfaits de la formation, soit le taux le plus élevé. Ils sont de même 75% à témoigner leur satisfaction par rapport aux conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASO et 71,1% par rapport à l'accompagnement.

Parmi les groupes de métier dont évoluent les bénéficiaires, il faut noter que la satisfaction est relativement faible dans le métier de l'élevage.

3.5.4.2. Satisfaction synthétique de tête

Contrairement au taux basique, l'évaluation synthétique est faite en tenant compte des déclarations des bénéficiaires sur chaque déterminant de satisfaction de chaque phase de l'appui à l'insertion. L'analyse est faite selon le sexe et le groupe de filière.

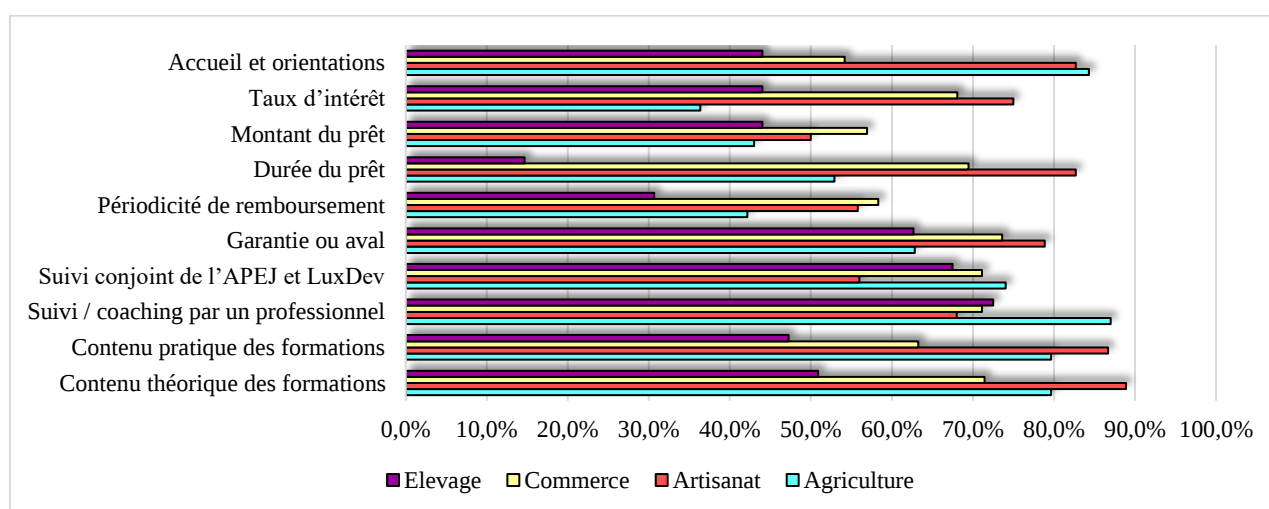


Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 48 : Taux de satisfaction synthétique des bénéficiaires de l'appui à l'insertion

Globalement le taux de satisfaction synthétique des bénéficiaires de l'appui à l'insertion est de 62,2%. L'analyse des différentes phases de l'appui à l'insertion montre que 79% des bénéficiaires sont satisfaits du suivi/coaching par un professionnel, 74,5% pour le contenu théorique de la formation et 72,4% pour le contenu pratique de la formation, soit les taux les plus importants.

Les bénéficiaires ont montré aussi leur satisfaction par rapport à l'accueil et orientation (70,5%), au suivi conjoint de l'APEJ et LuxDev (70%), et à la garantie ou aval (66,3%). La satisfaction des bénéficiaires par rapport à la durée du prêt, au taux d'intérêt, au montant du prêt et à la périodicité de remboursement du prêt est relativement faible avec des taux respectifs de 51,2%, 47,5% 46,4% et 44,1%. Or, ces quatre conditions financières qui sont très déterminantes dans l'appui à l'insertion car elles sont le socle de la viabilité du projet porté par le bénéficiaire.



Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Graphique 49 : Taux de satisfaction synthétique des bénéficiaires de l'appui à l'insertion selon le groupe de métier

En se référant sur le taux de satisfaction synthétique des bénéficiaires de l'appui à l'insertion, 84,3% des bénéficiaires du groupe commerce, 82,7% de l'artisanat et 54,2% sont satisfaits de l'accueil et l'orientation au sein de SORO YIRIWASO. Ils sont 82,7% des bénéficiaires du groupe de métier artisanat et 69,4% du groupe de métier commerce, qui approuvent une forte satisfaction par à la durée du prêt. En effet, une faible proportion des bénéficiaires du groupe de métier élevage sont satisfaits.

Quant au contenu théorique de la formation, 88,9% des bénéficiaires dans l'artisanat sont satisfaits, 79,7% sont satisfaits dans l'agriculture et 71,2% dans commerce. S'agissant du suivi/coaching par un professionnel, 87% des bénéficiaires sont satisfaits dans le groupe de métier de l'agriculture et au moins 72% des bénéficiaires sont satisfaits dans les groupes de métier élevage, commerce et artisanat. Pour le taux d'intérêt, 75% des bénéficiaires du groupe de métier sont satisfaits suivi de 68,1% de ceux du groupe de métier commerce sont également satisfaits. En ce qui concerne la périodicité de remboursement du prêt, moins (30,7%) de bénéficiaires du groupe de métier sont satisfaits suivi de ceux du groupe de métier agriculture avec 55% de satisfaits.

CONCLUSION

Cette étude avait comme objectif général de recueillir des données permettant d'évaluer la satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du programme MLI/022. De façon spécifique, elle visait à (i) s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation aux attentes des bénéficiaires et anticiper sur leurs nouveaux besoins, (ii) collecter des données pouvant servir à orienter les prises de décisions de l'établissement de formation ou du dispositif de formation aux niveaux national, régional ou local par rapport à la demande de formation, (iii) suivre l'évolution de cet indicateur dans le temps pour l'établissement de formation ou le dispositif de formation, (iv) orienter mieux les programmes et les actions menés et enfin formuler des recommandations pour juguler les faiblesses et renforcer les résultats positifs.

Cette étude a permis de recueillir des données permettant d'évaluer la satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du programme MLI/022. Parmi les 12 543 bénéficiaires finaux qui ont bénéficié d'une formation ou d'un appui, 55% sont des apprentis (CRA-S), 20% d'apprenants (CR-S), 10% de maîtres d'apprentissage (INIFORP) et 15% d'individus ayant bénéficié d'un appui à l'insertion (APEJ).

L'analyse de la satisfaction des bénéficiaires directs montre que le dynamisme du partenariat public-privé et la qualité de la mise en œuvre des contrats par les CFP semblent être la cause de la faible satisfaction du Conseil Régional. La satisfaction de l'APEJ par rapport à l'accompagnement des jeunes dans l'auto-emploi a été surestimée car de façon détaillée, ils sont peu satisfaits des outils et moyens de suivi des jeunes par APEJ et de la qualité des formations techniques d'appoint. Cette étude met en évidence une forte satisfaction de la CRA-S par rapport à la concertation sur l'apprentissage rénové, de la certification des apprentis et des maîtres d'apprentissage et de la coordination. Bien vrai que le FAFPA soit satisfait de plusieurs déterminants mais il n'est pas du tout satisfait de la qualité des équipements pédagogiques fournis aux opérateurs de formation. Cette enquête a permis de mettre en relief les difficultés que l'INIFORP a dans l'implantation des programmes (formation de formateur). L'ONEF montre une faible satisfaction de l'ONEF par rapport l'ouverture de l'antenne régionale de Ségou.

L'analyse des déterminants de la satisfaction des bénéficiaires finaux montre que les apprenants et apprentis estiment que la phase d'orientation et inscription a été déterminante dans leur formation. Ils ont aussi exprimé des fortes satisfactions par rapport à cette phase. Par contre, ils sont moins satisfaits par rapport aux coûts liés aux déplacements et la distance (lieux de formation et domicile), ce qui soulève peut-être un problème d'accessibilité des lieux de formation. Contrairement aux apprentis et apprenants, l'insécurité de la localité du lieu de formation et du chemin pour y aller, la facilité pour aller de la maison au lieu de formation, le coût des déplacements pour aller de la maison au lieu de formation et la disponibilité du personnel administratif ou propriétaire du lieu de formation ne semblent pas être un frein à la formation des MA.

Pour finir, l'étude révèle que les bénéficiaires de l'appui à l'insertion sont satisfaits des différentes phases de l'appui. Quand même, ils sont plus satisfaits de la phase

d'accompagnement que les deux autres phases (formation et conditions d'accès au financement de SORO YIRIWASO). Néanmoins, il faut noter que la satisfaction des bénéficiaires du groupe de métier Elevage est faible. Cette faible satisfaction doit susciter des réflexions

Cet objectif fut atteint, même si nous sommes conscients des biais que peut engendrer un échantillonnage. La méthodologie a été respectée. Les résultats des analyses ont infirmé ou confirmé les objectifs évoqués ci-dessus.

RECOMMANDATIONS

Au regard des résultats de cette étude considérée comme un outil d'aide à la décision, nous formulons les recommandations suivantes aux différents partenaires de la formation professionnelle :

✓ ***Au Programme MLI/022 « Formation et Insertion professionnelle »***

- Redynamiser le partenariat public-privé et améliorer la qualité de la mise en œuvre des contrats par les Centres de Formation Professionnelle (CFP) pour une prise en charge efficace des préoccupations des bénéficiaires notamment celles du Conseil Régional de Ségou (CR-S).
- Multiplier et consolider les rencontres de restitution technique (CRA-S) au profit des membres de la chambre Régionale d'Agriculture de Ségou (CRA-S) pour une meilleure performance des formations par apprentissage et continue.
- Améliorer la planification et la mise en œuvre des activités de formation et d'évaluation des apprentissages avec les formateurs (INIFORP) pour la planification rigoureuse des activités de formation et la maîtrise du processus d'évaluation des apprentissages par les formateurs en vue de la mise en œuvre de l'ensemble des programmes.
- Revoir les outils et moyens de suivi des jeunes inscrits à l'APEJ en vue d'améliorer la qualité du suivi des jeunes et la qualité des formations techniques d'appoint.
- Améliorer la qualité des équipements pédagogiques fournis aux opérateurs de formation en vue de satisfaire aux exigences de formation de la FAFPA.
- Redynamiser l'antenne régionale de Ségou et en assurer son extension en vue de susciter une saine compétition entre les antennes régionales de l'ONEF.

✓ ***Au Conseil Régional et à la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou (CR-S et CRA-S)***

- Consolider les résultats obtenus de la phase d'orientation et d'inscription dans la formation des apprentis et apprenants.
- Mettre en place des conditions permettant de faciliter le déplacement des bénéficiaires finaux notamment les apprenants en vue d'augmenter le nombre des inscrits ;

✓ ***A l'Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle***

- Sensibiliser les jeunes et les maîtres sur les potentialités d'emplois qu'offre la filière photovoltaïque en améliorant certains déterminants comme le savoir-faire ou habilité.
- Renforcer les compétences pédagogiques et andragogiques des formateurs ainsi que le contenu des formations pratiques.

✓ *A l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ)*

- Réduire le taux d'intérêt et augmenter le montant des prêts, la durée du prêt et la périodicité de remboursement des prêts en vue faciliter la pérennisation des entreprises des bénéficiaires.

ANNEXES

Annexe 1: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de l'APEJ

Activités et déterminants de la satisfaction	Evaluation des déterminants de satisfaction	Evaluation de la satisfaction
Elaboration du manuel de procédures du FNEJ		Très satisfait
Apport de l'expertise externe dans l'élaboration du manuel de procédures du FNEJ	Très Important	Très satisfait
Processus de validation du manuel	Très Important	Très satisfait
Sensibilisation et formation des jeunes à l'entrepreneuriat		Très satisfait
Qualité du travail des BLEE pour informer et sensibiliser les jeunes sur les	Important	Satisfait
Qualité de la formation à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise (CREE)	Très Important	Très satisfait
Coordination DEJ/DEFIG/Antenne APEJ	Très Important	Très satisfait
Accompagnement des jeunes dans l'auto-emploi		Très satisfait
Qualité du suivi des jeunes par Bureaux d'Etude et Prestataires de formations	Important	Peu satisfait
Outils et moyens de suivi des jeunes par APEJ	Très Important	Satisfait
Qualité du Monitorat (coaching professionnel)	Très Important	Satisfait
Qualité des Formations en gestion d'entreprise (GERME simplifié)	Très Important	Satisfait
Qualité des Formations techniques d'appoint	Peu important	Peu satisfait
Qualité des Formations en éducation financière	Très Important	Très satisfait
Facilitation/accroissement de l'accès au capital et au financement des jeunes entrepreneurs		Satisfait
Respect des critères de ciblage des projets pour financement	Très Important	Très satisfait
Pertinence de l'instrument ad hoc mis en place avec l'aide de	Important	Satisfait

Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Annexe 2: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités du CR-S

Activités et déterminants de la satisfaction	Evaluation des déterminants de satisfaction	Evaluation de la satisfaction
Dynamisation de l'offre de formation privée		Satisfait
Processus de sélection des CFP privés de formation	Très Important	Très satisfait
Partenariat public-privé	Important	Satisfait
Qualité de la mise en œuvre des contrats	Important	Satisfait
Animation du CRG/FPE		Très satisfait
Création du CRGP/FPE (texte de création)	Très Important	Très satisfait
Mise en place du Secrétariat Permanent	Très Important	Très satisfait
Fonctionnement du Secrétariat Permanent	Très Important	Très satisfait
Orientations régionales prises	Très Important	Très satisfait
Fonctionnement des CFP publics de la région		Très satisfait
Ouverture des filières identifiées	Important	Satisfait
Recrutement des formateurs	Très Important	Très satisfait
Appui aux CFP pour la mise en œuvre de formations non prise en charge par l'Etat	Très Important	Très satisfait
Dispositif régional de liaison «École -Entreprise »		Très satisfait
Processus de sélection des CFP	Très Important	Très satisfait
Mise en œuvre des conventions de stage	Très Important	Très satisfait
Appui budgétaire aux CFP pour le fonctionnement et l'équipement pédagogique	Très Important	Très satisfait
Suivi trimestriel des plans d'actions	Très Important	Très satisfait
Équipement des centres de formation publics		Très satisfait
Procédures d'acquisition d'investissements complémentaires	Très Important	Très satisfait
Qualité des investissements complémentaires	Très Important	Très satisfait
Gestion et maintenance de ces investissements	Important	Satisfait

Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Annexe 3: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités du FAFPA

Activités et déterminants de la satisfaction	Evaluation des déterminants de satisfaction	Evaluation de la satisfaction
Identification / habilitation d'opérateurs de formation		Très satisfait
Procédures et critères d'habilitation	Très Important	Très satisfait
Capacité formative (équipements, infrastructures, personnels) des opérateurs	Très Important	Satisfait
La qualité de la base de données des opérateurs	Important	Satisfait
Conditions de réalisation des missions de suivi des opérateurs	Important	Satisfait
Résultats des missions de suivi des opérateurs	Important	Satisfait
6Résultats des ateliers régionaux annuels de capitalisation	Important	Satisfait
Renforcement des capacités des opérateurs (fonds d'équipement pédagogique)		Peu satisfait
Pertinence des critères d'attribution des subventions d'équipement	Très Important	Satisfait
Composition de la commission d'analyse des besoins des opérateurs	Très Important	Satisfait
Fonctionnement de la commission d'analyse des besoins des opérateurs	Important	Satisfait
Résultats de la commission d'analyse des besoins des opérateurs	Peu important	Peu satisfait
Rapidité dans l'acquisition des équipements pédagogiques par le FAFPA	Peu important	Peu satisfait
Qualité des équipements pédagogiques fournis aux opérateurs de formation	Pas important	Pas satisfait
Formation continue pour les actifs du monde rural		Très satisfait
Pertinence des besoins en formation des professionnels des filières	Très Important	Très satisfait
Efficacité dans la mise en œuvre du plan de formation dans les centres de formation	Très Important	Très satisfait
Efficacité dans la mise en œuvre du plan de formation dans les champs-écoles des paysans	Très Important	Très satisfait

Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Annexe 4: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de l'INIFORP

Activités et déterminants de la satisfaction	Evaluation des déterminants de satisfaction	Evaluation de la satisfaction
Activités préalables		Satisfait
Procédures de passation de marchés intellectuels	Pas important	Satisfait
Apport de l'agent comptable affecté	Important	Satisfait
Adaptation de procédures comptables et financières aux besoins spécifiques de la CDFMO	Pas important	Satisfait
Elaboration / adaptation de programmes de formation		Satisfait
Harmonisation des méthodes d'intervention	Très Important	Très satisfait
Elaboration du Plan d'action stratégique	Très Important	Satisfait
Définition des processus opérationnels de réalisation des missions	Très Important	Satisfait
Apport de l'expertise externe pour la finalisation des anciens programmes	Important	Satisfait
Approche discontinue Formation/Action	Très Important	Satisfait
Plan d'action pour élaboration des programmes	Très Important	Satisfait
Conditions de tenue des ateliers d'élaboration	Important	Peu satisfait
Processus d'élaboration du plan d'action pour traduction/adaptation guides	Important	Satisfait
Processus de mise en œuvre du plan d'Action	Peu important	Satisfait
Conditions de tenue des ateliers de traduction	Important	Satisfait
Implantation des programmes (formation de formateurs)		Pas satisfait
Contenu du programme de formation	Très Important	Très satisfait
Approche méthodologique utilisée	Très Important	Très satisfait
Déroulement des sessions de formation	Très Important	Satisfait
Contenu du programme de formation	Très Important	Très satisfait
Approche méthodologique utilisée	Très Important	Très satisfait
Déroulement des sessions de formation	Très Important	Satisfait
Conditions de réalisation des missions de suivi	Important	Satisfait
Apport des résultats des missions de suivi	Peu important	Pas satisfait

Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Annexe 5: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de l'ONEF

Activités et déterminants de la satisfaction	Evaluation des déterminants de satisfaction	Evaluation de la satisfaction
Réalisation des enquêtes		Satisfait
Processus de mise en place des enquêtes : TDR et mise en place du budget	Important	Satisfait
Qualité des Ressources humaines	Très Important	Peu satisfait
Qualité de la logistique	Important	Satisfait
Moyens financières	Très Important	Satisfait
Processus et dispositif de supervision des enquêtes	Important	Satisfait
Capacités de traitement, d'analyse et de présentation des résultats	Très Important	Satisfait
Qualité des résultats des ateliers de préparation (ESE et ESB)	Très Important	Satisfait
Qualité des résultats des Atelier de restitution (les 4 types d'enquête)	Important	Peu satisfait
Niveau d'implication des partenaires régionaux	Important	Peu satisfait
Renforcement de capacités		Satisfait
Résultats de l'Étude organisationnelle de l'ONEF	Important	Satisfait
Apport méthodologique de l'équipe d'appui technique de l'UNESCO : ESE	Important	Satisfait
Apport méthodologique de l'équipe d'appui technique de l'UNESCO : ESB	Important	Satisfait
Ouverture antenne régionale de Ségou	Important	Peu satisfait
Pérennisation du financement de l'ONEF	Très Important	Très satisfait

Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Annexe 6: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de la CRA-S (1/2)

Activités et déterminants de la satisfaction	Evaluation des déterminants de satisfaction	Evaluation de la satisfaction
Suivi des formations par apprentissage et continue : Supervision locale		Satisfait
Compétences des Conseillers Relais (Renforcement technique)	Important	Satisfait
Processus d'Identification et de Sélection des MA	Très Important	Très satisfait
Processus de sélection des apprentis	Très Important	Très satisfait
Conditions matérielles et logistiques des visites mensuelles	Important	Satisfait
Planning et déroulement des missions de supervision	Peu important	Satisfait
Qualité des rapports mensuels de supervision	Important	Satisfait
Relation avec le dispositif régional de supervision	Très Important	Satisfait
Prise en compte des recommandations de la supervision locale	Important	Très satisfait
Relation avec la CRA : Appui et accompagnement de la CRA	Important	Satisfait
Suivi des formations par apprentissage et continue : Supervision régionale		Satisfait
Composition de l'équipe régionale	Très Important	Très satisfait
Conditions matérielles et logistiques des missions mensuelles	Important	Peu satisfait
Planning et déroulement des missions de supervision	Très Important	Satisfait
Visite des Ateliers-Ecoles (AE) et des Champs-Ecoles (EC)	Très Important	Très satisfait
Entretiens avec les Conseillers Relais	Important	Très satisfait
Concertation sur l'apprentissage rénové: Rencontres de restitution		Très satisfait
Profil des participants aux rencontres de restitution	Très Important	Très satisfait
Périodicité des rencontres (trimestrielle)	Très Important	Très satisfait
Contenu des bilans trimestriels	Très Important	Très satisfait
Programmation des activités	Important	Satisfait
Mise en œuvre et suivi des recommandations	Important	Satisfait
Préparation et organisation des rencontres	Très Important	Très satisfait
Concertation sur l'apprentissage rénové: Rencontres techniques		Très satisfait
Profil des participants aux rencontres techniques	Très Important	Très satisfait
Séances de travail sur les plans d'action	Important	Très satisfait
Stabilisation des bases de données	Important	Très satisfait
Mise en œuvre et suivi des recommandations	Important	Satisfait
RCT des Maîtres d'Apprentissage (MA) pour être certifiés en CQP par la VAE		Satisfait
Contenu du programme de RCT par rapport à une certification par la VAE	Important	Très satisfait
Supports techniques et pédagogiques des RCT	Très Important	Satisfait
Pédagogie des formateurs	Très Important	Très satisfait
Durée des sessions de RCT	Important	Satisfait
Lieux des RCT	Peu important	Très satisfait
Impact du RCT sur la qualité de la prestation des MA	Très Important	Très satisfait

Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Annexe 7: Tableau récapitulatif de l'évaluation des activités de la CRA-S (2/2)

Activités et déterminants de la satisfaction	Evaluation des déterminants de satisfaction	Evaluation de la satisfaction
RCT des Conseillers relais (CR) sur l'évaluation des formations continues		Satisfait
Contenu du programme de RCT	Très Important	Très satisfait
Supports techniques et pédagogiques des RCT	Important	Satisfait
Pédagogie des formateurs	Très Important	Satisfait
Durée des sessions de RCT	Important	Satisfait
Lieux des RCT	Peu important	Très satisfait
Amélioration de la qualité de suivi des formations continues	Très Important	Satisfait
Coordination		Très satisfait
Disponibilité des ressources au moment opportun	Très Important	Très satisfait
Qualité de la planification des activités (plans)	Très Important	Satisfait
Qualité du suivi des activités (rapports)	Très Important	Très satisfait
Qualité de la gestion financière	Très Important	Très satisfait
Qualité du rapport final	Très Important	Très satisfait
Certification des apprentis et des Maîtres d'Apprentissage		Très satisfait
Choix des centres ayant abrité la certification	Très Important	Très satisfait
Information et sensibilisation des cibles	Très Important	Satisfait
Suivi des opérations de certification par les Conseillers Relais	Très Important	Très satisfait
Composition des jurys	Très Important	Très satisfait
Suivi de l'ensemble des activités de certification par la CRA-S	Très Important	Très satisfait

Source : Enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du Programme MLI/022, ONEF 2021

Annexe 8: Composition des groupes de filières MA et Apprentis/CRA-S

Agriculture
Arboriculture, Fonio, Maraîchage, Production de semence, Riz, Sésame
Agroalimentaire
Boucherie, Boulangerie, Four Moderne, Restauration, Transformation Agroalimentaire
Artisanat
Bijouterie, Bogolan, Bourrellerie, Electronique, Forge, Fonderie, Fabrique de savon, Ferblanterie, Peinture, Tapisserie, Garnissage, Poterie, Teinture, Tissage, Vannerie, Photographie
BTP
Carrelage, Electricité Bâtiment, Maçonnerie, Plomberie Sanitaire
Couture/Coiffure
Coiffure, Coiffure-Esthétique, Coupe-Couture et Stylisme
Elevage
Apiculture, Aviculture, Embouche, Pisciculture, Production Miel
Froid/Climatisation
Electricité-Froid, Froid-Climatisation
Mécanique auto/2Roues
Electricité Auto, Engins 2 Roues, Ré bobinage, Tôlerie, Vulcanisation
Mécatronique Auto, Mécanique-Auto
Menuiserie bois/métallique
Construction métallique, Machinisme agricole, Menuiserie bois, Soudure
Réparation de Bascule, Menuiserie Métallique,
Photovoltaïque
Electricité, Electricité Photovoltaïque, Photovoltaïque

Source : Base de sondage des bénéficiaires directs, ONEF 2021

Annexe 9: Composition des groupes de filières des apprenants de la formation initiale qualifiante

Agriculture/Elevage
Aviculture, Embouche bovine, Maraichage, Pisciculture, Production semence
Agroalimentaire
Restauration, Transformation agroalimentaire
BTP
Carrelage, Electricité bâtiment, Maçonnerie, Peinture bâtiment, Plomberie Sanitaire
Couture/Coiffure
Coiffure Esthétique, Coupe Couture
Froid/Climatisation
Froid/Climatisation
Maintenance informatique
Maintenance informatique
Mécaniques
Mécanique auto, Mécanique engin à 2 roues
Menuiserie bois/métallique
Construction métallique, Fabrication de machines agricoles, Menuiserie bois
Maintenance des équipements agricoles, Mécanique Agricole
Opérateur de machines spécialisées
Opérateur de machines spécialisées
Photovoltaïque
Installateur photovoltaïque, Photovoltaïque
Teinture/Tissage
Teinture, Teinture impression, Tissage Artisanal
Gestion/Commerce de produits agricoles
Agent commercial en produits agricoles, Gestion des magasins Agricoles

Source : Base de sondage des bénéficiaires directs, ONEF 2021

Annexe 10: Composition des groupes de filières-métiers des bénéficiaires de l'appui à l'insertion

Agriculture
Agriculture
Artisanat
Artisanat, Restauration
Commerce
Commerce, Entretien, Transport
Elevage
Aviculture, Embouche, Autre élevage

Source : Base de sondage des bénéficiaires directs, ONEF 2021